Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13040 - 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine - JEUDI 1er JANVIER 1987

Un nouveau test pour l'Europe

Une « méthode à la Rambo » : M. Noir qualifie ainsi la décision du président Reagan d'imposer des droits de douane de 200 % sur certains fromages, vins et alcools en provenance d'Europe. Selon le ministre du commerce extérieur, la CEE ripostera « œil pour œil, dent pour dent ».

Au-delà des rodomontades, le contentieux commercial entre l'Europe et les Etats-Unis atteint un nouveau sommet et la solidarité des Douze est mise à rude épreuve. Le conflit est lié à l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal : Washington veut être dédommagé du « manque à exporter », en céréales notamment, qui en résulte. Les deux nouveaux membres doivent s'approvisionner de préférence en Europe, alors que les Etats-Unis étaient devenus leur fournisseur traditionnel, en particulier de maïs.

Les Douze, après avoir fait valoir que les inconvénients rencontrés par les exportateurs américains du fait de la politique agricole commune (PAC) seraient compensés par des avantages dans le domaine industriel, ont signé le 2 juillet un accord intérimaire valable jusqu'au 31 décembre aux termes duquel les Etats-Unis pouvaient exporter vers la CEE 1,4 million de tonnes de maïs, de sorgho et de produits de substitution des céréales. Outre les intérêts directs des producteurs européens, cet accord menaçait l'un des principes essentiels qui fondent la PAC : la préférence communautaire. Bien que les commissaires européens s'en défendent, les Etats-Unis sont parvenus à créer l'exception sur laquelle les règles futures d'une PAC en voie de révision pourront se fonder.

Exception d'autant plus mal venue que dans le même temps débutent les négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT, où la PAC fait figure d'accusée.

Soucieuse de parvenir à un accord, la Commission a fait une nouvelle concession en admettant qu'il pouvait y avoir décalage dans le temps entre les effets négatifs et les retombées positives de l'élargissement pour les Etats-Unis. D'où une position en clair-obscur, à la fois de fermeté et d'ouverture, qui se manifestait surtout par un artifice de calendrier, à savoir le report d'un mois de la date-butoir des négociations.

Les Etats-Unis ont refusé ce délai et profèrent de nouvelles menaces, tout en précisant qu'elles entreraient en vigueur... dans un mois.

C'est que de part et d'autre de l'Atlantique on mesure le danger qu'il y aurait à passer des intentions aux actes. Les barrières au commerce international sont préjudiciables aux fragiles économies alimentaires des deux blocs. Certes, comme le répète M. Guillaume à l'envi, « le producteur n'a pas intérêt à tuer son client » (la CEE achète plus de produits agricoles aux Etats-Unis que ceux-ci ne lui en achètent). Il n'en reste pas moins qu'ici le vendeur est unique et que les acheteurs sont douze, avec des intérêts pas toujours convergents. Enfin, les conclusions de la réunion préparatoire du GATT à Punta-del-Este le prouvent, le commerce agro-alimentaire n'est pas un dossier isolé. Avec les questions des échanges industriels, des services de la monnaie et de la défense, Washington dispose d'autres moyens de pression et les Douze d'autres sujets de division.

(Lire nos informations page 18.)

Une revendication de l'Organisation des opprimés sur terre

Trois otages juifs libanais ont été assassinés à Beyrouth

L'Organisation des opprimés sur terre a indiqué, le mardi 30 décembre, avoir « exécuté » trois otages juifs libanais. Dans un communiqué elle affirme « avoir exécuté la sentence de Dieu » à l'encontre de « trois espions des services de renseignement israéliens, Youssef Yehouda Benesti, Elie Srour et Henri Men ».

Trop souvent oubliés dans le décompte des otages, neuf juifs libanais ont été enlevés à Beyrouth, la plupart entre mars et mai 1985. Il s'agit de MM. Isaac Sassoun, soixante-cinq ans, président du conseil supérieur de la communauté, enlevé le 31 mars, du docteur Elie Hallak, cinquante ans, vice-président du conseil (30 mars), du professeur Isaac Tarrab, soixante-dix ans (juillet), de MM. Elie Srour (30 mars), Haïm Cohen, trente-neuf ans (30 mars), Salim Jamous, secrétaire de la communauté, disparu depuis août 1984, Yehuda, Youssef et Ibrahim Benesti (avril 1985). Tous ces enlèvements sont restés longtemps mystérieux, n'ayant pas alors été revendiqués.

L'Organisation des opprimés sur terre, s'est fait connaître pour la première fois le 17 novembre 1985, en proposant la libération de quatre otages juifs contre celle de trois cents détenus de la prison de Khyam, lieu de détention situé dans la zone de sécurité établie par Israël au Liban sud. Cette proposition avait été faite à la suite de démarches entreprises à Beyrouth par une personnalité juive antisioniste, Mme Ruth Blau.

Peu après, les premiers assassinats d'otages juifs avaient lieu. Dans la nuit de Noël 1985, l'Organisation des opprimés sur terre revendiquait l'assassinat de Haïm Cohen, dont le corps devait être retrouvé quarante-huit heures plus tard sur la ligne de démarcation entre les secteurs chrétien et musulman de la capitale libanaise. Puis, le 1er janvier 1986, c'était l'assassinat d'Isaac Tarrab, dont le corps n'a jamais été retrouvé. En février, l'Organisation des opprimés sur terre revendiquait tout à la fois l'enlèvement de trois juifs libanais de la même famille et l'exécution de l'un d'entre eux, Ibrahim Benesti. Son corps était retrouvé à Beyrouth-Ouest portant de nombreuses traces de torture.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

Les conflits à la SNCF, à la RATP et à EDF

Le gouvernement et les syndicats campent sur leurs positions

Au terme d'une réunion interministérielle, on indiquait, le mercredi 31 décembre, à l'hôtel Matignon que le gouvernement refuse toute concession de nature à remettre en cause sa politique salariale. Les syndicats de la SNCF pour leur part exigent toujours le retrait du projet de grille des salaires.



Alors que le trafic ferroviaire était toujours réduit à 30 %, les ministres ont étudié un renforcement des moyens de transport de substitution. En aucun cas, dit-on à Matignon, les négociations engagées mardi ne doivent conduire à une réduction de la durée du travail.

De même, la mission confiée à M. Lavondès sur le projet de nouvelle grille des rémunérations, qui est simplement « suspendu », ne doit pas aboutir à une augmentation de la masse salariale.

Les sept organisations syndicales de la SNCF ont demandé au médiateur de les recevoir ensemble, mais celui-ci s'y refuse.

Le franc a continué à glisser vis-à-vis du deutschemark, qui a atteint, mercredi, un cours record de 3,3130 F.

(Lire nos informations pages 15, 16 et 20.)

Le Monde présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1987

1986 en France et dans le monde

Fiévreuse année...

par ANDRÉ FONTAINE

Hexagonaux et fiers de l'être, les Français ont d'autant plus tendance à retenir de 1986 les grands événements survenus dans leur pays que l'accès de fièvre qui frappe les transports publics, faisant suite à l'agitation scolaire et universitaire, a transformé l'habituelle trêve des confiseurs en concours de tracas pour les usagers, les plus faibles et les plus démunis étant, comme il est d'usage en pareille circonstance, ceux qui en souffrent le plus. Ces mêmes Français ne sauraient pour autant oublier que jamais, sans doute, l'interdépendance planétaire et ses turbulences n'ont davantage affecté leur sort.

Tchernobyl ; l'amincissement, au-dessus de l'Antarctique, de la couche d'ozone qui nous protège des radiations solaires ; la pollution, entre autres, du Rhin ; l'expansion vertigineuse du SIDA en Afrique ; des travaux sur les mutations génétiques qui amènent certains chercheurs à s'arrêter effrayés ; l'acharnement des hommes à inventer, chaque jour, des machines qui vont mettre d'autres hommes au chômage sans qu'on sache de quoi ils vivront ; les mouvements erratiques du dollar et des cours du pétrole ; l'endettement écrasant non plus seulement du tiers-monde, mais aussi des Etats-Unis ; le soudain déclin du reaganisme ; le nouveau visage que sont en train de se donner, chacune à sa très différente manière, l'URSS et la Chine ; le développement des fanatismes, nationaux ou idéologiques parfois, mais beaucoup plus souvent religieux et tribaux, à un point tel que nul pays ne peut se dire totalement à l'abri de la « libanisation », nul homme public, d'Olof Palme à Georges Besse, à l'abri des tueurs : comment les courageux qui, sur les bords de la Seine, se disputent ce que le langage courant continue de baptiser le pouvoir ne sentiraient-ils pas à quel point ce pouvoir est limité ?

A la vérité, ou bien les forces sur lesquelles ils s'appuient s'ajoutent, et c'est tant mieux pour la France, ou bien elles conduisent à des affrontements dont, quelle qu'en soit l'issue, personne, en fin de compte, ne sortira indemne. On dirait de l'échec du projet Devaquet de réforme des Universités qu'il en constitue le meilleur exemple. Si la mort de Malik Oussekine n'en avait brutalement bouleversé la portée, les bonnes intentions ont moins manqué que l'aptitude à dialoguer, et l'université, dans son ensemble, n'a pas fini d'en payer le prix. Et c'est une faible consolation que de remarquer, avec François Léotard, qu'entre ceux qui se croyaient au stade Charléty et ceux qui se croyaient à l'Arc de triomphe la classe politique a montré une égale incapacité à comprendre de quoi il s'agissait et à en tirer la leçon.

Il ne suffit pas de mener le bon combat contre l'inflation, de rendre aux entreprises une liberté dont elles avaient bien besoin et de tirer un joli profit de la vente de Saint-Gobain au public. Il faut aider la jeunesse à se forger une ambition collective qui arrache ceux qui sont les moins bien préparés, par leur intelligence, leur santé, leur naissance, à affronter l'avenir, à la hantise de l'exclusion et à toutes les tentations — drogue, clochardisation, délinquance — qu'elle suscite.

Le mot du *Phédon* de Platon, qui s'applique si bien à la coexistence Est-Ouest : *« Dieu n'arrivant pas à réconcilier les deux ennemis, il les attacha par leurs extrémités »*, caractérise tout autant la cohabitation de François Mitterrand, président de la République, s'il lui en chante, jusqu'au printemps 1988, et de Jacques Chirac, premier ministre par la grâce des élections de ce printemps-ci. Caractère, méthodes, vision de la société, tout les voue à se combattre. La méfiance, de part et d'autre, est aussi vive qu'est forte la tentation de marquer, au besoin par des enfantillages, le maximum de terrain. Mais la Constitution est là, qu'ils sont au moins d'accord pour respecter et qui leur fait obligation absolue de coopérer pour les affaires étrangères et pour la défense. A quoi s'ajoute qu'ils ont l'un et l'autre assez de patriotisme et de sens des responsabilités pour comprendre que laisser les médiocres querelles de la politique intérieure tirer parti des divergences qui ne peuvent pas ne pas exister sur ces domaines vitaux serait, pour le pays, proprement suicidaire.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelles manifestations à Pékin

Le ras-le-bol des étudiants chinois

Les autorités chinoises ont haussé le ton, le mercredi 31 décembre, en accusant Taïwan d'avoir orchestré l'agitation étudiante et en menaçant de *« châtier sévèrement »* les étudiants qui *« oseraient »* manifester, le jour de l'an, sur la place Tiananmen de Pékin.

PÉKIN
de notre correspondant

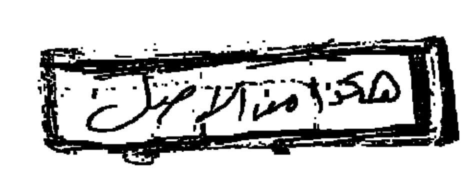
Mardi soir, 30 décembre, sur le campus de Beida, principale université de Pékin, il fait quatorze degrés sous zéro et le vent est glacial. Cela n'empêche pas des centaines d'étudiants de s'agglutiner devant des panneaux où sont collés, par dizaines, des dazibao (affiches en gros caractères) hâtivement rédigés par des étudiants anonymes sur du papier d'ordinateur, dans un style fleuri et parfois cinglant. Devant chacun, un étudiant déclame le texte que d'autres enregistrent sur minicassettes, qui passeront de main en main et seront envoyées dans d'autres universités. Aujourd'hui, le magnétophone a remplacé le crayon et le papier devant ce nouveau *« mur de la démocratie »*.

Chacun sait que, dès que tous seront couchés, des équipes de nettoyage viendront déchirer ces dazibao. Le *Quotidien de Pékin* de lundi a rappelé que, non seulement ils n'*« étaient pas protégés par la loi »*, mais que chaque citoyen avait le droit et même le devoir de les arracher. Cette interdiction n'a pas arrêté les étudiants de Beida, venus tard dans la vague de manifestations qui déferle sur la Chine depuis trois semaines, mais qui n'en sont pas moins déterminés comme l'a montré la sortie, lundi, avant l'aube, des étudiants de l'Ecole normale supérieure de Pékin. Ils se moquent de ces interdictions et les brocardent même dans de nouveaux dazibao. Aux officiels qui dénoncent une filiation entre les manifestants d'aujourd'hui et ceux de la Révolution culturelle — suprême insulte à ces étudiants bien sages — ils rétorquent : *« Qui était le véritable responsable de la Révolution culturelle ? Les dazibao, les étudiants ? »*

PATRICE DE BEER.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

Polémique constitutionnelle

Il y a beaucoup de chapelles chez les constitutionnalistes. On le voit aujourd'hui à l'occasion d'une interprétation de l'article 10 qui pourrait devenir tout à fait d'actualité si M. Mitterrand souhaitait provoquer une nouvelle délibération sur la loi qui a permis de sauver in extremis *le texte sur l'aménagement du temps de travail. Maurice Duverger et François Goguel s'opposent sur la manière de comprendre ce fameux article 10.*

La troisième manche

Par son refus, Jacques Chirac n'aurait pas intérêt à mettre en vedette l'hégémonie qu'il exerce sur des Assemblées réduites au silence.

EN refusant de signer l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail des salariés, le président de la République a remporté la première manche dans ce nouveau match de la cohabitation. Le premier ministre a-t-il gagné la seconde en reprenant le texte sous forme d'amendement à un projet de loi en discussion devant le Parlement ? La partie n'est pas finie puisque les socialistes vont saisir le Conseil constitutionnel des irrégularités d'une procédure qui réduit la délibération des assemblées à une caricature et empêche l'opposition d'exercer son propre droit d'amendement.

Le chef de l'Etat pourrait aussi engager directement une troisième manche en demandant une nouvelle délibération aux termes de l'article 10 de la Constitution, comme on l'avait suggéré pour éviter qu'un usage abusif de l'article 49-3 ne transforme l'Assemblée nationale en simple chambre d'enregistrement. Mais le premier ministre ne pourrait-il pas priver le président de cette arme, en refusant le contreseing prescrit par l'article 19 ?

Politiquement, Jacques Chirac n'aurait pas intérêt à mettre en vedette, par un tel refus, l'hégémonie qu'il exerce sur des Assemblées réduites au silence comme elles ne l'ont jamais été. Les Français n'apprécient pas que le législateur soit ainsi empêché de remplir correctement ses fonctions. Le président recueillerait une large approbation en demandant une seconde lecture d'un projet adopté après des débats tronqués. Le premier ministre ne serait guère compris s'il paralysait alors cette initiative en brandissant l'article 19, comme il paralyse le Parlement par le couperet du 49-3 ou par l'astuce employée le 20 décembre.

par MAURICE DUVERGER

Il connaît trop bien le Palais-Bourbon pour ignorer d'ailleurs qu'un débat dans le cadre précis d'une nouvelle délibération lui offrirait le moyen de laisser les députés discuter à loisir sans risque pour le gouvernement. Hors de ce cadre, le recours au 49-3 avant que l'opposition ait pu s'exprimer a pour but de parer aux dangers que la question préalable fait peser sur un projet contesté par une partie de la majorité : que trois députés de l'UDF s'abstiennent dans le vote sur elle et le texte serait jeté aux oubliettes.

Un débat plus âpre

Interdisant la question préalable, l'article 10-2 permettrait à Jacques Chirac d'atténuer un peu l'image autoritaire qu'il a prise en traitant le Parlement à la hussarde.

D'autant qu'un refus de contresigner le décret de renvoi aux Assemblées ouvrirait un débat juridique encore plus âpre que celui soulevé par le refus de signer les ordonnances. En règle générale, le premier ministre est libre d'accorder son contreseing, comme le président d'accorder sa signature. Mais cette règle générale est écartée quand la Constitution le signifie de façon claire. Tel est le cas de l'article 10. Le contreseing ne peut pas être refusé pour la promulgation des lois, que l'alinéa 1er impose dans les quinze jours au chef du gouvernement comme au chef de l'Etat. Toutefois, celui-ci peut prolonger le délai en demandant une seconde lecture dont l'alinéa 2 précise : *« Cette nouvelle délibération ne peut être refusée. »*

Le caractère général de la formule la rend applicable à tous les pouvoirs publics, et pas seulement au Parlement : sinon, la Constitution l'aurait dit. En conséquence, le contreseing est obligatoire pour l'alinéa 2 comme pour l'alinéa 1er. En le refusant, le premier ministre empêcherait une deuxième discussion de la loi, mais retarderait indéfiniment une promulgation dont le délai est interrompu par la demande présidentielle de nouvelle délibération.

Bien qu'elle paraisse évidente, cette conclusion n'est pas acceptée par tous les juristes.

Sur un contreseing...

Le premier ministre n'a pas l'obligation d'approuver la demande par le président de la République d'une nouvelle délibération d'une loi

LA Constitution fait-elle obligation au premier ministre d'apposer son contreseing sur un acte par lequel le président de la République entendrait demander aux Chambres la nouvelle délibération d'une loi adoptée par celles-ci ? Maurice Duverger le croit, parce que la dernière phrase du 2e alinéa de l'article 10 dispose : *« cette nouvelle délibération ne peut être refusée »*.

Si je ne partage pas cette opinion, c'est d'abord parce que, à mon sens, si les rédacteurs de la Constitution avaient voulu que la nouvelle délibération pût résulter d'une décision du seul président, ils auraient mentionné l'article 10, 2e alinéa, à l'article 19 : celui qui, après avoir posé la règle de principe de la nécessité du contreseing, *énumère* (sans y inclure l'article 10-2) les articles de la Constitution relatifs aux actes présidentiels auxquels cette règle ne s'applique pas.

Mais c'est aussi parce que le texte même du 2e alinéa de l'article 10 me paraît exclure l'interprétation que Maurice Duverger donne de la dernière phrase de cet alinéa : pour que la nouvelle délibération pût être refusée, il faudrait d'abord qu'elle eût été demandée, et cela dans une forme

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

régulière, c'est-à-dire par un acte du président revêtu du contreseing du premier ministre. Et cette nouvelle délibération ne pourrait être refusée que par ceux des pouvoirs publics qui ont qualité pour y procéder. L'interdiction de ce refus ne peut donc pas concerner le premier ministre, mais seulement l'Assemblée nationale et le Sénat : ce sont ceux-ci, et ceux-ci seulement, qui sont visés par la dernière phrase du 2e alinéa de l'article 10.

Pas assimilable à un refus

La non-apposition par le premier ministre de son contreseing sur un acte présidentiel tendant à demander une nouvelle délibération ne serait, en somme, aucunement assimilable à un refus par l'une des Chambres (ou par l'une et l'autre) de procéder à une nouvelle délibération qui leur aurait été régulièrement demandée par le président, avec le contreseing du premier ministre.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

C'est d'ailleurs à mon avis ce qui résulte d'un des considérants de la décision du 23 août 1985 du Conseil constitutionnel, concernant la loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie : *« ... l'exercice de la prérogative conférée au président de la République par le 2e alinéa de l'article 10 précité n'est soumise à aucune* condition *autre que celles résultant de cet article et, en ce qui concerne le contreseing, de l'article 19 de la Constitution »*. Si le contreseing du premier ministre *conditionne* l'exercice de sa prérogative par le président, c'est qu'il ne présente aucun caractère obligatoire.

Il en va donc du contreseing du premier ministre comme de la signature du président : le seul cas dans lequel il doive obligatoirement être donné est celui de la promulgation d'une loi dans les quinze jours de la transmission au gouvernement de la loi définitivement adoptée. En toute autre hypothèse, le premier ministre n'a pas plus l'obligation juridique de donner son contreseing que le président de la République ne l'a d'apposer sa signature sur une ordonnance ou un décret délibéré en conseil des ministres.

COURRIER DES LECTEURS

Le dévouement a ses limites

(...) Je suis « médecin-chef » attaché à la maison d'arrêt de Cahors depuis environ deux ans. J'ai postulé volontairement à ce poste. Je dois assurer une vacation hebdomadaire pendant laquelle je vois tous les entrants, les malades en cours, les détenus placés au « mitard », les grévistes de la faim. Pour ce faire, je suis payé 419 francs par mois. Concrètement, je vois environ trente détenus chaque mercredi, en deux heures où deux heures et demie. De plus, je suis appelé par le chef d'établissement chaque fois que nécessaire. Pour cela, je suis honoré sur la base du tarif de consultation (75 francs) et, cette année, faute de crédit je ne suis pas payé de ces actes depuis le mois de février.

La maison d'arrêt de Cahors, prévue pour environ trente-cinq places, abrite régulièrement plus de cinquante détenus, hommes, plus quelques femmes dans un quartier séparé. Ses bâtiments sont vétustes (du quinzième siècle) et les cellules collectives (six à douze personnes) (...). L'infirmerie est un local de 5 mètres carrés, meublé d'un fauteuil dentaire, d'une armoire métallique, d'un meuble à fichier non fermé à clé, d'un bureau. Il n'y a pas de lit d'examen (...).

Je voulais apporter mon témoignage pour dire que l'on existe, que l'on travaille dans des conditions épouvantables, que le drogué (avec ou sans SIDA) de base, c'est nous qui le voyons. Pour 400 francs par mois et sept mois de retard de paiement ! Le dévouement a ses limites...

Dr RICHARD MILLOT
(Cahors).

Claudel à Notre-Dame

Il y aurait tout un livre à écrire sur les rapports particuliers de Claudel avec Notre-Dame de Paris. On sait que c'est là, aux vêpres de Noël 1886, que son cœur fut touché et qu'il crut. L'Eglise de Paris et la Société Paul Claudel ont pensé que le centenaire de cet événement spirituel devait être commémoré, et c'est pourquoi le 21 décembre les vêpres dominicales lui furent consacrées à Notre-Dame (...) Le clou de la cérémonie a été sans aucun doute l'homélie du cardinal Lustiger, dans laquelle il était rendu, sous les voûtes de Notre-Dame, par l'archevêque de Paris, un hommage grave à Arthur Rimbaud, parce qu'il a été le moyen dont Dieu s'est servi, en cette même année 1886, où Claudel avait lu les *Illuminations* et *Une saison en Enfer*, pour conduire le poète de dix-huit ans au coup de grâce du jour de Noël.

Nous apprenions, quelque temps après, que le pape Jean-Paul II avait évoqué la conversion de Claudel le même jour, dans la bénédiction qu'il donne chaque dimanche du Vatican à la place Saint-Pierre. Ainsi l'événement du 25 décembre 1886 est-il devenu à Paris et à Rome, le même jour, un événement d'Eglise. La chose méritait d'être notée avant que ne s'achève cette année 1986.

JACQUES MADAULE.

Une tracasserie onéreuse

Une disposition de la loi de finances n'a fait l'objet d'aucune annulation – ni même d'atténuation – lors de la dernière réforme fiscale, et qui me semble pourtant être en contradiction avec la tendance générale actuelle : « Allez les entreprises. » L'article 111-e du code général des impôts classe parmi les dépenses « somptuaires » des entreprises l'amortissement des voitures particulières qui leur appartiennent, pour la fraction de prix excédant 50 000 F – voiture neuve – et 35 000 F – voiture d'occasion.

A ce titre, on réintègre, pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, la partie d'amortissement normal – correspondant à la durée de vie escomptée du véhicule – qui dépasse ce même amortissement calculé sur les fatidiques 50 000 F ou 35 000 F.

Ces mêmes voitures, lorsqu'elles sont affectées à un membre du personnel, sont par ailleurs considérées comme un avantage en nature pour leur utilisateur, d'où imposition à l'impôt sur le revenu pour celui-ci.

Enfin, l'administration fiscale applique maintenant une disposition de l'article en question qui prévoit que la partie d'amortissement réintégrée pour payer l'impôt sur le bénéfice des sociétés doit être considérée, en période bénéficiaire, comme un revenu distribué à l'utilisateur.

L'Etat a également prévu que les sommes correspondant à ces revenus considérés comme distribués n'ouvrent pas droit à l'avoir fiscal, et il a déjà prélevé 10 500 F par an de taxe sur les voitures particulières, propriété des sociétés.

Donc, pour être à l'abri de toutes ces « tracasseries onéreuses », un PDG devrait, comme ses cadres, ne disposer que d'une 2 CV ou d'une R5, de préférence sans banquette arrière – afin de récupérer la TVA – pour véhiculer ses clients, si importants – et si nombreux – soient-ils. On peut aussi éviter de réaliser des bénéfices (avenir de l'entreprise assuré !...).

N'y a-t-il pas quelque chose à revoir ?

MAX PERLÈS,
chef d'entreprise
(Hénonville).

La compétence prime l'âge

(...) Alors que l'on reste jeune de plus en plus vieux, on serait vieux de plus en plus jeune dans les entreprises. C'est-à-dire au moment où la plupart se trouvent au summum de leur capacité intellectuelle. (...) Il y a là une perversion de l'esprit contre laquelle il faut lutter, car elle entraîne un gaspillage du potentiel humain de la nation, et provoque, par le jeu de couperet des mesures d'éviction collective, une perte de la mémoire industrielle des entreprises.

Il ne s'agit pas de protéger telle classe d'âge, mais de donner la primauté dans l'entreprise à la compétence, quel que soit l'âge, ou le sexe, de celui, ou de celle, qui la possède.

(...) Confrontées à la préoccupation du devenir professionnel d'un nombre accru de leurs anciens élèves, dix-neuf associations de grandes écoles (Groupe des associations d'anciens élèves de grandes écoles, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris) ont créé un groupe d'étude chargé d'essayer de mieux comprendre les motifs complexes du rejet par des entreprises d'hommes – et de femmes – expérimentés et compétents. Elles réfléchissent ensemble à des solutions et cherchent à sensibiliser tous ceux qui ont à connaître du problème de l'emploi. Elles incitent aussi leurs membres à s'adapter, tout au long de leur carrière, aux évolutions techniques et économiques de ce monde dont la seule constante est le changement.

GEORGES MATHEY,
animateur du groupe des associations d'anciens élèves de grandes écoles.

LU

« PAYSANS A VENIR », de Jacques Chonchol

Surplus agricoles et disette

DANS *Paysans à venir*, Jacques Chonchol nous trace la première belle synthèse de l'ensemble des *sociétés rurales du tiers-monde*, sous-titre de son livre. Entreprise redoutable que d'étudier d'une manière aussi approfondie les paysans des « trois continents ». La Chine s'en tire enfin, après tant d'erreurs, mais aussi d'efforts surhumains. C'est le seul pays communiste où les paysans ont fait reculer le parti, qui a dû accepter la décollectivisation et repartir sur la base d'exploitations agricoles familiales et de marché libre. On dit l'Inde autosuffisante parce qu'elle n'importe plus et a de grosses réserves en stock. C'est faux, puisque la majorité des ruraux, les sans-terre ou quasi sans-terres (en proportion croissante) ne mangent pas toujours à leur faim.

Au Maghreb, règne le paternalisme politique ; et l'Etat subventionne les aliments de masses urbaines, pour éviter les troubles. *« Il est plus facile,* nous dit Chonchol, *de recourir aux importations que d'organiser l'économie agricole nationale. »* L'Algérie mange grâce à ses recettes de pétrole – et celui-ci va bientôt manquer, tandis que sa démographie ne recule guère. Ces mêmes recettes du pétrole ont permis à l'Indonésie d'accroître sa production agricole et de renoncer aux importations massives de riz...

En Afrique subsaharienne, Chonchol nous montre le recul parallèle et des céréales vivrières (dont les rendements baissent) et de l'arachide, tandis que s'effondre le prix du coton, résultat de l'augmentation de la production chinoise.

En Amérique latine (Jacques Chonchol est chilien, de père français) la population était rurale à 70% en 1930 ; à 34% en 1980, et on la prévoit à 24% en l'an 2000. Bien des paysans sans terre sont des urbains de résidence, mais des agricoles par leur travail. Ce qui les force à vendre chaque matin leur force de travail dans les aubes blêmes, sur de véritables marchés aux esclaves. Il y a un appauvrissement relatif et absolu de la paysannerie de ce continent qui recèle pourtant le plus de potentialités agricoles inexploitées et où la faim est un scandale politique. La réforme agraire s'y impose.

Au Mexique, les forces politiques alliées des latifundiaires et de la bourgeoisie urbaine n'ont pas cessé, depuis 1917, de saboter la réforme agraire, de favoriser l'agriculture privée capitaliste. Mais celle-ci n'a pas réussi à nourrir correctement une population trop vite croissante.

L'explosion démographique

Si nous sommes bien d'accord avec la conclusion de Jacques Chonchol : *« Destructuration rapide des paysanneries, clivage villes-campagnes, augmentation rapide du chômage, du sous-emploi et de la pauvreté rurale »*, nous restons un peu sur notre faim quant à deux autres redoutables menaces ; en Afrique, Lloyd Timberlake a déjà souligné la banqueroute de l'environnement : et j'ai pu, hélas, l'observer à des degrés divers, dans les trois continents, du Maghreb à l'Inde, des sierras andines aux franges de l'Amazonie... Plus grave encore, et dominant l'avenir de la planète, est l'explosion démographique qui va bientôt devenir insoutenable, en Inde comme en Afrique, nous rappellent les publications du Worldwatch Institute de Washington.

Il faut être naïf et ignorant pour écrire, comme le font d'autres auteurs, que le problème de demain sera plus celui des surplus agricoles que des disettes. Certes, les surplus agricoles sont là, mais les disettes aussi ; y compris dans l'Asie du Sud, où la démographie reste menaçante.

Ce livre de Chonchol nous paraît finalement le meilleur antidote contre certaines publications de l'association Libertés sans frontières (émanation de Médecins sans frontières) de valeur fort inégale.

RENÉ DUMONT.

★ *Paysans à venir*: Editions La Découverte, 298 p., 125 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Les développements de la guerre au Tchad

M. Mitterrand réaffirme que la France ne s'engagera pas militairement au nord du 16e parallèle

Dans un message en date du 24 décembre, adressé au président Hissène Habré, M. François Mitterrand réaffirme que la France ne s'engagera pas militairement au nord du 16e parallèle, tout en renforçant son aide logistique au gouvernement de N'Djamena. Ce message remis, vendredi 26 décembre, au chef de l'Etat tchadien par M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, souligne que la France *« n'a pas reconnu et ne reconnaîtra jamais la partition du Tchad »*.

M. Mitterrand rappelle que la France a contribué à la sauvegarde d'une grande partie du territoire tchadien, qu'elle continuera à le faire, exprimant en outre l'espoir que cet *« effort important, qui sera poursuivi sans relâche, permettra de contenir et de repousser l'agresseur du Tchad »*.

Cette décision d'accroître l'aide militaire française au Tchad a été l'objet de l'entretien entre MM. Mitterrand, Chirac et Giraud, ministre de la défense, qui a eu lieu, lundi matin 29 décembre, à l'Elysée.

Cette aide, selon une source autorisée citée par l'AFP, s'est aussitôt concrétisée par de nouvelles livraisons de munitions, de vivres, de carburant et de pièces de rechange aux forces gouvernementales tchadiennes. *« Cette assistance renforcée répond en tous points à la demande du président Hissène Habré à qui la France a décidé d'accorder une aide logistique maximum au sud du 16e parallèle »*, précise cette même source.

La mise au point du chef de l'Etat français, dont M. Mitterrand a personnellement informé par téléphone plusieurs chefs d'Etat africains, ainsi que l'annonce d'un renforcement de l'aide au gouvernement de N'Djamena, intervient au moment où celui-ci a subi un revers important dans le massif du Tibesti, avec la prise de la localité de Zouar, par les troupes libyennes.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, Mme Oakley, a confirmé mardi que les forces libyennes avaient lancé une nouvelle offensive contre les localités tenues par les partisans de M. Goukouni Oueddeï dans le Tibesti, ajoutant : *« Les informations que nous avons à notre disposition semblent indiquer que les forces loyales au gouvernement* [tchadien] *ont été chassées de certaines de leurs positions par une puissance de feu libyenne très supérieure. »* A N'Djamena, le président Hissène Habré a une nouvelle fois accusé Tripoli de tenter d'exterminer toute forme de vie dans le nord du Tchad, qualifiant la situation de *« dramatique »*.

Initiatives diplomatiques

Parrallèlement à l'évolution de la situation militaire, différentes initiatives diplomatiques sont en cours. Le premier ministre, M. Chirac, qui s'est rendu mardi à Libreville, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer Transgabonais, s'est entretenu de la situation tchadienne avec le président gabonais, M. Omar Bongo, ainsi qu'avec le président congolais, M. Sassou Nguesso, président en exercice de l'OUA (Organisation de l'unité africaine). D'autre part, le secrétaire général de l'OUA, M. Ide Oumarou, devait quitter vendredi Addis-Abeba (siège de l'organisation panafricaine), pour se rendre successivement à Tripoli et à N'Djamena. M. Oumarou a lancé un appel à une cessation immédiate des hostilités au Tchad. – *(AFP, Reuter, AP.)*

POINT DE VUE

Le geste et la parole

PUISQUE la situation au Tchad se détériore et que les Tchadiens du Nord succombent sous les coups de l'armée de Kadhafi, nous nous croyons autorisés à poser quelques questions sur une politique étrangère qui ne semble guère passionner les Français.

Nous ne comprenons pas bien pourquoi les troupes françaises de l'opération « Epervier » ne peuvent, ou sont empêchées, de protéger les populations civiles. N'ont-elles pas les moyens d'agir, d'entamer une riposte graduée et prudente qui montrerait au moins la volonté de la France de s'opposer à l'expansion libyenne *sur* un territoire allié ? Pour être efficaces, nos armées ont-elles besoin, sur de si longues distances, du matériel et de l'appui américains ? Préfère-t-on laisser, certes sans joie, Kadhafi assiéger les Tchadiens et se saisir de la moitié nord du pays plutôt que de s'appuyer sur la logistique américaine ? Attend-on que le sort des armes désigne opportunément les priorités politiques ?

Par un curieux racisme des urgences, des modes et des indignations, le sentiment de l'intolérable qui s'impose, face à l'Afrique du Sud chez les uns, devant la situation en Afghanistan pour les autres, est-il caduc dès lors que des Tchadiens sont en danger ?

Hier, des fractions rivales tchadiennes brouillaient la scène et masquaient l'essentiel, que nous étions quelques-uns à dénoncer : la conquête du Tchad par Kadhafi.

Aujourd'hui, comme c'était prévu, les fractions tchadiennes se sont réconciliées devant l'ennemi traditionnel. Un pays – la Libye – agresse et envahit le territoire d'un autre – le Tchad. Que faisons-nous ? Rien, ou presque rien, ou bien nous le ferons trop tard pour les victimes.

Faya-Largeau 1984 : 2 000 morts tchadiens.

Zouar, Wour, Bardaï 1986 : combien de victimes tchadiennes sous les canons, les chars et l'aviation des mêmes envahisseurs Libyens ?

En 1984, nous avions affirmé qu'à nos yeux les victimes avaient toutes la même couleur de peau. Nous pensions que notre démocratie n'était crédible que si, à l'occasion, elle pouvait se montrer ferme et porter secours à ses amis. On nous avait qualifiés de « va-t-en guerre ».

Puisque les Tchadiens continuent d'affronter des périls extrêmes, les soussignés persistent et aggravent leur cas.

Nous ne sommes pas des « boutefeu », nous ne souhaitons, en aucun cas, que notre pays déclare et fasse la guerre à la Libye. Mais nous ne pouvons nous satisfaire de la barrière fictive du 16e parallèle, notion stratégique qui ne protège pas nos amis de la mitraille. Il faut rester fermes.

Médecins connaissant le terrain et les protagonistes depuis quinze ans, nous ne nous contentons plus seulement d'être volontaires pour soigner ; nous souhaitons que nos malades soient protégés des obus.

Intellectuels, nous souhaitons que la France joigne le geste à la parole.

Jean-Paul ESCANDE
André GLUCKSMANN
Bernard KOUCHNER
Jacques LEBAS
Yves MONTAND.

ALGÉRIE

Le comité central du FLN a opté pour « le renforcement de la politique d'austérité »

Alger *(AFP, Reuter.)*. – Un communiqué publié le mardi 30 décembre à Alger, après une session, dimanche et lundi, du comité central du FLN *(le Monde* des 30 et 31 décembre), indique que le parti unique a opté pour le *« renforcement de la politique d'austérité »*, en vigueur depuis la chute brutale des revenus pétroliers, car *« les effets de la crise seront plus aigus en 1987 »*.

Le comité central souligne notamment que la *« préservation des acquis sociaux, l'emploi et le rythme de la croissance »* reposent sur *« le travail, la création de richesse et la maîtrise de la croissance démographique »*. Il préconise *« l'autonomie de gestion »* pour les entreprises publiques et des *« stimulants économiques »*.

Dans son discours de clôture, le président Chadli n'a pas fait allusion aux récentes émeutes de Constantine et de Sétif, mais il a évoqué la *« nécessaire sollicitude »* à l'égard de la jeunesse.

CENTRAFRIQUE : Le procès de Bokassa

La mort lente à la prison de Ngaragba

Bangui *(AFP)*. – Les conditions de vie des détenus politiques de la prison de Ngaragba ont été décrites longuement par les témoins entendus, mardi 30 décembre, lors de la onzième audience du procès de Jean-Bedel Bokassa.

Plusieurs de ces témoins, eux-mêmes anciens détenus de la maison d'arrêt de la capitale, étaient interrogés sur les circonstances de la mort de dix officiers et sous-officiers, arrêtés en 1973 à la suite d'une tentative de coup d'Etat et considérés comme *« les prisonniers du président »*.

Selon M. Polycarpe Gbaguiri, lui-même détenu *« sans jugement pendant dix ans, cinq mois et onze jours »*, ces prisonniers *« avaient les mains et les pieds enchaînés au sol dans leur cellule ; la plupart ne recevaient aucune nourriture et finissaient par mourir de faim et de soif »*. Ceux qui survivaient à ce régime étaient extraits en pleine nuit de leur cellule et *« on ne les revoyait jamais »*.

Le témoin a encore précisé que certains des officiers ont été étranglés à l'aide de chaînes et achevés à coups de marteau. Les véhicules utilisés pour le transport des corps des détenus assassinés ne regagnaient Ngaragba que le matin suivant et *« étaient lavés à grande eau afin d'en faire disparaître le sang »*.

Cependant, comme au cours des précédentes audiences, aucun témoin n'a pu apporter de précision sur l'origine des ordres qui entraînaient l'organisation d'un tel régime carcéral. Jean-Bedel Bokassa a donc pu à nouveau rejeter toute responsabilité et attribuer ces atrocités à *« un mauvais fonctionnement de la maison d'arrêt de Bangui »*. *« Je ne peux que constater que, devant cette situation désastreuse, l'administration pénitentiaire a agi sans égard pour la protection des prisonniers »*, affirme l'ex-empereur.

Par ailleurs, M. Louis Alazoula, ancien ministre de l'intérieur de Jean-Bedel Bokassa, appelé à la barre par le procureur général, a indiqué que lui-même ne contrôlait pas la prison et qu'il n'avait pas accès aux cellules. *« Chaque Centrafricain sait bien que, à l'époque de Bokassa, tous les pouvoirs étaient démissionnaires et que toutes les décisions étaient inspirées par le chef de l'Etat »*, a-t-il conclu.

Quatre expulsions de N'Djamena

Journalistes indésirables

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Rien, dans le spectacle qu'offre, ce mardi matin 29 décembre, l'aéroport de la capitale, ne trahit une quelconque effervescence militaire. Rien ne laisse deviner que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT), là-haut, dans le nord du pays, en plein massif du Tibesti, sont confrontées à une situation critique. L'harmattan, ce vent du désert, noie tous les détails du paysage dans un cocon ouaté. C'est à peine si, en bordure du goudron de la piste, on distingue de lourds camions et quelques dizaines de militaires occupés à agrandir le ruban d'asphalte : N'Djamena pourra désormais recevoir des avions gros porteurs type Boeing-747. Il est 8 heures, lorsque quatre Jaguar, suivis de deux Mirage et d'un avion de transport Transall décollent, dans un nuage de sable. Mission de routine, probablement...

Dans une salle de l'aéroport, trois journalistes français – Marie-France Osenda, de l'Agence France-Presse, François Hauter, du *Figaro*, et l'envoyé spécial du *Monde* sont enfermés depuis la veille au soir et gardés par plusieurs soldats. A leur arrivée, lundi soir, les autorités ont estimé que les visas délivrés la veille à Dakar dont ils étaient porteurs n'étaient pas *« conformes »*. Passeports et billets d'avion sont bientôt confisqués et l'ordre nous est donné de prendre un vol en instance pour Jeddah (Arabie saoudite). Refus, moments de tension, puis, dans la nuit, fouille extrêmement tatillonne de tous les bagages.

Le lendemain, la décision est mise à exécution : expulsion à bord d'un avion en partance pour Niamey. Dès le lundi matin, les journalistes déjà présents à N'Djamena se sont vu signifier la même décision : tous les correspondants de presse doivent quitter le territoire. Steven Smith, envoyé spécial de l'agence Reuter et de Radio-France Internationale, qui avait été dûment accrédité auprès des autorités, est également expulsé, mais le correspondant de l'AFP, Bernard Apfeldorfer, à qui a pourtant été intimé le même ordre, semble bénéficier d'un sursis.

« Secrets militaires »

A l'évidence, cette décision, qui émane de la présidence tchadienne, est directement liée à la situation militaire dans le Nord et non à un problème de visa. Le directeur de la sûreté nationale tchadienne indiquera à l'envoyé spécial de Reuter : *« Cette mesure est globale. La présence des journalistes à N'Djamena est jugée inopportune en ce moment. Cette décision a été prise compte tenu de la situation militaire actuelle. »* Zouar, l'une des trois localités du nord-ouest du Tibesti, avec Wour et Bardaï, où résistaient jusque-là les Forces armées populaires (FAP) fidèles à M. Goukouni Oueddeï, est « tombée » lundi aux mains des troupes libyennes, alors que, quarante-huit heures plus tôt, les renforts, partis le 15 décembre de N'Djamena, avaient enfin fait leur jonction, dans le Tibesti, avec les maquisards des FAP. La chute de Zouar, nous disait il y a quelques jours, à Paris, le porte-parole des FAP, M. Ahmed Kallen, risque fort de déterminer toute la « bataille du Tibesti ».

Nul ne sait encore dans quelle mesure la colonne des FANT – environ un millier d'hommes et plusieurs centaines de véhicules – a été concernée par ces derniers combats et si elle a subi des pertes. Selon les autorités tchadiennes, ces renforts sont arrivés à Enneri-Miski, une localité proche de Yebbi-Bou, soit très à l'est de la zone des affrontements (Zouar et Bardaï), mais cette information reste sujette à caution.

C'est, selon toute vraisemblance, le revers subi par les forces du président Hissène Habré qui est à l'origine de la décision d'expulser les correspondants de presse de N'Djamena. Les autorités tchadiennes ont en effet été ulcérées de lire dans la presse française des informations concernant leurs mouvements de troupes vers le Nord. Malgré l'instauration de la censure – effective depuis vendredi dernier, – la présence des journalistes, ont-elles estimé, risquait, par la divulgation de *« secrets militaires »*, de mettre en danger leurs propres forces. Les communiqués de Radio-Tchad depuis quelques jours montrent, en outre, que le gouvernement tchadien est de plus en plus amer en ce qui concerne la faiblesse de l'aide apportée au Tchad par les *« pays amis »* – la France et les Etats-Unis.

Les vivres, le carburant et les munitions parachutés par l'armée française dans la nuit du 16 au 17 décembre ont été « consommés » depuis longtemps par les FAP.

Ce refus d'autoriser l'entrée du terroire tchadien à la presse internationale – approuvé, semble-t-il, par le gouvernement français, qui, à l'inverse de Washington, n'a pas protesté contre les mesures imposées aux journalistes – apparaît en tout cas comme un artifice peu efficace pour masquer la réalité de la situation militaire dans le nord du Tchad.

LAURENT ZECCHINI.

Proche-Orient

Trois otages juifs libanais assassinés à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Le 1er février, l'Organisation des opprimés sur terre annonçait l'assassinat d'Elie Hallak, le « médecin des pauvres », dont le corps n'a jamais été retrouvé. Puis le silence retombait sur ces otages.

Dans son nouveau communiqué, l'Organisation des opprimés sur terre affirme qu'elle ne *« rendra les corps »* des nouveaux suppliciés qu'à condition qu'*« Israël mette un terme à ses exactions au Liban sud, se retire de la zone de sécurité qu'il a établie dans cette région et libère tous les prisonniers détenus à Khyam. Si ces conditions ne sont pas réalisées, nous exécuterons les autres espions israéliens que nous détenons »*, conclut le communiqué.

La petite communauté juive du Liban, encore forte de six mille personnes au lendemain de la guerre de six jours compte maintenant moins d'une centaine de membres.

Après la vague d'enlèvements de mars 1985, la plupart avaient fui à Beyrouth-Est, en zone chrétienne. Le sort des otages juifs demeure particulièrement incertain et l'on connaît peu de chose sur cette organisation dont les revendications concernent uniquement la politique israélienne ; aucun élément nouveau n'est intervenu à cet égard qui expliquerait les trois derniers assassinats.

L'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), qui a libéré le 24 décembre dernier Aurel Cornéa, mais qui détient toujours Jean-Louis Normandin, a affirmé de son côté que *« les déclarations mensongères de M. Chirac, qui attribue un rôle positif à MM. Amine Gemayel* [le président libanais] *et à Yasser Arafat dans la libération d'Aurel Cornéa, risquent de compliquer l'affaire des otages »*. Dans un communiqué manuscrit et difficile à authentifier, parvenu à une agence de presse étrangère à Beyrouth, l'OJR a violemment critiqué les remerciements exprimés par le premier ministre au gouvernement libanais et à des *« responsables palestiniens »* pour cette libération.

L'OJR dénonce la *« fausse attribution d'un rôle positif à des personnes comme Yasser Arafat et Amine Gemayel. (...) Chirac sait parfaitement qui a obtenu la libération des otages français. D'ailleurs nous avons bien précisé que cette libération* [d'Aurel Cornéa] *est intervenue grâce à la médiation de l'Iran, de la Syrie et dans une moindre mesure de l'Algérie »*.

Bombardements sur les camps palestiniens

L'OJR conclut que les *« déclarations mensongères de M. Chirac lui font perdre le crédit qu'a acquis son gouvernement et risque d'avoir des effets négatifs sur l'affaire des otages français »*.

Lors du retour d'Aurel Cornéa, à Paris, dans une courte allocution à Orly, M. Chirac avait remercié, dans l'ordre, l'Algérie, les responsables palestiniens, la Syrie et le Liban, dont le rôle s'est d'ailleurs, semble-t-il, limité au transfert, par un hélicoptère de l'armée libanaise du collaborateur d'Antenne 2 de Beyrouth à Larnaca.

Il ne fait pas de doute que, malgré les messages de remerciements de M. Chirac au président Assad, la Syrie qui a tenté jusqu'au bout de faire passer Aurel Cornéa par Damas, ne peut qu'être ulcérée des conditions de cette libération. En remerciant officiellement les Palestiniens, dont l'Algérie a aussi tenu à souligner le rôle, M. Chirac consacrait le retour politique au Liban de l'OLP, retour qui se fait aux dépens de la Syrie. L'Iran, oublié des remerciements, a pu aussi se rappeler au bon souvenir de groupes qui dépendent toujours plus ou moins de lui. Ce communiqué de l'OJR semble en tout cas montrer que les luttes d'influence sur les preneurs d'otages se multiplient compliquant encore la situation à un moment où la lutte entre Palestiniens et milice chiite Amal, principale alliée de Damas, continue.

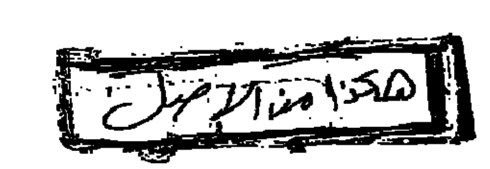
Les bombardements se sont en effet poursuivis mardi sur les camps palestiniens de Beyrouth, faisant deux morts, selon des sources palestiniennes, en dépit du cessez-le-feu unilatéral décrété par le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri.

Dans la région de Tripoli (au nord du pays), les forces syriennes ont arrêté mardi une dizaine de fondamentalistes musulmans au cours des opérations de ratissage qu'elles mènent depuis deux semaines dans ce secteur. Les personnes arrêtées seraient des partisans de Chikh Minkara, un des dirigeants du mouvement de l'unification islamique (MUI, organisation fondamentaliste sunnite de la région de Tripoli).

Selon les correspondants sur place, les soldats syriens ont cependant relâché une grande partie des personnes qu'ils avaient appréhendées la semaine dernière au cours de rafles massives dans les villages au nord de Tripoli. L'ampleur des actions entreprises par la Syrie dans une région qu'elle contrôle pourtant depuis longtemps est une nouvelle preuve des difficultés qu'elle éprouve au Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **LA GUERRE DU GOLFE : L'Iran dément avoir perdu des dizaines de milliers d'hommes.** – L'Iran a démenti mardi 30 décembre les affirmations irakiennes selon lesquelles des dizaines de milliers de soldats iraniens auraient été tuées ou blessés lors de l'offensive lancée par Téhéran la semaine dernière sur l'estuaire du Chatt-el-Arab. Kamal Kharrazi, du bureau d'information militaire, a assuré que moins de six milles Iraniens ont participé à l'assaut. *« Nous avons choisi quarante petites unités opérationnelles. »* – *(Reuter.)*



Asie

CHINE

Nouvelles manifestations à Pékin

(Suite de la première page.)

Une affiche retourne à son avantage les *« quatre principes fondamentaux »* sur lesquels le parti fonde son pouvoir : direction du parti, socialisme, dictature de la démocratie populaire et pensée de Mao Zedong. L'un des nouveaux principes propose la nomination de M. Fang Lizhi, vice-recteur de l'université de Hefei, où eut lieu la première manifestation, comme représentant des étudiants à l'Assemblée nationale populaire (ANP) : *« Si nos élections peuvent réellement traduire les aspirations populaires, alors nos pourrons atteindre le niveau des élections philippines »* (qui portèrent au pouvoir Mme Cory Aquino et qui ont eu un grand impact en Chine). *« Si chacun de nos votes avait le même poids que celui du camarade Deng Xiaoping, alors il est sûr que Fang serait élu vice-premier ministre ou même président. »*

La bête noire des étudiants n'est pas M. Deng. C'est surtout le vice-premier ministre Wan Li, qui a déclaré à l'université de Hefei que *« la démocratie est seulement quelque chose que l'on peut offrir comme un présent »*. Pour eux, la démocratie est un droit. Et à ceux qui affirment que la *« démocratie bourgeoise occidentale »* n'est pas une vraie démocratie, ils répondent qu'il en est de même en Chine, et qu'aux Etats-Unis, la liberté de la presse existe...

Calmes, s'exprimant clairement, recherchant le contact avec les journalistes étrangers, ils disent représenter une moitié des étudiants de Beida. Ils insistent sur leur volonté de développer *« Démocratie et liberté »*, *« de manière concrète et non abstraite comme les manifestants du 18 septembre 1985 »*, ainsi que le dit l'un d'eux. Ce dernier ajoute : *« Nous savons que nous n'obtiendrons rien tout de suite, car nous ne disposons pas de la force. Mais nous sommes prêts à continuer pendant des années. Nous voulons un vrai multipartisme et non pas l'oppression de la majorité par une minorité. »* Il compte profiter des vacances universitaires pour rentrer chez lui et y diffuser les idées propagées par les manifestants. Mais un de ses camarades trouve que l'idée n'est pas réaliste.

« Les ouvriers et les paysans ne nous comprennent pas encore », nous dit un autre étudiant. *« Mais nous disons tout haut ce qu'ils pensent tout bas. Nos slogans, vous pouvez les entendre dans les conversations privées, dans les trains. Même s'ils n'osent le dire tout haut, dans le fond de leur cœur nos parents nous soutiennent. »* Pourtant certains slogans sont fort crus. Le *Quotidien de Pékin* en a même cité un que l'on peut traduire par : *« Les principes fondamentaux peuvent aller se faire foutre »*. On peut entendre des jeunes dire que les *« partis démocratiques »* tolérés par le PCC sont *« bidons »*, qu'il faudrait un bipartisme, peut-être même entre le PCC et le Kuomintang, que ce bipartisme existe déjà en fait au sein du PCC entre conservateurs et progressistes, que si cela était nécessaire et si le peuple le voulait, il faudrait bouleverser de fond en comble le PCC, voire le remplacer par quelque chose d'autre...

Il ne faudrait pas en déduire que les étudiants veulent en découdre avec le pouvoir, qu'ils souhaitent un changement radical de régime. Ils sont sages, étudient et veulent un bon emploi. Mais ils ont, comme leurs camarades français, un ras-le-bol et ressentent fortement le conflit de générations. Ils tolèrent mal la langue de bois du parti, même si celui-ci est prêt à certaines réformes allant dans le sens de la libéralisation. Cette attitude paternaliste du parti qui affirme que seul un petit pourcentage d'étudiants a manifesté alors que la majorité travaille, que leurs objectifs sont bons, mais que leurs méthodes troublent *« la stabilité et l'unité »* indispensables aux réformes, n'est pas acceptée par beaucoup de jeunes intellectuels, de même n'admettent-ils pas que seul le parti peut assurer la démocratisation, car il est *« l'unique représentant des aspirations du peuple »*.

ALLÔ! M. DENG?
VOUS AVEZ BESOIN
D'UN CONSEIL?

PANCHO

Les autorités craignent avant tout que la contestation estudiantine déborde sur les autres catégories sociales. Ainsi s'expliquent les arrestations de non-étudiants impliqués dans les manifestations et les appels à la population pour qu'elle respecte la direction du parti et s'abstienne de suivre les *« fauteurs de troubles »*. Ceux-ci pourraient bien se manifester à nouveau le 1er janvier : les étudiants se sont donné, en effet, rendez-vous sur la place Tiananmen, pourtant interdite à tout rassemblement.

Jusqu'ici, le régime a hésité entre la carotte et le bâton. Le bâton, cela a été l'interdiction renouvelée des Dazibao – bannis depuis 1980, et la fin du « mur de la démocratie », – le rappel des « quatre principes fondamentaux » et la montée au créneau des vieux conservateurs comme le vice-président de la commission des conseillers du parti, M. Wang Zhen, qui a dénoncé *« certaines personnes qui propagent un nihilisme national, dénigrent la Chine et veulent une occidentalisation totale, du libéralisme bourgeois »*. C'est même une *« négation du système socialiste »*, a ajouté M. Bo Yibo, également vice-président de la commission des conseillers, M. Wang Zhen vient de réaffirmer, à Tianjin, qu' *« il ne sera jamais permis »* à un petit groupe de gens de tenter de nier ou de briser le principe de la direction du pays par le parti au nom de la liberté et de la démocratie. *« Il faut renforcer notre vigilance contre une poignée de gens qui ont des buts cachés et qui s'opposent constamment aux quatre principes fondamentaux »*, a-t-il ajouté. Par ailleurs, les conditions mises pour l'organisation de manifestations légales rendent celles-ci fort difficiles, même si, en en fixant ces règles, les autorités les reconnaissent implicitement.

Des manifestations « compréhensibles »

Dans une conférence de presse, le vice-ministre de la commission d'Etat pour l'éducation, M. He Dongchang, a reconnu que, même si ce n'était pas bien de manifester dans les circonstances présentes, il était possible de le faire dans des *« circonstances spéciales »*. *« Dans un certain sens »*, a-t-il dit, le récent mouvement *« n'est pas une mauvaise chose »* et pourrait aider à corriger les erreurs et *« le grave problème de la bureaucratie »*. *« Il est compréhensible »*, a-t-il ajouté, que la majorité des étudiants souhaite une accélération des reformes politiques, mais il faut laisser au parti le soin de parfaire la démocratie... En rendant compte de cette intervention, la télévision a diffusé pour la première fois, mardi soir, des images des manifestations de Shanghai. Jusqu'à présent, les Chinois intéressés avaient dû se contenter d'écouter « la Voix de l'Amérique ».

Autre signe de souplesse, la publication des nouvelles réglementations sur l'élection des représentants aux assemblées locales, qui choisiront dans le courant de 1987 les nouveaux députés à l'Assemblée nationale populaire. Pour la première fois, non seulement le parti, mais aussi les « organisations sociales » et des groupes d'individus (s'ils sont un minimum de dix) pourront présenter une liste de candidats. Les électeurs auront donc un choix à faire, alors qu'auparavant ils ne pouvaient se prononcer que sur un seul candidat. Il va de soi cependant que le PCC aura toujours la majorité et qu'il aura, d'une manière ou d'une autre, son mot à dire dans le choix des candidats. Cette décision avait toutefois été prise le 2 décembre, soit avant le début des manifestations.

Une répression modérée

Jusqu'à présent, les principaux dirigeants chinois se sont abstenus de prendre position publiquement. Un sérieux débat a cependant eu lieu au sein de la direction du parti entre partisans de la manière forte et modérés. Chacun tente d'utiliser à son profit les récents événements, les conservateurs pour imposer leur opinion selon laquelle des réformes trop rapides ne peuvent que susciter des troubles et réveiller de vieux démons, les réformistes pour montrer que le désir de changement est profond et qu'il ne faut pas le contrarier, mais au contraire le canaliser. Pour leur part, les étudiants se défendent d'avoir été *« manipulés »*.

La répression a été jusqu'à aujourd'hui des plus modérées : seule une poignée d'*« agitateurs »*, dont on précise qu'aucun n'est étudiant, ont été arrêtés. Il faudra attendre la rentrée universitaire, à la mi-février, pour voir si d'autres mesures sont prises. Mais elles seront délicates du fait que, contrairement au « mur de la démocratie » de la fin des années 70, aucun meneur estudiantin n'est apparu en tête d'un mouvement largement spontané. La contestation étudiante deviendra-t-elle, à nouveau, une constante de la vie politique chinoise ?

PATRICE DE BEER.

THAILANDE : la fin d'un espoir

Le camp de réfugiés cambodgiens de Khao-I-Dang ferme ses portes

L'un des camps de réfugiés les plus connus de Thaïlande, celui de Khao-I-Dang, qui a accueilli jusqu'à cent quarante mille Cambodgiens à la fois, va être progressivement vidé de ses quelques vingt-six mille pensionnaires actuels. Ces derniers seront répartis, à compter du 1er janvier, entre différents camps situés à proximité de la frontière cambodgienne.

Khao-I-Dang se trouve lui-même à une vingtaine de kilomètres de cette frontière. Mais ses pensionnaires avaient le privilège d'être considérés, par les Thaïlandais, comme des *« immigrants illégaux »* et de bénéficier ainsi de l'aide du HCR, Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU, au même titre que les « réfugiés de la mer » vietnamiens et ceux du Laos.

Les derniers pensionnaires de Khao-I-Dang – qui n'ont pu trouver aucun pays d'accueil définitif – vont perdre ce statut pour devenir des « personnes déplacées », ce qui est déjà le cas du quart de million de civils khmers installés, sur la frontière cambodgienne, dans des camps qui se réclament soit du prince Sihanouk, comme Site B, soit de M. Son Sann (Site 2) ou encore des Khmers rouges, les trois factions de la résistance. Les Thaïlandais n'ont jamais reconnu l'existence légale de ces populations et l'aide qu'elles reçoivent leur est fournie par l'UNBRO, un organe de l'ONU spécialement créé à leur intention.

La fermeture de Khao-I-Dang signifie, que, dans un premier temps, les quelque quatre mille trois cents clandestins du camp seront transférés à Site B. Dans une deuxième phase, sept mille autres seront répartis entre Site B et Site 2. Le reliquat, environ quatorze mille personnes, sera invité, selon les autorités thaïlandaises, à gagner le camp de leur choix parmi ceux de la résistance.

« Voilà déjà onze ans que la Thaïlande supporte le poids des réfugiés », a déclaré M. Prasong Soonsiri, principal responsable thaïlandais, pour expliquer cette décision. La Thaïlande, a-t-il ajouté, s'inquiète de la lenteur des pays occidentaux à offrir un asile définitif à des réfugiés indochinois auxquels Bangkok n'offre qu'un accueil provisoire. Déjà, en mai dernier, un camp de réfugiés vietnamiens de la mer, celui de Sikiew, avait été fermé.

Pour des centaines de milliers de Cambodgiens, qui y ont transité ou ont tenté de le faire, Khao-I-Dang a été, pendant une dizaine d'années, la première étape vers la liberté ou, à défaut, le symbole de l'espoir. A compter du 1er janvier 1987, aucun réfugié n'y sera plus admis. Une fois le camp vidé, il pourrait être transformé en hôpital de campagne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

1986 en France et dans le monde

(Suite de la première page.)

Les Français le sentent bien qui, tout en partageant probablement au fond de leur cœur le scepticisme un rien dédaigneux de Raymond Barre à l'égard des possibilités de ladite cohabitation, ont montré dans tous les sondages qu'ils lui étaient extrêmement attachés. Au point de valoir des sommets de popularité à un président de la République dont les amis politiques n'avaient obtenu, le 16 mars, que le tiers des voix.

Quelle que soit, en tout cas, la virulence des affrontements politiques auxquels ont conduit, avant la crise étudiante, des projets de réforme portant sur des sujets aussi variés que la loi électorale, les privatisations – y compris celles des prisons et de TF 1, – la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, le code de la nationalité, l'aménagement du temps de travail, aucun des deux partenaires de la cohabitation n'a manifesté l'intention d'y mettre fin : chacun sait bien que, comme l'a dit un ministre – est-ce Philippe Séguin ? – la cohabitation est le contraire du *« western »* : c'est le premier qui tire qui meurt.

C'est ainsi que Jacques Chirac a avalé sans trop grommeler les avenants que François Mitterrand a introduits dans la loi de programmation militaire. De même ont-ils pu, d'un commun accord, repousser la requête américaine de survol du territoire français pour aller bombarder Tripoli et Benghazi ; pousser à l'adoption, par le Parlement, d'un « acte unique européen », qui promet au Marché commun de mériter son nom à partir de... 1992 ; accéder aux demandes d'équipement d'un Hissène Habré désireux de profiter de la brouille entre son vieil ennemi Goukouni Oueddeï et Kadhafi pour reconquérir la moitié nord du Tchad, passée depuis des années sous la suzeraineté de fait de la Libye.

Le terrorisme

On pourrait citer bien d'autres exemples, pour la plupart de moindre portée. Mais il y a surtout la lutte contre le terrorisme auquel la France a payé, au cours de l'année 1986, un tribut particulièrement lourds. Il est significatif qu'une bombe ait éclaté aux Champs-Elysées, le 20 mars, au moment même où Jacques Chirac rendait publique la composition de son gouvernement. Le « renforcement » aussitôt annoncé par le premier ministre des « moyens de lutte » contre ce fléau n'a pas empêché que six bombes tuent onze personnes à Paris en septembre, ni que Georges Besse soit assassiné, un soir, en rentrant paisiblement chez lui. Et c'est par miracle qu'Alain Peyrefitte, un mois plus tard, a échappé à un attentat, un malheureux mécanicien trouvant la mort à sa place.

Certaines de ces actions sont le fait, selon toute vraisemblance, des fanatiques d'Action directe : groupuscule essentiellement français, mais avec de fortes connexions allemandes et italiennes. Il y a aussi le terrorisme basque, qui a sa spécificité, et contre lequel François Mitterrand avait donné lui-même, bien avant le retour de la droite aux affaires, le signal d'une coopération poussée avec la police espagnole. Le plus dangereux demeure celui qui prolonge sur le sol français les hécatombes de l'Orient. Non seulement parce que des gouvernements étrangers s'y trouvent, à des degrés divers, impliqués, mais aussi parce que, si les exigences de ceux qui cherchent à faire chanter, par les bombes et les prises d'otages, le gouvernement français sont rudes, il n'est pas aisé de déterminer le degré de représentativité, et donc d'efficacité, des divers intermédiaires qui proposent, sans bien sûr négliger de se les faire payer, leurs bons offices.

Que l'Iran soit de ceux-là tombe sous le sens. Il faudrait être autruche pour croire que les cinq libérations d'otages intervenues au cours de l'année ne doivent rien à l'expulsion de France de Radjavi, l'ennemi juré de Khomeiny, comme au début le remboursement du crédit consenti à Paris par le chah comme acompte sur l'achat de réacteurs nucléaires auxquels a renoncé le vertueux imam.

Même jeu avec la Syrie. Que les moyens de pression dont elle dispose sur la famille Abdallah, tenue pour responsable des attentats de septembre à Paris, aient été mis à profit pour obtenir, à tout le moins, une trêve, personne n'ose plus le contester. Et c'est ce qui explique que Jacques Chirac se soit refusé à adopter les mesures de rupture que réclamait la « dame de fer », à l'automne, pour punir le gouvernement de Hafez El Assad de son implication dans un attentat manqué à l'aérodrome de Heathrow contre un avion israélien.

Adieu Rambo...

Le premier ministre en était à se faire traiter de couard par de vertueux censeurs américains lorsque s'est produit, à Washington, le coup de théâtre qui, du jour au lendemain, l'a dédouané : c'est là, et non pas à Paris, il a bien fallu le reconnaître, que le roi était nu.

Il est vrai que l'année avait mal commancé pour l'Amérique, avec la tragédie de Challenger, coup de massue porté à l'optimisme naturel d'une nation qui croyait avoir trouvé dans l'espace la « nouvelle frontière », indéfiniment repoussée, de sa grandeur. D'autres échecs avaient suivi, ceux-là sans mort d'homme, au cours d'essais de fusées militaires.

L'horizon économique s'alourdissait au fur et à mesure que se creusaient le déficit du budget et celui du commerce extérieur. On n'arrivait pas à y croire, mais le pays s'endettait, et s'endettait lourdement. Le Congrès se faisait de plus en plus prier, et il fallait à Reagan des trésors de persuasion pour obtenir enfin le vote de crédits d'aide aux « contras » du Nicaragua. A Reykjavik, en octobre, le président faisait à Gorbatchev des concessions dont l'ampleur laissait ses alliés européens pantois. Elles n'ont été remises en question que parce que le numéro un soviétique, encouragé par l'apparente faiblesse de son interlocuteur, a cru possible d'obtenir en prime la renonciation des Etats-Unis à cette initiative de défense stratégique dont « Ron » croit dur comme fer qu'elle mettra pour toujours le territoire national à l'abri de toute agression.

Il a fallu cependant l'Irangate pour que tout le monde s'aperçoive que Rambo, décidément, n'était plus dans Rambo. Le champion du monde de la fermeté, qui donnait des leçons à tout un chacun, avait couvert la livraison d'armes à l'Iran par Israël pour obtenir la libération d'otages américains, l'argent obtenu en échange allant illégalement aux guérilleros du Nicaragua ! Y aurait-il, depuis Kennedy, une malédiction sur les présidents des Etats-Unis ? L'homme qui, par son talent de « communicateur » et son apparente résolution, avait redonné son âme à l'Amérique, qui allait lui faire gagner la lutte engagée contre l'« empire du mal », est apparu à la télévision comme un vieillard épuisé, sans vraie chance de remonter la pente avant l'inévitable sortie de scène de janvier 1989...

Du nouveau à l'Est ?

C'est naturellement ce moment que Gorbatchev choisit pour amener les plus sceptiques à se demander si quelque chose n'est pas, enfin, en train de bouger en URSS. Il ne s'est pas contenté, en effet, de sourire à tout bout de champ. De multiplier les concessions en matière de contrôle des armements. De retirer quelques régiments d'Afghanistan. De laisser Jaruzelski décréter en Pologne une amnistie si générale que Lech Walesa a pu reconstituer au grand jour la direction de son mouvement officiellement dissous. De légaliser le travail noir.

A trois heures du matin, une nuit de décembre, il a appelé Sakharov, qui se demandait encore, dans son exil de Gorki, pourquoi, sans qu'il ait rien demandé, on lui avait installé, la veille, le téléphone. Et il l'a informé qu'il était désormais libre. Libre non seulement de rentrer à Moscou et de reprendre ses recherches à l'Académie des sciences. Mais libre de dire publiquement ce qu'il pensait. De la politique de *glasnost*, de franchise, à laquelle le numéro un soviétique s'était engagé, voilà bien le trait le plus saisissant. Surtout lorsqu'on apprend, au même moment, par l'agence Tass, que des émeutes officiellement « nationalistes » ont éclaté au Kazakhstan. Surtout lorsque l'enquête sur le désastre de Tchernobyl, qui a mis en évidence l'irresponsabilité d'un bon nombre de prétendus responsables économiques et politiques, se déroule dans des conditions de précision et de clarté sans précédent en Union soviétique.

En conclure que celle-ci est en route vers le libéralisme politique relèverait d'une naïveté sans bornes, alors que, quelques jours avant le retour d'exil de Sakharov, on avait appris la mort au Goulag du dissident Martchenko. Comment pourtant ne pas noter, alors que l'horizon paraît chargé de tant de menaces, que personne, décidément, n'aura réussi à faire disparaître du cœur de l'homme l'aspiration à la liberté ?

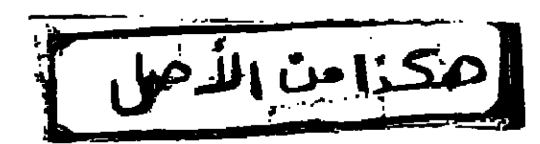
Bien d'autres signes le montrent. 1986 a commencé avec l'entrée dans la Communauté européenne d'une Espagne et d'un Portugal qui fêtaient les dix ans de leurs noces avec la démocratie. Celle-ci s'est consolidée dans la majorité des pays d'Amérique latine, Argentine, Brésil et Uruguay en tête. Haïti s'est débarrassé du sinistre Bébé Doc, et le non moins sinistre Marcos a dû céder la place, aux Philippines, à la veuve de celui qu'il avait fait assassiner. La tâche de Cory Aquino n'est certes pas facile, mais elle a déjà réussi, avec son bon sourire d'institutrice courageuse, à déjouer quelques complots et à conclure un cessez-le-feu avec la guérilla communiste.

La liberté a de l'avenir

Qu'elle soit arrivée au pouvoir l'année même où New-York célébrait, dans une liesse bon enfant, le centenaire de la statue de la Liberté, est d'une symbolique trop forte pour que l'on ne se reprenne pas à espérer que, contrairement à une idée trop répandue, il y a plus d'avenir dans le monde pour la liberté que pour les mille et une formes du despotisme qui sévissent encore de l'Europe de l'Est à l'Afrique blanche et noire et au Chili. Comment ne pas mettre en parallèle la prospérité du Sud-Est asiatique et le désastre de l'économie vietnamienne ? Qui aurait cru, alors que la Chine traversait les années sombres de la révolution culturelle, qu'en 1986 des dizaines de milliers d'étudiants descendraient dans la rue dans toutes les grandes villes du pays pour réclamer plus de liberté ?

ANDRÉ FONTAINE.






Ce soir, venez avec une star!
A minuit, découpez
et passez la tête.
Glen Turner Privilège.
21 ans d'âge.
Sachez apprécier et consommer avec modération.

Europe

URSS

L'IDS est un programme « destructif et inutile » mais « il ne faut pas le surestimer »

estime Andreï Sakharov

Andreï Sakharov a accordé, lundi soir 29 décembre, au correspondant à Moscou de l'agence France-Presse, Milan Dragovic, un entretien au cours duquel il a précisé sa pensée sur diverses questions abordées lors de précédentes déclarations.

S'agissant de l'initiative de défense stratégique – ou « guerre des étoiles », – il a notamment déclaré : « *Je pense que l'IDS est avant tout un système défensif qui, bien entendu, est partie intégrante d'un système stratégique global. Mais il ne faudrait pas croire que l'IDS soit tout à fait inoffensive. D'ailleurs, le traité ABM de 1972 a été signé parce qu'on s'était rendu compte que la défense antimissile peut rompre l'équilibre stratégique, de même que les systèmes offensifs. Je pense néanmoins que les projets concrets qui sont étudiés à l'heure actuelle montrent qu'il s'agit d'une arme défensive. Cela ne veut pas dire qu'à l'avenir des projets offensifs n'apparaîtront pas (...).*

» *Pour l'heure, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de l'IDS. Rien n'indique que l'on puisse créer des armes spatiales de frappe espace-sol plus efficaces que les fusées balistiques sol-sol existantes. Si la question se posait, il faudrait l'examiner séparément. Cela dit, je suis sceptique à l'égard de l'IDS, et c'est un programme qui ne me plaît pas. Il est destructif et inutile, il n'apporte rien à l'humanité pour son salut. Mais il ne faut pas surestimer son danger.*

» *Je ne pense pas que l'IDS soit un moyen de défense efficace contre les fusées nucléaires. Je pense qu'une telle défense peut toujours être battue en brèche par l'adversaire grâce à des moyens offensifs. Mais les travaux sur l'IDS sont déjà en cours dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis et probablement aussi en URSS.* »

« *Il est important*, ajoute l'académicien, *de se mettre d'accord pour que l'ampleur des travaux sur l'IDS ne soit pas un sujet de division. Il ne faut pas poser d'ultimatum et considérer l'IDS comme un obstacle à la solution des autres problèmes de désarmement (...). Le concept du paquet rigide* (tel qu'exposé par les Soviétiques à Reykjavik) *n'est pas correct, il compromet les chances de parvenir à un accord.* »

A propos des essais nucléaires : Andreï Sakharov rappelle qu'il a eu, au début des années 60, des « *discussions très vives* » à ce sujet avec Nikita Khroutchtchev. « *J'ai été*, dit-il, *l'un des initiateurs de la signature du traité du 5 août 1963 entre l'URSS, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis interdisant les tests sous-marins, dans l'atmosphère et dans l'espace. J'ai toujours milité pour l'interdiction des essais nucléaires en raison des effets biologiques secondaires qu'ils entraînent.* »

Tchernobyl

Andreï Sakharov poursuit : « *Aujourd'hui, nous sommes confrontés au même problème des effets biologiques, après la catastrophe de Tchernobyl (...). Je ne sais pas comment cela a pu se produire, car je ne possède pas de données scientifiques. Mais il est certain que la catastrophe est le résultat d'un grand nombre d'erreurs et que ce type de centrale (RBMK) n'est pas des plus fiables, je dirais même qu'il n'est pas fiable du tout. (...). Beaucoup de gens seront affectés par les retombées radio-actives. Ils ne sont pas encore malades, mais une probabilité existe qu'ils soient atteints d'un cancer ou que des enfants naissent avec des altérations génétiques. Je maintiens que l'énergie nucléaire est nécessaire à l'humanité, mais il faut trouver des solutions qui règlent à 100 % le problème de sécurité.* »

Andreï Sakharov juge le climat politique actuel en URSS « *très contradictoire* ». « *Il y a*, dit-il, *une évolution vers davantage de transparence, ce qui a toujours fait défaut... Mais il faut aussi des actes concrets. L'attitude du pouvoir à l'égard des prisonniers de conscience sera à cet égard significatif. (...) Ce sont des gens persécutés pour leurs opinions et leurs actes liés à leurs opinions, qui ne recourent pas à la violence et n'incitent pas à la violence. (...) Il importe de séparer ce problème de la politique, afin de ne pas tolérer la violence à laquelle pourraient être tentés de recourir divers groupes.* »

« Pas d'interview la corde au cou »

« *L'Occident*, dit encore l'académicien, *est intéressé à ce que l'URSS opère un tournant vers l'ouverture et amnistie tous les prisonniers politiques. Une société ouverte est plus sûre pour ses voisins. C'est aussi la meilleure voie vers la paix. Le respect des droits de l'homme est la tâche suprême que l'Occident doit s'assigner dans ses rapports avec les pays socialistes, l'URSS en particulier. La fermeté doit y être présente. Mais il ne m'appartient pas de dire quels moyens doivent être utilisés. Je n'ai pas le droit, par exemple, d'appeler à un boycottage économique.* »

Interrogé, enfin, sur ses contacts avec les autorités, Andreï Sakharov répond : « *Je n'ai eu aucun contact avec le pouvoir depuis mon retour à Moscou et je n'en attends pas. Il y a deux mois, l'hebdomadaire* Temps nouveaux *m'a demandé d'écrire un article sur les essais nucléaires. Je n'ai même pas répondu. Un mois plus tard*, la Gazette littéraire *m'a demandé une interview. J'ai répondu par télégramme que je n'accordais pas d'interview avec une corde au cou.* »

TCHÉCOSLOVAQUIE

Un tribunal ordonne la libération de plusieurs membres de la section de jazz

Vienne (*Reuter*). – Un tribunal de Prague a ordonné, le mardi 30 décembre, la libération de deux membres de la section de jazz tchécoslovaque, Vlastimil Drda et Cestmir Hunat, détenus depuis septembre, et a demandé à l'accusation de réviser les chefs d'inculpation retenus contre les musiciens, a déclaré à l'agence Reuter l'avocat de la section, Me Josef Prusa. Le parquet ayant fait appel contre la décision de la cour, Vlastimil Drda et Cestmir Hunat resteront cependant en détention jusqu'à ce qu'une juridiction supérieure examine la demande d'appel.

La même cour avait ordonné deux jours plus tôt la libération de deux autres membres de la section, Milos Drda et Josef Skalnik, vice-président de la section. On ignore le sort de trois autres musiciens du groupe toujours en détention, Karel Srp, Vladimir Kouril et Tomas Krivanek.

De Prague, par téléphone, Me Prusa a précisé que la cour s'était réunie à huis clos, procédure utilisée lorsque le juge présidant le tribunal estime que les preuves font défaut ou qu'il y a eu un vice de procédure dans l'affaire traitée.

Les sept membres dirigeants de la section de jazz de l'Union des musiciens ont été arrêtés en septembre dernier, et accusés de mener des activités commerciales illégales et de publier des ouvrages en vue d'en tirer des bénéfices financiers. (*Voir notamment* le Monde *du 28 novembre.*)

YOUGOSLAVIE

Interdiction d'un livre sur la seconde guerre mondiale

Belgrade (*AFP*). – Un livre qui contredit la position officielle des autorités yougoslaves sur l'attitude du mouvement royaliste pendant la seconde guerre mondiale a été interdit, lundi 29 décembre, par le tribunal de Belgrade.

La partie contestée de l'ouvrage de l'historien Veselin Djuretic, intitulé *les Alliés et le Drame de guerre yougoslave*, est celle dans laquelle l'auteur traite des rapports entre les partisans de Tito et le mouvement « Tchetnik » (les forces royalistes du général Draza Mihailovic), qu'il présente comme un mouvement « *patriotique serbe antifasciste*, et non un « *parti de traîtres et de collaborateurs* », comme l'écrit l'histoire officielle.

La première édition du livre, parue sous les auspices de l'Institut de balkanologie de l'académie des sciences et des arts, était sortie il y a dix-huit mois, et un deuxième tirage avait eu lieu quelques mois plus tard.

[Le livre de Veselin Djuretic avait été violemment attaqué après sa parution en 1985. S'il n'avait pas été alors question d'interdiction, son auteur avait cependant été exclu de la Ligue des communistes yougoslaves pour « *diffamation historique et déviation idéologique* ». Deux autres historiens qui avaient recommandé la publication de l'ouvrage avaient été frappés de la même peine (*le Monde* des 3 et *4 novembre et 5 décembre 1985*)].

HONGRIE

Le rajeunissement des cadres doit donner un nouvel élan à la réforme économique

VIENNE
de notre correspondante

Le remplacement de plusieurs hauts responsables de l'économie hongroise au gouvernement et au parti par de jeunes technocrates a été annoncé, mardi 30 décembre, à Budapest. Il confirme la ferme résolution de l'équipe que dirige M. Janos Kadar, secrétaire général du PC, de mener à bien la réforme économique en cours.

M. Istvan Hetenyi, ministre des finances depuis 1980, âgé de soixante et un ans, a été remplacé par M. Peter Medgyessy, quarante-quatre ans, économiste de formation, qui était son adjoint depuis 1982. L'important office national du plan passe des mains de M. Lajos Faluvegi, soixante-deux ans – qui prend sa retraite – à celles de M. Laszlo Marothy, quarante-quatre ans, membre du bureau politique depuis 1975 et vice-premier ministre. Cet ingénieur agricole est l'un des collaborateurs les plus proches de M. Kadar parmi la jeune génération. M. Frigyes Berecz, ingénieur technicien, qui avait géré avec succès une des plus grandes entreprises de télécommunication, a été nommé vice-premier ministre à la place de M. Faluvegi. Au sein du parti, M. Miklos Nemeth, un économiste de trente-huit ans, a été chargé du département de politique économique du comité central.

Ce rajeunissement des cadres économiques doit permettre une « *réforme de la réforme* » souhaitée par de nombreux experts qui ont mis en garde contre les demi-mesures ayant trop souvent caractérisé la politique engagée depuis 1968. La relance de la réforme semble faire l'unanimité à la direction du parti, longtemps divisée sur les méthodes.

De mauvais résultats en 1986

1986 a été pourtant la deuxième année consécutive marquée par une nette dégradation des résultats économiques. Aucun des objectifs fixés n'a été atteint. Le revenu national a augmenté de 5 % au lieu de 7,5 %, la balance commerciale avec l'Ouest accuse un déficit estimé à quelque 500 millions de dollars (346 millions pour les six premiers mois de l'année), et le taux de croissance industrielle fixé à 2,5 % ne dépassera pas 1,5 %. En revanche, l'inflation dépassera, elle, le taux de 5 % pour atteindre au moins 7 % à 8 %, voire 10 % selon certains experts. A cela s'ajoute une dette extérieure brute en monnaie convertible de 14 milliards de dollars environ. Grâce à des réserves monétaires de l'ordre de 3,8 milliards de dollars la Hongrie n'a eu aucun mal, en 1986, à se procurer plus d'un milliard de crédits supplémentaires auprès des banques occidentales.

Les mesures qui viennent d'être prises s'expliquent, entre autres, par un mécontentement général de la population. Face à l'austérité annoncée pour l'année prochaine : les salaires sont gelés jusqu'au mois d'avril, et une nouvelle hausse des prix est attendue.

La revue *Beszeloe*, la plus importante publication de l'opposition éditée en *samizdat*, a dressé, dans son dernier numéro, un tableau assez sombre de la société hongroise. Mécontente de l'inflation qui l'oblige à doubler les journées de travail pour arriver à joindre les deux bouts, la population s'impatiente de plus en plus devant les insuffisances multiples des services publics, comme la crise du logement, le mauvais état des écoles et des services de santé, les lenteurs des transports publics et le mauvais état du réseau de télécommunication. Pour *Beszeloe*, il ne fait pas de doute que le succès de la réforme dépendra, dans une large mesure, du soutien que lui accordera l'opinion publique, soutien difficile à obtenir sans un minimum de réformes politiques.

« *Le parti de demain ne sera plus le même qu'hier* », avait dit M. Janos Berecz, secrétaire du comité central, devant la presse, fin novembre. Il avait bien précisé qu'il entendait par là une division plus efficace du travail entre le parti et le gouvernement, et un retrait partiel du premier de certains secteurs, notamment de l'économie. A la lumière du vent de réformes qui souffle sur l'Union soviétique, un certain optimisme semble justifié aux yeux des responsables hongrois, qui voient s'élargir leur marge de manœuvre.

WALTRAUD BARYLI.

ITALIE

Le gouvernement adopte des mesures visant à réformer le fonctionnement de la justice

ROME
de notre correspondant

Le conseil des ministres italien a adopté, lundi 29 décembre, un ensemble de mesures réformant le mode de fonctionnement de la justice. Ce dispositif, qui s'ajoute au nouveau code des prisons et prépare la délicate réforme du code de procédure pénale – qui devrait, notamment, attribuer des pouvoirs d'exception à la police pour la lutte contre le terrorisme, – répond au souci d'éviter trois référendums sur la justice qui étaient envisagés pour le printemps, si le législateur ne modifiait pas d'ici là les textes incriminés. Ces référendums sont proposés par une alliance de circonstance assez inhabituelle, regroupant socialistes et libéraux, deux des cinq formations au pouvoir, ainsi que le Parti radical, dans l'opposition.

L'un des trois référendums proposés vise l'abrogation de trois articles du code de procédure civile datant d'octobre 1940, c'est-à-dire de l'époque du fascisme, instituant « *certaines limitations* » à la responsabilité de magistrats ayant condamné à tort un accusé. Ces limitations enlevaient tout sens à la notion de responsabilité civile du juge. Le nouveau texte la reconnaît, en tenant l'Etat pour responsable du dédommagement d'un citoyen puni de manière illégitime par un magistrat ayant commis un acte de malveillance ou une faute grave. Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), autorité suprême de cet ordre professionnel, est autorisé à infliger au juge une sanction disciplinaire, assortie d'une amende.

Tribunal et parquet

Autre thème litigieux réglé en conseil des ministres : la séparation des pouvoirs entre tribunal et parquet. Les magistrats craignaient qu'en imposant un choix au sortir des facultés, empêchant tout passage ultérieur de l'une à l'autre fonction, on ne confine le juge d'instruction dans un isolement le rendant plus vulnérable au pouvoir politique. Le compromis retenu impose au juge de siéger au moins cinq ans dans un tribunal, avant de demander son transfert dans un parquet.

Distinction valable également pour les tribunaux de simple police, dont le magistrat responsable cumule actuellement, pour 679 des 899 tribunaux existants, les fonctions d'avocat général et de juge. Désormais, ces juridictions devront êtres dotées, à raison d'au moins un par circonscription judiciaire, d'un procureur de la République remplissant uniquement cette tâche.

De plus, les magistrats ne pourront plus incarcérer sur simples présomptions. Il faudra que celles-ci soient « *graves* ». Enfin, il est reconnu aux inculpés passibles d'une peine inférieure à trois mois un droit de conciliation avec le magistrat avant d'être déférés devant les tribunaux, procédure de dépénalisation des délits mineurs, qui devraient soulager considérablement la justice.

D'autres mesures concernent l'interdiction des charges extrajudiciaires pour les juges civils et la présence d'un avocat au tribunal qui statue sur les requêtes d'élargissement. Une procédure de défense d'office des accusés ayant un revenu inférieur à 5,2 millions de lires par an (25 000 francs) a été mise au point. Enfin, un crédit de 600 milliards de lires (2,8 milliards de francs) a été décidé pour moderniser les structures judiciaires, notamment en introduisant l'informatique.

(*Intérim.*)

Amériques

ÉTATS-UNIS

Nouvelles révélations sur le rôle d'Israël dans le scandale de l'Irangate

Nouvelles révélations dans l'affaire que les Américains désignent aujourd'hui indifféremment sous le nom d'Irangate ou d'Irans-cam, par référence à deux précédents scandales, ceux du Watergate et de l'Abscam. Le Watergate conduisit le président Nixon à la démission en 1973. Moins grave, l'Abscam, ou « *combine arabe* », n'en avait pas moins montré en 1980 la facilité avec laquelle certains parlementaires américains pouvaient succomber à la tentation des pots-de-vin.

Selon des sources émanant du Congrès et du département de la justice à Washington, l'idée de détourner vers les « contras » nicaraguayens une partie des fonds provenant des ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran aurait été soufflée au gouvernement de M. Reagan par un haut responsable israélien. C'est en tout cas ce qu'aurait affirmé le lieutenant-colonel Oliver North, limogé du Conseil national de sécurité fin novembre, à l'attorney général Meese au cours d'une conversation entre les deux hommes, le 23 novembre. M. Meese aurait fait état de cette conversation lors d'une récente audition à huis clos devant le Congrès.

La personnalité israélienne mentionnée par le lieutenant-colonel North devant le ministre de la justice serait M. David Kimche, alors directeur général du ministère des affaires étrangères de Jérusalem. L'affaire aurait été débattue au cours d'une rencontre entre MM. North et Kimche, il y a environ un an.

« Un fieffé menteur »

Si les propos prêtés au lieutenant-colonel North par M. Meese étaient confirmés, cela signifierait que les Israéliens ont joué dans cette complexe affaire un rôle plus important qu'on ne l'imaginait jusqu'à présent. Interrogé par le *New York Times*, M. Kimche, qui a abandonné ses fonctions officielles en octobre, a apporté un démenti sur ce point : « *Tout cela est ridicule*, a-t-il dit. *Si c'est ce qu'Olivier North a bien dit, alors c'est un fieffé menteur.* »

Au lendemain de l'éclatement du scandale, le 25 novembre dernier, le gouvernement israélien avait publié un communiqué dans lequel il exprimait sa « *surprise* » qu'apparemment une partie des revenus provenant des ventes d'armes secrètes à l'Iran ait été détournée vers les « contras ». « *Si une telle transaction a eu lieu, Israël n'a rien à voir avec cela et le gouvernement d'Israël n'en a pas eu connaissance* », ajoutait le communiqué.

Mentionné depuis le début de cette affaire, le rôle de M. David Kimche avait été limité jusqu'à présent à la partie iranienne de l'opération. Dans un article publié mardi 30 décembre, le *Wall Street Journal* indiquait à ce sujet qu'il aurait participé à une rencontre qui se serait tenue à Hambourg à la mi-avril 1985 et qui aurait réuni plusieurs responsables américains, notamment MM. McFarlane, ancien conseiller de M. Reagan pour les questions de sécurité nationale, et North, M. Ahmad Kangarlu, vice-ministre de la sécurité iranien, des marchands d'armes iraniens et l'homme d'affaires saoudien M. Adnan Khashoggi. Selon le journal, ce serait au cours de ce rendez-vous que le projet des ventes d'armes américaines à Téhéran aurait pris corps.

Toujours d'après le *Wall Street Journal*, qui se réfère à des sources arabes, M. Khashoggi aurait reçu avec deux autres associés une commission de 10 millions de dollars pour son rôle dans cette opération.

M. L.

Pas de vœux « croisés » Moscou-Washington

Le président Reagan présentera ses vœux de Nouvel An aux Soviétiques, mais M. Gorbatchev ne fera pas de même à l'égard des Américains. Et le message du chef de la Maison Blanche, au lieu d'avoir les honneurs de la télévision d'URSS, comme l'année précédente, ne sera retransmis que par la chaîne de radio officielle américaine, la Voice of America. Encore espère-t-on, à Washington, que « *Moscou ne s'ingèrera pas dans la diffusion de ce programme* », comme a joliment dit le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, à propos d'un éventuel brouillage de l'émission.

Pour le 1er janvier 1986, M. Reagan avait pu s'adresser, sur le petit écran, aux Soviétiques, et M. Gorbatchev aux Américains. Mais il n'en ira pas de même pour le 1er janvier 1987 : le Kremlin vient d'opposer une fin de non-recevoir à la proposition américaine tendant à renouveler l'expérience. « *Pourquoi devrions-nous susciter des illusions* », à un moment où l'état des relations américano-soviétiques « *est loin d'être favorable à une telle initiative ?* », a demandé, à Moscou, M. Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Dommage, a-t-on répondu à Washington : 1986 avait tout de même été marquée par « *un effort et des résultats significatifs* » dans ce domaine. – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

RFA

Près de 300 touristes polonais restent en Allemagne de l'Ouest

Deux cent quatre-vingt sept touristes Polonais de trois bateaux de croisière sont restés en Allemagne fédérale au cours des vacances de Noël au lieu de rentrer dans leur pays, ont annoncé mardi 30 décembre les autorités ouest-allemandes.

Les trois bateaux de croisières – le *Lancut*, le *Pomerania* et le *Wilanon* – avaient tous fait relâche à *Travemuende*, une ville côtière située juste au nord de Luebeck, entre le 23 et le 26 décembre, selon M. Weinert.

Ces navires avaient en tout environ 600 passagers au moment de leur arrivée. – (*AP.*)

République sud-africaine

Le groupe américain Exxon se retire du pays

New-York (*AP*). – Exxon, premier groupe pétrolier mondial, a annoncé mardi 30 décembre qu'il avait vendu ses intérêts en Afrique du Sud, imitant d'autres grandes entreprises américaines qui se sont retirées ces derniers mois.

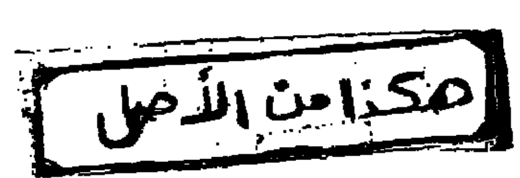
Le groupe a précisé que les deux petites sociétés qu'il possédait en Afrique du Sud, Esso South Africa et Exxon Chemical, employant au total 200 personnes environ, avaient été vendues à un groupe indépendant créé pour poursuivre les activités et assurer l'emploi. Les deux firmes n'avaient aucune activité de raffinage, et leurs opérations représentaient environ 0,22 % du chiffre d'affaires consolidé d'Exxon dans le monde en 1985, chiffre qui était de 93,2 milliards de francs cette année-là.

« *Cette décision a été adoptée après une prise en compte attentive des intérêts de nos employés en Afrique du Sud et de ceux des actionnaires du groupe* », a indiqué le président d'Exxon, M. Lawrence Rahl. « *La détérioration de l'économie sud-africaine et les contraintes internes et externes sur le climat des affaires ont eu un impact sur nos activités et notre potentiel de croissance* », indique un communiqué de la firme.

Soudan

Recrudescence des combats dans le sud

Les combats semblent s'être intensifiés ces derniers jours entre les rebelles du sud du Soudan et les forces gouvernementales. Selon un récent communiqué du mouvement rebelle, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), que dirige M. John Garang, une centaine de militaires gouvernementaux ont été tués au cours de nouvelles attaques. A Khartoum, un porte-parole officiel a annoncé, lundi 29 décembre, que l'armée avait été contrainte d'« *achever* » vingt-deux rebelles blessés et capturés dans le sud du pays parce qu'elle n'avait pas les moyens de les évacuer sur des hôpitaux. Ces vingt-deux maquisards de l'APLS, selon le porte-parole, avaient été blessés lors de combats le long du Nil blanc. – (*Reuter.*)



ENVIRONNEMENT

Une publication de l'INSEE sur les comptes du patrimoine naturel

Le grand registre de la faune et de la flore

L'INSEE vient de publier les comptes du patrimoine naturel, fruits de sept années de travail (1). Un bilan difficile à établir.

Curieux document : en cinq cent cinquante pages, on en apprend plus sur les difficultés qu'il y a à comptabiliser notre « capital nature » — air, eau, sol, flore, faune — que sur son état actuel. La Commission interministérielle des comptes du patrimoine naturel, créée en 1978 par lettre de mission du premier ministre, M. Raymond Barre, n'a accouché que d'un pensum où émergent surtout trois chapitres : les comptes de la faune et de la flore sauvages, les comptes de la forêt, et les comptes des eaux continentales. Tout le reste, élaboré par des dizaines et des dizaines de collaborateurs, consultants et experts divers, ne débouche que sur une conclusion : l'extrême difficulté à mettre en équation, ou si l'on préfère, à chiffrer dans un budget, les profits et pertes du patrimoine naturel au fil des années.

Quelques chiffres, pourtant, parlent d'eux-mêmes. Ainsi, sous la plume de M. Paul Cornière, secrétaire général honoraire de la commission, on apprend que les extractions de sables et graviers, qui étaient de 17 millions de tonnes en 1950, sont passées à 230 millions en 1980 ! De même, l'eau potable vendue aux abonnés plafonnait à 350 millions de mètres cubes en 1948, alors qu'elle atteint aujourd'hui 3 500 millions de mètres cubes.

Si l'on rappelle que, dans le même temps, le rendement moyen de blé à l'hectare est passé de 18 à 50 quintaux, et le rendement moyen du maïs de 12 à 52 hectares, on comprend que le « milieu naturel » a été sérieusement sollicité, pour ne pas dire surexploité, pendant ce que M. Fourastié appelle les « trente glorieuses »... Un dernier chiffre, dans le même sens : pendant ces trente années de croissance économique sans précédent en France, la surface des agglomérations urbaines a doublé, en « artificialisant » 20 000 kilomètres carrés supplémentaires du territoire national.

Exubérance de la forêt

Un bon point, cependant, dans ce tableau inquiétant du prélèvement de la ressource naturelle : la forêt française qui, il y a un siècle, n'occupait plus que 8 millions d'hectares (15 % du territoire), atteint aujourd'hui 14 millions d'hectares, soit le quart de la superficie hexagonale. Certes, elle subit une évolution — l'enrésinement — qui reste limitée par rapport à nos voisins européens. La part des conifères est passée de 29 % de la surface boisée en 1950 à 33,5 % en 1980. Mais, dans le même temps, la futaie de feuillus (par opposition au taillis naguère maintenu pour le bois de chauffage) est passée de 1,5 million d'hectares à à 2,7 millions, soit une augmentation de près de 80 %.

Ce bilan optimiste de M. Pierre Bazire, responsable de l'inventaire forestier national, est toutefois bousculé par l'étude de Mme Edith Archambault, professeur à l'université de Poitiers, qui, dans un autre chapitre, annonce vers 2010 *« une surproduction considérable et un effondrement des cours »* du pin des Landes, en raison de l'arrivée à maturité des grands reboisements consécutifs aux incendies de l'après-guerre... Mais il ne s'agit là que d'un phénomène conjoncturel. Pour M. Bazire, l'important reste que le patrimoine forestier de la France s'enrichisse constamment depuis le 17e siècle. *« Aucune espèce ne semble avoir disparu depuis les dernières glaciations*, note-t-il. *Même les ormes (...) arrivent à survivre sous forme de jeunes brins »* que les insectes porteurs de la graphiose dédaignent. Notre patrimoine forestier, qui compte au total quatre-vingts espèces d'arbres (dont cinquante et un feuillus et quinze résineux autochtones), n'a jamais été aussi « riche ».

Les comptes de Perrault

Tel n'est pas le cas de la faune sauvage, plutôt stationnaire. Depuis le début du siècle, on compte neuf espèces de vertébrés supplémentaires en France (hormis les poissons), mais c'est à la suite d'introduction d'animaux « sauvages) de rapport, comme le gibier ou les animaux à fourrure. Si l'on s'attache davantage à la qualité qu'à la quantité, la faune est globalement perdante car la disparition du loup, seul prédateur du renard vecteur de rage ou du chevreuil dévoreur de jeunes plants forestiers, est aussi dommageable aux grands équilibres que l'introduction du rat musqué, du ragondin ou du vison (pour la fourrure) que du lapin de Floride (Sylvilagus) pour relancer le cheptel gibier.

Le chapitre sur l'eau réserve une surprise : on y découvre que, dès le dix-septième siècle, un certain Pierre Perrault s'était mis en tête d'établir un premier chiffrage du circuit naturel de l'eau, depuis la quantité de pluie (en pouces) jusqu'au débit d'une rivière (en muids), en passant par la surface arrosée (en lieues et toises). Ce que l'auteur, M. Jean Margat, du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) appelle plaisamment *« le compte de Perrault » (De l'origine des fontaines*, 1674, Paris). Deux siècles plus tard, les experts ne sont guère plus avancés pour établir un bilan chiffré de la ressource en eau. Trop de paramètres — y compris les caprices de la météo et les migrations vacancières — sont à prendre en compte pour obtenir des évaluations simples. On nage encore dans l'imprécision.

Ces quelques exemples suffisent à prouver que, en matière d'environnement et de patrimoine naturel, nos meilleurs économistes tâtonnent... On ergote sur des définitions et des barèmes. On admet que le chiffrage « monétaire » est quasi impossible, tout en soulignant que la ressource naturelle, elle, est bien connue. Mais comment établir la valeur d'un éco système, qui dépasse la simple ressource et se révèle indispensable à son renouvellement ? Question encore sans réponse, en attendant la deuxième édition des comptes...

ROGER CANS.

(1) Institut national de la statistique et des études économiques. Décembre 1986, 150 F, sous la direction de Jean-Louis Weber.

MÉDECINE

Selon une étude américaine

L'interféron freine l'évolution de la sclérose en plaques

Une équipe médicale américaine publie dans le dernier numéro du *Lancet* (daté 20-27 décembre) les résultats de l'utilisation d'un type d'interféron chez des malades atteints de sclérose en plaques. Cet interféron, injecté par voie lombaire (à l'intérieur du canal vertébral) permet de réduire la fréquence des phases d'aggravation de la maladie.

L'équipe, qui groupe des spécialistes de plusieurs centres américains, a réalisé son étude sur un groupe de 69 malades atteints de sclérose en plaques. 35 d'entre eux ont reçu l'interféron (une dizaine d'injections au total). Pour les 34 autres patients, formant le groupe contrôle, les médecins ne pratiquaient que de fausses injections intrarachidiennes : l'aiguille n'était enfoncée que dans les tissus sous-cutanés et on avait remplacé l'interféron par de l'eau stérile.

L'interféron utilisé était un interféron de type bêta produit par culture de cellules humaines (1). L'étude a au total duré deux ans. Les auteurs concluent à une réduction, chez les patients ayant reçu l'interféron, des phases d'aggravation de la maladie. On sait en effet que la sclérose en plaques, maladie caractérisée par une atteinte diffuse du système nerveux, évolue par « poussées » totalement imprévisibles au cours desquelles les malades souffrent d'une aggravation de leurs symptômes.

La réduction de la fréquence de ces périodes d'aggravation, nette dans le groupe « interféron », est de manière curieuse, également notée, plus faiblement il est vrai, dans le groupe « placebo ». L'analyse statistique de ces résultats permet aux auteurs de l'étude de conclure — tout en tenant compte du caractère aléatoire de la survenue des poussées évolutives — à l'effet bénéfique des injections d'interféron. Ils reconnaissent toutefois dans le même temps ne pas pouvoir expliquer quelle est l'action précise de ce produit sur l'organisme des malades. Il semble acquis que l'interféron ainsi injecté entre en contact direct avec le parenchyme cérébral.

« Nous tenons à souligner le fait que notre protocole de traitement n'est peut-être pas le meilleur », concluent les auteurs de cette étude qui expliquent avoir pu réduire la fréquence des injections tout en gardant le bénéfice du traitement. *« Il est possible que des injections moins nombreuses par intervalles puissent avoir la même action préventive. » « Il s'agit là d'un résultat intéressant mais pas totalement convaincant »*, nous a pour sa part déclaré le docteur Edmond Schuller (hôpital de la Salpêtrière, Paris, unité INSERM 134). *« En toute hypothèse, ces travaux méritent d'être poursuivis. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) On connaît une quinzaine de types d'interféron (groupés en interférons alpha, bêta et gamma). Ce sont des substances naturellement synthétisées par l'organisme humain en réponse — entre autres — à des infections virales. En septembre dernier, un premier interféron (alpha) a été autorisé à être commercialisé en France, produit par la firme américaine Schering-Plough Corporation.

JUSTICE

A la prison de Bayonne

Transfèrement de sept détenus liés au terrorisme basque

Sept détenus *« liés au terrorisme basque »*, dont quatre membres présumés d'ETA-militaire qui purgeaient de peines de prison à la maison d'arrêt de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), en ont été extraits, le mardi 30 décembre, par d'importantes forces de gendarmerie et transférés vers des lieux de détention qui n'ont pas été révélés.

Parmi les prisonniers transférés figurent quatre membres présumés d'ETA-militaire : Lasa Michelena « Txikierdi », considéré comme l'un des chefs de l'organisation indépendantiste, Jose Martinez de le Fuente, Isidro Garalde Bedialauneta « Mamaru » (Basques espagnols) et Augustin Bergarretche Unamuno (Basque espagnol naturalisé français).

Les quatres hommes avaient été condamnés, collectivement, le 13 mars dernier à cinq ans de réclusion par le tribunal de Bayonne pour *« association de malfaiteurs »* — leur appartenance à ETA-militaire, — *« port et détention d'armes de première catégorie et recel de documents administratifs falsifiés »*, les trois basques espagnols pour *« séjour irrégulier en France »*. Ils avaient été arrêtés à la suite de la découverte d'une importante cache d'armes et de munitions le 3 janvier 1985 dans une villa d'Anglet considérée comme ayant été l'une des bases logistiques d'ETA en France.

De plus, trois autres détenus ont été transférés : Jean-Pierre « Panpy » Saint-Marie, militant d'Iparretarrak, condamné, le 10 avril dernier, à cinq ans de prison par le tribunal de Bayonne pour sa participation au dynamitage — le 25 novembre 1984 — de la gendarmerie en construction de Lecumberry ; Ian Brouchos, un hôtelier marseillais, ancien membre du SAC et membre présumé du GAL (Groupe antiterroriste de libération), condamné le 3 octobre, par le tribunal de Bayonne à cinq ans de prison pour l'incendie, en juillet 1984, d'une coopérative basque de meubles ; enfin, Pierre Baldès, lui aussi ancien membre présumé du GAL, condamné le 29 mai par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques à la réclusion criminelle à perpétuité après un attentat commis le 29 mars 1985 à Bayonne au cours duquel un jeune homme avait été tué et trois autres blessés.

Condamnation d'un chauffard

« Vous êtes un tueur »

Un automobiliste âgé de vingt-quatre ans, M. Daniel Ségaud, qui, conduisant sa voiture avec 2,04 grammes d'alcool dans le sang, avait causé un accident le 7 juin dernier, sur la route de Nantes à La Rochelle, provoquant la mort de deux personnes — trois autres étant blessées —, a été condamné à trente mois de prison ferme et à 2 500 francs d'amende, le lundi 29 décembre.

Devant le tribunal correctionnel de Nantes, le procureur de la République a lancé au conducteur : *« Vous êtes un tueur »*, avant de requérir quatre ans d'emprisonnement. M. Ségaud a déjà fait l'objet de dix condamnations pour délits routiers, et lors de l'accident, il circulait sans permis, étant sous le coup d'une annulation de permis de conduire. Il devait le repasser quelques jours après l'accident.

● **La cour d'appel de Nancy rejette la demande de mise en liberté de Jean-Marie Villemin.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, a rejeté, le mardi 30 décembre, une demande de mise en liberté de Jean-Marie Villemin, incarcéré depuis mars 1985 pour le meurtre de son cousin, Bernard Laroche, qu'il tenait pour l'assassin de son fils Grégory.

SPORTS

En attendant la Coupe du monde de football en 1990

500 milliards de lires pour les stades italiens

ROME
de notre correspondant

Un financement de 620 milliards de lires (2,9 milliards de francs) a été décidé lundi 29 décembre en conseil des ministres pour le sport, 500 milliards étant affectés à la construction ou à la modernisation des douze stades devant accueillir la Coupe du monde de football en 1990. Le contrat semble donc rempli avec la FIFA, devant laquelle l'Italie s'était engagée, en novembre, à affecter au cours des trois prochaines années 300 milliards de lires à la réfection de ses infrastructures sportives.

La décision du gouvernement a agréablement surpris le président du Comité national olympique italien (CONI), M. Franco Carraro, qui estime qu'elle permettra *« de consolider la diffusion du sport dans le pays et de combler le fossé existant dans le domaine des équipements entre le Nord et le Sud »*.

Le gouvernement n'est pas en mesure d'indiquer comment serait répartis les crédits entre les douze stades habilités pour accueillir la Coupe du monde en 1990. Sept ont été construits avant guerre, aucun n'est couvert, seuls ceux d'Udine et de Cagliari ont des parkings d'une capacité suffisante. Le plus grand, le San Paolo de Naples n'en a aucun en revanche, de même que le Comunale de Turin, fief des usines Fiat ou encore celui de Florence.

Dans la plupart des stades, les dessertes par transports publics sont mal organisées. Les places numérotées sont en nombre infime. Sans parler des buvettes et des toilettes, pratiquement inexistantes. En conséquence, l'affluence diminue avec de lourdes conséquences financières pour les clubs, tous très endettés. Dix-huit millions et demi de spectateurs ont fréquenté les stades de première et deuxième division en 1984/1985. L'année suivante, ils étaient 4 % de moins. Dans les milieux sportifs, on croit savoir que Rome n'aura pas de « super stade », mais que l'Olimpico sera restructuré moyennant 40 milliards de lires ; Bari et Turin en revanche en auront chacun un nouveau, la décision étant en suspens pour Milan.

A Bari, le site est déjà retenu et le feu vert attendu pour le 16 janvier. Coût du projet : 100 milliards de lires. Il sera de 70 milliards à Turin pour un stade de 68 000 places dont 60000 couvertes, une piste d'athlétisme à huit couloirs et un parking de 4000 places. Les autres stades seront profondément réaménagés à l'exception de celui d'Udine, le plus moderne, où les interventions prévues sont maintenues (parking, tribune de presse). Fin mars, l'Italie espère être en mesure d'offrir à la FIFA un panorama détaillé de ses possibilités. — *(Interim.)*

TENNIS

Les Français passent à l'Orange

Véritable championnat du monde des jeunes, le tournoi de l'Orange Bowl de Miami (Floride) a à nouveau souri aux couleurs françaises. Alexia Dechaume, seize ans, a remporté, le lundi 29 décembre, l'épreuve réservée aux cadettes en battant en finale l'Américaine Luane Spadea (6-2, 6-4). Cette victoire n'est qu'une confirmation du talent de la jeune joueuse de Châteauroux, battue en finale de ce même tournoi, l'an dernier, par sa compatriote Sybille Niox-Chateau et qui, en 1984, avait été finaliste du championnat du monde minimes contre une autre Française, Emmanuelle Derly.

En double masculin, l'épreuve réservée aux joueurs de seize ans a été remportée mardi par les Français Guillaume Raoux-Frédéric Fontang, victorieux en finale des Américains Jim Courier-Marc Knowles (6-4, 2-6, 6-3).

SÉCURITÉ

Forces de l'ordre et manifestations

« L'amalgame fait autour des CRS »

M. Jean-Pierre Maljean, secrétaire général du Syndicat national indépendant et professionnel des Compagnies républicaines de sécurité (syndicat majoritaire chez les CRS), nous a adressé la lettre suivante :

« Au travers des événements qui ont entouré les manifestations d'étudiants, notre organisation a pris position. Position qui consiste à rechercher pourquoi et comment en est-on arrivé à ce que la violence s'installe aux Invalides et dans le quartier Latin.

Les médias, que nous voulons indépendants et objectifs, ont retransmis à l'opinion publique une vision à chaud des faits qui placent en première ligne les forces de maintien de l'ordre. Les forces de l'ordre, et en particulier les fonctionnaires des CRS, ont eu à déplorer de nombreux blessés dont une dizaine assez sérieusement.

Nous connaissons la réponse, « c'est votre métier » ; nous, nous disons « oui, c'est peut-être notre métier, mais on doit pouvoir le faire sans courir et sans faire courir des risques inutiles ». C'est pourquoi, de même que nous regrettons qu'il y ait eu un mort et nombreux blessés d'un côté, nous voudrions que l'opinion s'inquiète aussi des blessés policiers.

En outre, nous vivons dans un siècle d'enfer où l'information tourne parfois à la désinformation ; c'est ainsi que nos collègues des CRS lorsqu'ils rentrent en province dans leurs familles se voient accuser de tous les maux de la terre (...).

Les enfants des fonctionnaires des CRS sont comme les autres enfants ; d'ailleurs, très certainement eux aussi ont dû revendiquer, et ceci dans la rue. Alors, comme lorsqu'un chien mord, on ne rejette pas l'ensemble de la gente canine, nous ne pouvons, au nom de nos collègues, admettre l'amalgame qui a été fait autour des CRS. »

TERRORISME

Un livre de Peter Maas

« Client Kadhafi »

Au départ, Edwin P. Wilson n'est qu'un tout petit agent de la CIA, le principal service d'espionnage américain. Nous sommes en 1955 : Wilson est affecté au bureau de la sécurité. Trente ans plus tard, sa fortune est évaluée par la justice américaine à plus de 14 000 000 dollars. Ses propriétés et terrains de chasse, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Angleterre, défient le bon sens, par leur superficie. Et Edwin P. Wilson, parvenu au faîte d'une renommée dont il se passerait bien, est sur le point d'être aspiré par la machine judiciaire américaine...

Car Wilson serait un homme d'affaires irréprochable s'il n'était un affairiste pathologique ; un simple retraité de la CIA — en tout bien tout honneur — s'il n'était devenu un mercenaire de la pire espèce. Or cet homme accumule à plaisir toutes les tares de l'espion en rupture de ban. Dans une solide enquête, le journaliste américain Peter Maas nous raconte aujourd'hui comment Wilson, expert ès combines, livra en 1977 au colonel Kadhafi vingt et une tonnes de C-4, l'un des explosifs les plus puissants du monde, évidemment frappé d'interdiction à l'exportation. Bien d'autres livraisons suivirent.

Fort de son entregent, de ses relations interlopes nouées durant ses années de « service », de ses amitiés à l'esbroufe avec certains pontes de la CIA, Wilson parvient en effet à monter un réseau de complicités suffisamment large pour lui permettre d'exporter les matériels de guerre les plus « sensibles » vers le *« centre du terrorisme mondial »*. Ce seront des détonateurs, des bombes miniatures à retardement programmable (les Libyens en souhaitaient cinq cent mille...), des armes. Et au-delà de ces marchés privilégiés, Wilson fournira à ses clients des instructeurs, recrutés parmi d'anciens « bérets verts », et leur proposera un programme de formation *« d'étudiants triés sur le volet à des opérations secrètes de sabotage, employant les plus récentes techniques de manipulation clandestine des explosifs »*.

Le mérite de Peter Maas est de nous faire revivre toutes les péripéties des mauvais coups de Wilson et de mettre en évidence la légèreté, quand ce n'est pas la cupidité, de certains de ses « protecteurs » au sein de la CIA. Son défaut est sûrement de ne nous épargner aucun des mini-rebondissements de l'enquête du « petit juge », E. Lawrence Barcella, substitut du procureur du district de Columbia, qui eut finalement raison de cet ancien espion dévoyé.

Pourchassé par la justice américaine et par Interpol, l'ancien agent de la CIA eut la faiblesse de quitter son repaire en Libye, en 1983, appâté par un contrat — faux et mirobolant — en Amérique du Sud. Les tribunaux américains le condamnaient alors à cinquante-deux ans d'emprisonnement, soit, par le jeu des remises de peine, à environ dix-sept ans ferme. Son complice Frank Terpil, lui aussi ancien de la CIA, a pour l'instant plus de chance. Il court le Proche-Orient, bénéficiant d'utiles protections, traînant malgré tout derrière lui quelques inculpations et un mandat d'arrêt international qui sont autant de bruyantes casseroles.

LAURENT GREILSAMER.

★ *Client Kadhafi. Edwin P. Wilson : de la CIA au trafic d'armes international.* Peter Maas. Hachette, 349 p. 98 F.

RELIGIONS

● **La mort du cardinal Pietro Parente.** — Ancien secrétaire de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Pietro Parente est décédé le lundi 29 décembre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Né en 1891 dans les Pouilles, il avait été créé cardinal par Paul VI en 1967. Ce décès ramène à cent quarante-quatre membres la composition du Sacré Collège, dont cent neuf électeurs du pape (âgés de moins de quatre-vingts ans) en cas de conclave.



Communication

Vainqueur de la compétition sur le satellite britannique

Granada s'intéresse de près au marché audiovisuel français

En soufflant au nez de M. Rupert Murdoch et du milliardaire australien Alan Bond, la concession du satellite de télévision directe britannique, Granada prend une place prépondérante dans l'audiovisuel d'outre-Manche. Mais derrière cette station de télévision fort rentable se cache un groupe puissant qui s'intéresse de près au marché français. Déjà actionnaire de Canal Plus, Granada cherche à obtenir 20 % de TF 1.

La légende veut que, en rêvant devant Grenade au cours de vacances espagnoles, lord Sydney Bernstein ait choisi le nom de son entreprise. Cinquante ans plus tard, le groupe pèse un peu plus de 8 milliards de francs et affiche un bénéfice de 900 millions pour 1986. Entre la télévision privée, le satellite et la location d'équipements électroniques, Granada occupe une position clé sur l'échiquier audiovisuel.

C'est dans le cinéma que Granada a fait ses premiers pas en 1934, en créant un des plus importants réseaux de salles britanniques. L'effrondement de leur fréquentation outre-Manche à partir des années 60, n'a pas gêné Sir Bernstein qui a reconverti ses salles en clubs de « Bingo », le grand jeu national britannique, en y associant des restaurants libres-services. Du Bingo, il passe aux stations-service, aux relais routiers puis aux parcs d'attractions. Un secteur en pleine croissance qui représente désormais 19 % du chiffre d'affaires du groupe.

Mais Granada n'a pas abandonné le spectacle. Dès 1956, le groupe obtient la première concession de télévision privée dans la région de Manchester, une concession toujours renouvelée depuis. La région est riche en annonceurs et le système britannique accorde aux compagnies privées le monopole de la publicité. Grâce à ses profits (180 millions de francs cette année sur un chiffre d'affaires de 1,9 milliard), Granada TV ne tarde pas à devenir l'un des quatre pivots du réseau ITV. Elle produit outre ses trois cent trente heures par an pour le programme régional, plus de huit cents heures annuelles pour les soirées nationales de la chaîne privée. Parmi elles, le célèbre feuilleton « Coronation Street », qui dure depuis 1960, et la série « Les joyaux de la couronne », qui ont fait le tour du monde.

Une riposte diversifiée

Mais Granada ne s'endort pas sur ses lauriers. Le gouvernement de Mme Thatcher songe à introduire la publicité sur la BBC et les premières chaînes par satellite, comme Sky Channel de M. Rupert Murdoch, tentent de conquérir le marché. Granada riposte en prenant une participation dans Music Box, puis dans Super-Channel, deux chaînes diffusées par les satellites légers à destination des réseaux câblés. Mais lord Bernstein croit davantage à l'avenir des satellites lourds capables d'être reçus sur des antennes individuelles. La compétition ouverte par l'IBA est rude, mais Granada l'emporte il y a quinze jours sur ses quatre concurrents, avec le consortium British Satellite Broadcasting. Avec ses quatre partenaires (Virgin, Anglia, l'éditeur Pearson et Amstrad), le groupe va investir, en trois ans, 5 milliards de francs pour la construction du satellite et le lancement des programmes : une chaîne généraliste, un programme thématique, consacré à l'information, une chaîne payante de cinéma couplée avec un programme pour enfants.

Granada relance aussi l'activité de la plus importante de ses filiales. Plus de la moitié du chiffre d'affaires et des bénéfices du groupe sont réalisés par la vente et la location de téléviseurs et de magnétoscopes. Un marché dont la croissance commence à s'infléchir et que la vente et la location d'antennes paraboliques pourraient dynamiser.

Après s'être implanté aux Etats-Unis, le groupe vient de racheter en France NASA, un réseau de revendeurs d'équipements électroniques, bien placé pour commercialiser les antennes du satellite français TDF 1. Granada est en négociation avec Havas, qui songe à prendre une participation importante dans la société d'exploitation de TDF 1 et pourrait s'intéresser aussi au consortium BSB en Grande-Bretagne. Entre les deux sociétés, les rapports sont au beau fixe : Granada n'est-il pas actionnaire de Canal-Plus ? Une participation qui lui permet d'étudier de près la commercialisation d'une chaîne payante pour son satellite.

Les ambitions françaises de Granada ne s'arrêtent pas là. Le groupe veut participer à l'aventure des chaînes privées françaises. Son choix ne se porte pas sur la « 5 », pourtant briguée par Havas, mais sur TF 1 dont 20% du capital peuvent être cédés à des intérêts étrangers. Les dirigeants de Granada sont en contact avec tous les candidats à la reprise. Seule condition : être le seul partenaire étranger dans le montage financier.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Culture

Les réactions après la disparition d'Andreï Tarkovski

Les Soviétiques n'ont pas été informés de la mort du cinéaste

Le cinéaste russe Andreï Tarkovski, mort dans la nuit du 28 au 29 décembre, sera inhumé, le lundi 5 janvier, au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois, à l'issue de ses obsèques, qui auront lieu à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, rue Daru, dans le huitième arrondissement de Paris.

MOSCOU
de notre correspondant

Bien que l'heure soit en principe à la « transparence », les Soviétiques ignoraient toujours mardi 30 décembre que Tarkovski était mort. Seul le service en langue anglaise de l'agence Tass, destiné aux abonnés étrangers, a fait état de la disparition du cinéaste, en quatre lignes laconiques diffusées lundi soir : *« Le cinéaste soviétique Andreï Tarkovski est mort la nuit dernière à l'âge de cinquante-quatre ans, au terme d'une longue et grave maladie. Ses films* l'Enfance d'Ivan, Andreï Roublev, Solaris, le Miroir, Stalker *et d'autres lui ont valu une renommée mondiale. »*

Tass n'a ainsi cité que les œuvres que Tarkovski avait tournées en Union soviétique, avant de choisir de rester en Occident en 1984. Le service en russe de l'agence officielle soviétique est resté muet sur la nouvelle, de même que la télévision et la presse écrite.

Au siège de l'Union des cinéastes, on était cependant au courant de la mort de Tarkovski dès lundi, et le premier secrétaire de l'Union, Elem Klimov, qui a aussi connu en son temps des démêlés avec les autorités soviétiques avant d'accéder à la reconnaissance officielle, n'a pas tardé à regretter la disparition de ce *« cinéaste de talent »* en réponse aux questions des correspondants occidentaux. Il est vrai qu'il s'exprimait, a-t-il précisé, à titre personnel. *« Il est triste qu'il n'ait pas passé ses dernières années parmi nous, car je pense qu'un artiste ne se révèle vraiment qu'au sein de son peuple, en se nourrissant de ses idées, de ses problèmes »*, a-t-il ajouté.

Paradoxalement, la mort d'Andreï Tarkovski est traitée comme un sujet tabou alors que, pour la première fois cette année, le public moscovite a pu découvrir l'ensemble de ses films réalisés en URSS. Ces cinq films ont été projetés à partir de la mi-octobre, et *l'Enfance d'Ivan* – en fait le seul avec *Solaris* à n'avoir jamais connu de problèmes avec la censure – est encore à l'affiche ces jours-ci à Moscou.

Une rumeur sur la mort de Tarkovski circulait depuis quelques semaines dans les milieux intellectuels soviétiques à Moscou, qui le savaient gravement malade et qui auraient vu son retour en URSS d'un très bon œil. Les autorités soviétiques lui auraient offert de rentrer, dit-on ici. Elem Klimov lui-même avait pris la peine d'affirmer sur les ondes de Radio-Moscou, il y a deux mois, qu'il serait heureux de voir Tarkovski à nouveau travailler dans son pays.

(Intérim.)

Une lettre de Otar Iosseliani

Cela peut paraître étrange, mais il existe dans mon pays un critère très important pour les artistes : l'honnêteté. C'est ainsi qu'on a connu ou qu'on connaît des gens honnêtes comme Akhmatova, Mandelstam, Boulgakov, Bella Akhmadoulina, Boulat Okoudjava, Vladimir Vissotski. Andreï Tarkovski appartenait à cette catégorie. Les équivoques, les compromis lui étaient inconnus. Il descendait d'une ancienne famille du Daghestan et était originaire d'un village nommé Tarki. Ce village a été l'un des derniers avant-postes de la résistance des Daghestanais contre le tsarisme russe. Le nom de Tarkovski vient de Tarki. Il n'a rien de russe ni de polonais. Mais par sa mentalité, par son esprit, par ses mœurs, Tarkovski était un vieux Russe. Nous avons perdu un grand ami. Je voulais tout simplement donner ces quelques renseignements sur mon ami Tarkovski, pour ceux qui aiment son art, cet art cinématographique qui risque de disparaître. Le monde que Tarkovski a fixé sur la pellicule est unique. Ce fut peut-être le premier cinéaste à exiger du spectateur tant de concentration et de responsabilité dans son dialogue avec le cinéaste.

OTAR IOSSELIANI.

[Cinéaste géorgien, auteur de *Il était un merle chanteur* et *Pastorale* notamment, a reçu en 1984 le prix spécial du jury au Festival de Venise pour son film *les Favoris de la lune.*]

En France

FRANÇOIS LÉOTARD : une blessure au cœur. – *« Je ressens la mort d'Andreï Tarkovski comme une blessure au cœur,* a déclaré M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. *Tarkovski, tout au long de son œuvre, n'a cessé d'explorer le destin et l'âme humaine, la seule question qui vaille d'être posée. Pour lui, la création ne pouvait qu'être individuelle, la culture qu'une liberté. Au-delà de sa mort, ses films resteront pour nous une permanente interpellation. »*

JACK LANG : son dernier film a illustré le cinéma français. – M. Jack Lang s'est dit *« bouleversé »* par la disparition du cinéaste. *« Je suis heureux que, grâce à M. François Mitterrand, il ait obtenu les moyens matériels de réaliser son film* Nostalgie, *un admirable chef-d'œuvre qui a illustré avec éclat le cinéma français au Festival de Cannes »*, a poursuivi l'ancien ministre socialiste de la culture, qui a également souligné que le président de la République avait *« réussi à obtenir de M. Gorbatchev la venue en France »* du fils d'Andreï Tarkovski.

Mort de l'écrivain portugais Joaquim Namorado

Le poète portugais Joaquim Namorado, soixante-douze ans, est mort le lundi 29 décembre à Coimbra (centre du Portugal) des suites d'une longue maladie.

Son œuvre satirique et polémique a fait de lui un des poètes les plus représentatifs de la première génération néo réaliste portugaise, en compagnie d'autres écrivains de premier plan comme Carlos de Oliveira, Fernando Namora et Manuel da Fonseca.

Opposant au régime de Salazar, il a été poursuivi par la police politique et s'est vu interdire l'enseignement en faculté jusqu'en 1974, date du renversement du régime salazariste.

Ses principaux livres sont *Aviso a Navegaçao*, *Incomodidade* et *Poesia necessaria*. Il n'a pas été traduit en français.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Solange de FREMINVILLE, Nicolas MALIVEL, ses enfants, Julien et Yasmine,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Coline Malivel,

le 20 décembre 1986.

29, rue Guy-Môquet, 92240 Malakoff.

– Christine et Alain JULLIEN

ont la joie d'annoncer l'arrivée en notre monde de

Coralie,

le 28 décembre 1986.

26, chemin des Bourgognes, 95000 Cergy.

Noces de diamant

– M. et Mme Jean CORNUAU ont eu la joie de célébrer leurs noces de diamant, à Paris, le 28 décembre 1986.

Pour ce soixantième anniversaire, ils étaient entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Décès

– Argenteuil.

Mme Paul Bernard,
M. et Mme Daniel Bernard
et leur fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BERNARD,
ancien secrétaire général adjoint de la mairie d'Argenteuil,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 28 décembre 1986, à l'âge de soixante-six ans, à Argenteuil.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 janvier 1987, à 11 heures, en la basilique Saint-Denis d'Argenteuil, place Jean-Burieult, où l'on se réunira.

La famille ne recevra pas de condoléances.
Un registre sera tenu à disposition.

L'inhumation se fera au cimetière du centre dans la sépulture de famille.

8, avenue Gabriel-Péri, 95100 Argenteuil.

– Montpellier. Paris. Ganges.

Mme Emile Cassagnou,
Mlle Marie Cassagnou,
M. et Mme Gilbert Chasserant
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Cassagnou,
M. et Mme Jacques Colmerauer
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Braun
et leur fils,
Mlle Kudla Christiane,
sa filleule,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile CASSAGNOU,
président honoraire à la cour d'appel de Montpellier,

survenu le 22 décembre 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 24 décembre, dans la plus stricte intimité.

– Nous apprenons le décès de

M. Maurice LEGRAS,
président d'honneur du Syndicat national des fruitiers de luxe,

survenu à Paris, le 29 décembre 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 janvier 1987, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine.

Le Verger de la Madeleine, 4, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Communications diverses

– Au cours de sa séance du 19 décembre 1986, l'Académie des sciences d'outre-mer a entendu une communication du R.P. Jean Le Gall, ancien directeur de la semaine africaine (de Brazzaville) : « La semaine africaine des origines à 1964. »

Le médecin général Guy Charmot, professeur du service de santé des armées, président de la Société de pathologie exotique, a présenté ensuite une communication sur « Le SIDA et l'Afrique ».

– Au centre Thomas-More, les 17 et 18 janvier 1987, le professeur Jacques Robert, de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, animera une session sur : « Les sectes en France et l'Etat. Problèmes de droit. » Centre Thomas-More, La Tourette, BP 105, 69210 L'Arbresle.

– A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la naissance de Pierre Mendès France, conférence à l'Institut Pierre-Mendès-France de Mme Françoise Gaspard, député de l'Eure-et-Loir : « L'antiracisme de Pierre Mendès France », le mardi 13 janvier 1987, à 18 h 30 précises. Institut Pierre-Mendès-France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris-5e. Tél. : 46-33-10-30.

– Pensée juive et modernité. Rosenzweig, Benjamin, Scholem, Aspects d'une configuration, les 14-15 février 1987 (du samedi 18 heures au dimanche 16 h 30), avec Stéphane Moses, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, et Guy Petitdemange, philosophe. Au centre Thomas-More, La Tourette. BP 105, 69210 L'Arbresle.

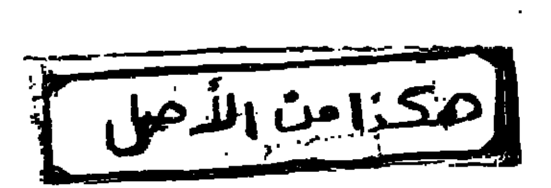
Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, samedi 10 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Guizot, Mlle Cécile Coutin : « Jean-Louis Forain et la guerre de 1914-1918 ».

– Université Paris-IV, samedi 10 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Ioan Petru Culianu : « Recherches sur les dualismes d'Occident ».

– Université Paris-III, samedi 10 janvier, à 14 heures, salle Bourjac, Mme Mary Wood, née Cameron « James Bridie et le théâtre écossais ».





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



« Mettre la Chine dans sa peau », c'est le pari fou d'un cinéaste de quarante ans, pour sa première mise en scène.

Jacques Dorfmann tourne « le Palanquin des larmes » à Shanghai

Les tribulations d'un Français en Chine

« POUR cadre de sa toute première mise en scène, le cinéaste français Jacques Dorfmann a choisi Shanghai. Il s'agit de l'adaptation d'un best-seller paru en 1975, le Palanquin des larmes, *récit autobiographique d'une Chinoise, Chow Ching Lie, recueillli par Georges Walter. »* Telle quelle, l'information est à peu près complète, mais ne dit rien, absolument rien, de ce qui est en train de se passer au bord du Huang Pu, sali par les pluies du proche hiver. Elle ne dit pas comment, pourquoi, une poignée de francophones chaleureux et transis, quelques Québécois, quelques Français, ont accepté d'entrer dans le rêve fou d'un homme de quarante ans et de marcher du même pas que lui. Malgré les obstacles insoupçonnables, les retards chroniques, les fatigues sournoises, dans ce pays où, comme dit l'un d'eux, *« rien ne marche à la baguette, sauf la nourriture »*.

Du calme. Jacques Dorfmann n'est pas Marco Polo. Et la Chine n'est plus vierge. Si elle n'est pas encore une banlieue de Cinecittà, le cinéma, de plus en plus, l'envahit. Récemment, cette petite *futée de Camille de Casabianca* y réalisait son *Pékin central,* mais c'était en équipe réduite pour conserver la souplesse du reportage. Il y a peu, Bernardo Bertolucci y achevait son *Dernier Empereur* dans la Cité interdite. Mais il était arrivé avec une armée de cent quatre vingts techniciens transalpins et des conteneurs de macaronis (*voir* le Monde *du 28 novembre)*. On peut considérer qu'il a tourné un film italien ayant la Chine pour décor. On attend ces jours-ci à Shanghai Steven Spielberg, qui va y filmer les scènes d'extérieurs de son *Empire du Soleil* (un petit garçon perdu en Chine après Pearl Harbour) pour rentrer ensuite en studio à Hollywood. On peut considérer qu'il va tourner un film américain ayant la Chine pour décor.

L'aventure du *Palanquin* est tout autre. Il s'agit de tourner une histoire chinoise, coproduite par les Studios de Shanghai, avec des acteurs chinois, des techniciens pour la plupart chinois, des figurants chinois. Il s'agit d'un pari *terriblement risqué* que seules l'obstination et l'innocence mêlées, une sorte de qualité d'enfance préservée par Jacques Dorfmann avec une vigilance un peu fanfaronne, peuvent justifier.

Aéroport de Shanghai : arrivée du Boeing 747 de la Cathay Pacific. C'est le soir. Les zombies cosmopolites qui en descendent après dix-sept heures de vol se figent en files d'attente silencieuses, pour tendre leur passeport à un fonctionnaire impénétrable. (Aïe ! Le premier cliché vient de me sauter au visage comme une capsule de Coca chinois, « ils » sont impénétrables.)

Soudain, de l'autre côté des barrières, surgit un géant à la fois chic et débraillé, très agité. Il trépigne, il appelle, très fort : *« Venez, mais venez donc ! »* Et c'est en français. Une petite fille marrante, un tout petit garçon blond, enfin, courent vers lui. Il les hisse sur ses épaules, ils rient, il rit. Il les pose à terre. Le silence est revenu. Le géant semble déçu. Lorsqu'une jolie passagère à l'allure adolescente, à son tour se détache et se jette dans ses bras. Elle pleure. Il lui caresse les cheveux. C'est beau comme du Lelouch, un homme et une femme...

Le géant, c'est Jacques Dorfmann, le metteur en scène du *Palanquin des larmes,* les enfants sont ses enfants, Marine et Anthony. L'adolescente est sa femme, Patricia. Ils ne se sont pas vus depuis cinq mois. Les cinq mois de préparation sur place du *Palanquin.*

Dans la nuit noire où glissent comme les poissons amblyopes des grands fonds des cohortes de vélos éteints, on se dirige vers l'hôtel assez neuf où réside l'équipe. Il se signale par une enseigne maigrelette en néon rouge et bleu qui clignote : « Bar-Restaurant-Dancing ».

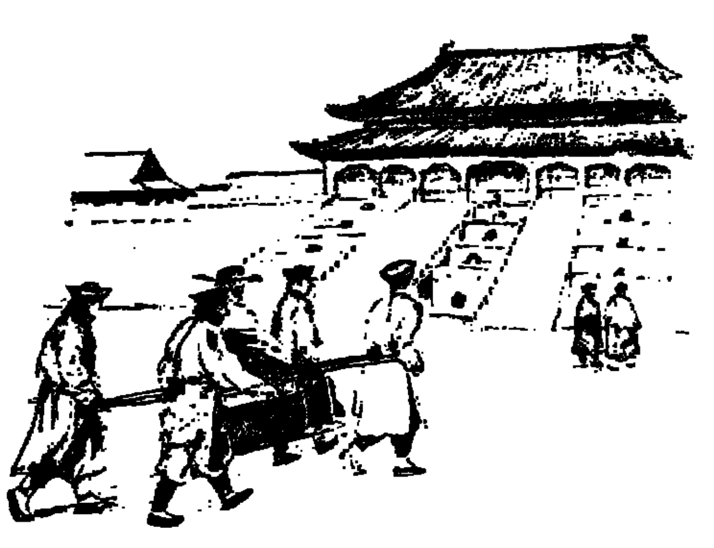
Hôtel New Garden : le petit déjeuner « continental » est un cauchemar. Des œufs frits et froids gisent dans une graisse de vidange, les toasts compactés par un grille-pain sadique sont comme des briquettes cramées, mieux vaut renoncer, retourner à sa chambre, où une inondation vient d'être colmatée avec diligence et se confectionner un « Nes-brosse » dont voici la recette : café soluble prudemment importé, plus eau javellisée qu'une thermos géante conserve à peu près chaude, on touille avec le manche de sa brosse à dents faute de cuillère, et hop, ça repart.

A la télé, la mire — classique — vient d'être remplacée par le déferlement martial de jeunes soldats. Sur fond de soleil levant, ils défilent au son de *l'Hymne à la joie,* version disco. Ne pourrait-on arrêter le progrès ?

Je viens de lire la « feuille de route » distribuée à l'équipe à son arrivée. Page 6 : *« En matière de mœurs, les Chinois sont très puritains. L'abstinence exotique est fortement recommandée... »*

Le cassoulet shanghaïen : Patricia, la femme de Jacques Dorfmann, a payé un excédent de bagages considérable au départ de Paris. Elle emportait une cargaison de confits de canard, des boîtes de haricots blancs cuisinés à la graisse d'oie, un saucisson somptueux venu de chez l'Auvergnat de la rue de Lappe, du pain de campagne et du bordeaux, beaucoup de bordeaux.

Elle est accueillie comme Mère Teresa, une forte idiosyncrasie semblant se développer à l'encontre des raviolis vapeur, depuis cinq mois quotidiennement inévitables. Le menu est royal, mais ne manque-t-il pas un peu de fraîcheur ? Je suggère une salade. Et c'est ainsi que je me retrouve dans les cuisines du New Garden en train de râper de longues carottes anémiques devant un cercle de



XIU RAN XING

Chinois hilares. J'y gagne des doigts aussi râpés que les carottes et une bonne réputation : *« Les journalistes du* Monde *ne sont pas bêcheurs. »*

Autour de la table, vingt personnes. L'équipe. La belle équipe... Il y a là le coproducteur Claude Léger, sorte de Tintin québécois que les difficultés galvanisent, qui patauge dans les problèmes avec une bonne humeur féroce. Il vient de recevoir une excellente nouvelle, *la Lloyds* a accepté d'assurer la garantie de bonne fin du *Palanquin des larmes...* Tout content, Claude Léger s'accorde quelques instants pour penser à sa prochaine production, encore une petite chose facile, *Agaguk,* avec des Esquimaux, *dans* le Grand Nord... *Mais le Palanquin* n'est pas loin.

Léger dit que depuis qu'il a élaboré un contrat de cinq cents pages avec les Chinois, sa vie, la philosophie de son métier, ont changé. Il a appris la patience, à se méfier de l'écrit. Il a décidé, lui, le Nord-Américain, de ne plus jamais établir de contrats « à l'américaine ». Qu'il qualifie d'*« inhumains »*, d'*« exclusivement techniques »*... Le contrat chinois, c'est autre chose. Tout le temps sujet à modification, à révision, mais sans que jamais, au grand jamais, soit prononcé le mot « non ». Exemple : *« Pouvez-vous nous fournir des uniformes japonais d'été ? »* Réponse : *« Nous vous fournirons avec plaisir des uniformes japonais d'hiver. »* Mais la capitulation nippone a eu lieu au mois d'août 1945 ! *« Nos uniformes d'hiver sont en excellent état... »*

La femme de Claude Léger, Monique, chargée des relations publiques sur le film, pourtant tonique elle aussi, craque légèrement depuis quelques jours, elle a des fantasmes de pizzas : *« Tu vois, la grande pizza croustillante avec des anchois, et puis l'huile d'olive pimentée... »* Leur fils Gaël, dix ans, lui, est en pleine forme. Il s'est mis au kung-fu.

Autour de la table, il y a aussi Zhang Nuanxin, qui a collaboré au scénario, la conseillère chinoise à la mise en scène. Réalisatrice elle-même, elle a obtenu le Prix du jury au Festival Georges-Brassens 1986 à Sète, pour son *Ode à la jeunesse.* Et le directeur de la photo, Jean-Claude Larrieu, le Béarnais affectueux, qui a commencé dans la vie comme berger et a découvert sa vocation au service cinématographique des armées. Et encore, bien moulé dans son blouson de jean, marqué dans le dos « Indiana Jones et le temple maudit », Mickey Moore, soixante-douze ans, réalisateur chargé des scènes d'action.

Ça n'est pas n'importe qui, Mister Moore. Il a débuté à l'âge de quatre ans comme acteur dans des films muets, avec Gloria Swanson et Mary Pickford. Son premier patron, Cecil B. DeMille, l'a appelé, toute sa vie « Baby Moore ». Il a travaillé sur *les Dix Commandements,* a été directeur de seconde équipe, notamment pour Elvis Presley *(« A real gentleman »),* et pour Steven Spielberg, dont il dit : *« Il donne toujours un peu plus que ce qu'on attend de lui. »* Sa déontologie en matière d'effets spéciaux : *« N'oublie jamais que ce n'est qu'un film. »* Pas de cascades inutilement dangereuses. Pourquoi se retrouve-t-il en Chine à patauger dans la boue, alors que George Lucas l'attend en Nouvelle-Zélande ? *« Parce que Jacques Dorfmann ne m'a pas abordé de façon arrogante. Il m'a simplement dit : j'ai besoin d'aide. Alors je suis là. »*

Il est là, tous les autres « super *pros » sont* là, *pour épauler et suivre* un débutant au bout du monde, au bout de l'utopie. N'est-ce pas joli ?

« Oui, mais c'est violence », marmonne le monteur montréalais Jacques Gagné, avec son accent épais comme une crêpe au sirop d'érable. Ça veut dire que c'est dur. Qu'est-ce qui est dur ? Tout. Mais encore ? Quand les figurants censés mimer le désespoir des soldats japonais à l'instant de la capitulation n'arrêtent pas de se tordre de rire parce que ce sont des ouvriers « empruntés » à une unité de travail et que le *cinéma, pour eux, représente une* journée de vacances, c'est dur.

Sur les docks, le krach : le minibus qui transporte l'équipe a quitté le New Garden à 5 h 30. Le jour n'est pas levé lorsqu'on traverse le Huang Pu sur le vieux bac grinçant. D'énormes proues *frôleuses, les squelettes des grues* géantes, des feulements de machines, on ne voit rien que des lumières qui vacillent, mais on devine le port, là, partout, tout autour, ça sent le fleuve harassé de bateaux et le travail des hommes. De l'autre côté, les dockers, avec leurs curieux casques d'osier qui font songer à d'improbables safaris, se pressent le long du mur de brique. On remarque, entre deux pans de ce mur, le guichet grillagé d'une banque désuète. Le mur est vrai, la banque est fausse. Elle est due au talent de la chef décoratrice Xiu Ran Xing.

DANIÈLE HEYMANN.

(Lire la suite page 10.)

Jacques Dorfmann tourne

Les tribulations

(Suite de la page 9.)

Nous sommes en 1946. Le plan de travail du jour annonce qu'on tournera les scènes 127, 128, 129, 130, qu'il faudra prévoir parmi la figuration *« deux cents Chinois mécontents »*.

L'armée de libération étant aux portes de Shanghai, ils seront, en effet, fort mécontents, lorsque, venus retirer précipitamment leur argent, ils trouveront guichet clos. Pour l'instant, la figuration est pléthorique, tous les ouvriers des docks sont là, agglutinés aux fenêtres des bâtiments, sur les toits, le long des grilles, sirotant leur thé bouillant dans des petits bocaux. C'est la grande récré.

Peu à peu le « quartier » s'anime : coolies, pousse-pousse, vélo-pousse, belles dames en robes fendues (sur collant de laine, contre le froid). Un des acteurs principaux, Wei Hi, le père de l'héroïne que joue Jian Wen (aussitôt surnommé John Wayne) bat la semelle. Somptueuse et rapiécée, figurante elle aussi, une jonque à voile grise s'encadre dans la trouée, vers le Huang Pu. On est prêt. C'est alors que le fantôme de Pierre Dac prend les commandes. Puisqu'il s'agit d'une scène d'action (les Chinois mécontents), c'est Mickey Moore qui officie. Il lance un ordre en anglais. Pierre Magny, le premier assistant québécois, le traduit en français, l'interprète chinois le transmet au premier assistant chinois qui le communique au deuxième assistant chinois, celui qui a un porte-voix. L'ordre qui a déjà pris de la bouteille arrive enfin aux figurants. Dans quel état ? Le chef des figurants ne le comprend d'ailleurs pas bien. Et transmet son doute au second assistant, qui le passe au premier, qui le repasse à l'interprète, qui le repasse à Pierre Magny, qui le répercute sur Mickey Moore, qui glapit en anglais : *« Mais je n'ai jamais dit ça ! »* On comprendra que ce jour-là, seule la scène 127 aura été « mise en boîte ».

Un vétéran néophyte. On voit tout de suite que personne n'a jamais suggéré à Jacques Dorfmann : tire tes chaussettes et dis bonjour à la dame. La chevelure en jachère, le T-shirt rétif jaillissant sans cesse d'un jean avachi, un sourire du style « dessine-moi un mouton », son itinéraire ressemble davantage à un Paris-Dakar sans boussole qu'à une carrière d'énarque.

Il a été élevé à Toulouse par sa grand-mère. Sa marraine possédait dans la Ville rose deux cinémas, alors le gamin voyait les films et tenait la caisse du Trianon Palace. C'était bien, mais il travaillait mal. On l'a donc envoyé à Bétharram, un sévère collège religieux, près de Pau. Il en tremble encore. *« Je dormais par terre devant la porte du Père supérieur, je servais quinze messes d'affilée, punitions corporelles, à genoux, les bras en croix... »*

Il fugue. On le rattrape. A quinze ans, il s'enfuit d'une colo : direct Saint-Tropez pour voir son père. Il faut vous dire, son père c'est Robert Dorfmann, Bob le Flambeur, un vrai, un grand producteur, vingt fois gagnant, vingt fois ruiné. *Jeux interdits*, de René Clément, *Touchez pas au grisbi*, de Becker, *les Tricheurs*, de Carné, portent sa marque.

Et Robert Dorfmann, après lui avoir tapoté la joue, remet son fils en pension au Vésinet. Le jeune Jacques, dix-sept ans, après un crochet par le lycée français de Londres et quelques prouesses plus musculaires que scolaires, part pour l'Inde dans un ashram pendant un an. Au retour, il se fixe six mois à Rome, fait l'acteur dans quelques westerns spaghetti, revient à Paris et entre chez Pierre Braunberger comme vendeur de courts métrages. Il reçoit enfin de son père un conseil en guise de viatique : *« Ne travaille jamais qu'avec ceux que tu estimes. Et fais en sorte de n'estimer que des gens importants. »*

C'est ainsi que, à vingt ans, Jacques Dorfmann devient le producteur de Jean-Pierre Melville pour *l'Armée des ombres* et *le Cercle rouge*. Une relation père-fils, ombrageuse, orageuse, s'établit : *« Avant de me fâcher à mort avec lui, j'ai vécu des moments très forts avec Melville. Nous dormions dans des hôtels ; on en changeait tous les soirs pour être ailleurs, nulle part. Notre seul bagage, les enregistrements des bandes son de films américains. Au Hilton d'Orly, toute une nuit, nous avons écouté* Nous avons gagné ce soir. *Il me disait « vous »... »*

Il y eut d'autres rencontres, hasardeuses, savoureuses, comme il est de règle au cinéma. Ainsi Jacques Dorfmann croise un jour la route de Jean-Pierre Rassam, le prodigue magnifique. *« Moi, je croyais son père richissime, dans les pétroles ; lui, croyait mon père au plus haut ; nous avons signé un protocole d'accord sur 2 milliards de centimes. Nous n'avions pas un sou ni l'un ni l'autre. »*

En vingt ans de production, Jacques Dorfmann aura associé son nom à ceux de Godard (*Tout va bien*), de Jean Yanne (*Tout le monde il est beau...*), de Jean-Pierre Mocky, Rouffio, Jessua, Jean-Jacques Annaud pour *la Guerre du feu*.

Formidable, non ? Pas seulement... Il lui a fallu aussi monter des coups pourris avec des roupies bloquées en Inde par la Twentieth Century Fox, aller prendre un petit déjeuner à Melbourne, dans la seule perspective de signer un film de Philippe Clair, un copain, immortel auteur de *De Bab-el-Oued à l'Elysée...* Et constater que *les Charlots contre Dracula* ou *C'est dingue mais on y va*, de Michel Gérard, ou *Bobo Jacco*, de Walter Bal, qu'il a également produit, n'ont jamais été candidats à l'oscar...

Et Jacques Dorfmann décide alors de sauter le pas. Tandis qu'il remplit avec conscience sa mission de président d'Unifrance Films, organisme officiel chargé de diffuser le cinéma français à l'étranger, de 1983 à 1986, il commence de préparer sa future mise en scène du *Palanquin des larmes*. Quatre ans d'efforts avant le premier tour de manivelle, quatorze versions du scénario, des voyages incessants, des palabres interminables... La Chine le fascine à ce point ? Il répond : *« Non, je n'aime pas tellement les endroits, j'aime les gens. »* Qui le lui rendent bien. En attendant, le voilà avec un budget de 35 millions de francs sur ses épaules larges de rugbyman buveur de bière.

Question bière, il n'est pas le seul. Au bar de l'Hôtel New-Garden, depuis six mois, tous les soirs, il y a deux ingénieurs allemands. Ils ne mangent jamais, ils boivent tout le temps, de la bière. Trente ou quarante bières par soirée, chacun. Et avec les boîtes vides de Ging dao, ils bâtissent, inlassables, sur le comptoir, une grande muraille de Chine, ou un mur de l'Atlantique, ça dépend du degré de leur mélancolie.

TONY FRANK/SYGMA

Monsieur le député-président. Dans la cour des studios de Shanghai, quelques poules picorent. Un camion militaire vient de livrer le palanquin. Ça fait trois jours qu'on le cherchait pour lui tirer le portrait, à ce fameux palanquin qui donne son titre au film. Pour l'instant, tout rouge, tout raide, il n'a pas grande allure, on dirait plutôt une cabine téléphonique anglaise désaffectée... Dans les ascenseurs, les liftières tricotent, l'une d'elles a des bigoudis sur la tête. Partout, des pots d'émail blancs, pour que – ainsi le recommandait Charles Trenet dans *la Caissière du Grand Café* – *« les cracheurs crachassent comme il se doit »*.

Monsieur le député-président Chi Xidao m'attend. Il me reçoit dans une pièce glacée. Au mur, une banderole fanée : *« Warm Welcome »*. Des divans beiges, obèses, parsemés de petits napperons de dentelle. Du thé vert. Beaucoup à boire. Encore plus à manger.

A l'attaque. *« Depuis combien de temps les studios de Shanghai existent-ils ? »* Silence. L'interprète a l'air navré. Le président aussi. J'ai sûrement commis une gaffe. Enfin, le président parle. Longuement. On traduit. Longuement.

« Dans un esprit de coopération entre nos deux peuples, Monsieur le député-président Chi Xidao compte sur cet entretien pour que la confiance qui déjà régit les rapports mutuels de nos deux nations trouve une opportunité pour se renforcer... » J'ai compris. Je réponds *« que l'honneur qui m'est fait me touche infiniment et que... et que... »*. Les préliminaires sont ici une loi, un sport, un art. Il faut s'y soumettre, s'y entraîner, l'exercer.

J'apprendrai que le premier film chinois s'est tourné ici, à Shanghai, en 1913. Qu'il y a actuellement seize grands studios, dont chacun a son style, que lui-même emploie mille huit cents personnes en permanence, qu'on tourne cent quarante films par an en Chine, que Pékin décide d'en attribuer une quinzaine à Shanghai. *« Mais nous arrivons parfois à en mettre en chantier jusqu'à vingt. »* Cela ne pose-t-il pas de problèmes financiers ? *« Quand il y en a, on emprunte de l'argent à la Banque populaire de Chine, et l'on rembourse sur les recettes. »* Comme à Hollywood ? M. Chi Xidao sourit et ne dit pas non. Combien de Chinois vont-ils chaque année au cinéma ? La réponse tarde. Je m'inquiète, d'autant que le visage de mon hôte s'est à nouveau fermé... Enfin, l'interprète m'annonce : *« M. Chi Xidao a du mal à faire la multiplication : il peut vous dire qu'il y a 70 millions de spectateurs par jour »* (1). Prix des places : environ 80 centimes...

Capitulation et défilé des soldats japonais vus par la caméra de Jacques Dorfmann et le pinceau de la décoratrice Xin Ran Xing.

Les sujets sont-ils imposés aux réalisateurs ? *« Sur les vingt films de l'année dernière, onze ont été choisis par les cinéastes eux-mêmes. »* Le cinéma, partout, toujours, est le reflet de son temps. Ici aussi, dorénavant ? M. Chi Xidao me fait répondre : *« Vous dites reflet, je préfère dire esprit. Oui, certains films chinois sont désormais dans l'esprit du temps. »* Un exemple ?

M. Chi Xidao se fait un peu prier, puis me raconte *l'Année 1984-1985 dans la ville de T.* Il s'agit, précise-t-il, d'un reportage romancé, signé Yang Ying Jing : un jeune homme se présente pour diriger une usine, il veut en changer la gestion, qu'il juge rétrograde. Les conservateurs s'opposent à lui. La première année, il freine les pertes de l'entreprise. La deuxième année, il obtient des bénéfices. Victoire du jeune homme.

Je remercie poliment M. Chi Xidao. Mon interprète, Yao (il fut celui de M. Giscard d'Estaing, mais il est resté très simple), a fait une thèse sur Flaubert, il est aussi le traducteur du premier album de Lucky Luke qui va sortir à Pékin. Il me parle de films moins conventionnels. Un certain Wu Yi Gong s'apprête à tourner une version « originale » des *Tribulations d'un Chinois en Chine*, de Jules Verne... Et les cinéastes de la « cinquième génération » (celle des étudiants, qui sont entrés à l'Institut du cinéma de Pékin, en 1978, lorsque celui-ci a rouvert après treize ans d'interdiction) ont abandonné les symphonies héroïques et les chromos édifiants pour une musique plus personnelle et des images plus provocantes.

Certains de leurs films nous parviennent. D'autres pas. Ainsi *le Canon noir*, de Huang Jiuan Xin. Le canon en question est une pièce d'un jeu de réflexion qu'un ingénieur oublie au cours d'un voyage. Il télégraphie : *« Recherchez canon noir. »* Et déclenche aussitôt, dénoncé par l'employé des postes, un engrenage de suspicion, sa mise à l'index par son employeur, une série de catastrophes. La métaphore est claire. S'il est innocenté à la fin du crime d'espionnage, l'ingénieur ne sort pas intact de cette mésaventure. La bureaucratie chinoise actuelle, non plus.

« Alors, la Chine s'ouvre, ou pas ? » : réception chez M. Patrick Boneville, consul général de France à Shanghai. On célèbre le prochain départ de Claude Barbichon, le conseiller culturel, jeune coopérant un peu maussade qui a déjà l'air d'attendre son avion pour Paris. La résidence est confortable, cossue, tout en boiseries sombres, décor idéal pour un Agatha Christie. L'épouse du consul fait les honneurs. Elle confie : *« C'est bien, c'est très bien, s'il n'y avait les rats. »* Ah? Il y a des rats? *« Oui, nous avons pris des chats. »* On ne sert pas de champagne, mais du Fanta orange et de la quiche lorraine. C'est intime, sympa, provincial.

M. Le représentant adjoint du Crédit lyonnais avoue que les affaires pourraient être meilleures. M. le vice-consul d'Italie explique qu'un de ses amis aurait bien voulu implanter une pizzeria dans la ville, mais qu'« on » lui a demandé un pourcentage exorbitant sur une recette impossible à réaliser ; il a dû renoncer. *« C'est comme les Japonais. »* Quels Japonais? Il y en a de plus en plus qui viennent ici pour travailler. Ils ont leur village. « On » exige d'eux des loyers incroyables, 200 yuans par jour. Quatre fois ce qu'un ouvrier chinois gagne par mois. Et payé en yens...

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

HANS POELZIG (1869-1936). CCI (centre d'information). Jusqu'au 5 janvier 1987.

ALBERTO GIACOMETTI, retour à la « Figuration » 1933-47. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

ABECEDAIRES. Galerie de la BPI. Jusqu'au 19 janvier.

JAPON DES AVANT-GARDES 1910-1970. Architecture, design, arts appliqués, arts de graphisme et de l'affiche, Grand galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 mars.

LES ARTS DE LA TABLE. CCI. Espaces des Brèves. Jusqu'au 19 janvier.

LES MACHINES SENTIMENTALES. Sculptures animées. Galerie d'animation de l'Atelier des enfants. Rez-de-chaussée. Entrée rue Beaubourg. Jusqu'au 12 janvier.

RIDEAU DE SCÈNE DU BALLET « Parade », réalisé par Picasso (1917). Forum Jusqu'au 28 janvier.

Musées

BOUCHER. Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 janvier 1987.

ESTEVE. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). (Voir ci-dessus). Jusqu'au 12 janvier.

LA FRANCE ET LA RUSSIE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES. Galeries nationales du Grand Palais (Entrée : avenue Winston-Churchill) (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi 18 F. Jusqu'au au 9 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Sauf mardi et mercredi. Tlj. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

LE TRIOMPHE DES MAIRIES 1870-1914. Grands décors républicains à Paris. Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-64-12-73). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 janvier.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La Vie de Bohème ; l'Ouverture de l'Opéra ; La Carrière de l'Architecte au XIXe siècle ; l'Industrie Thonet ; Les journalistes au XIXe siècle ; Stars et Monstres Sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. MUSÉE D'ORSAY. 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

HOMMAGE A ANDREA DEL SARTO. Musée du Louvre. Salles du pavillon de Flore (entrée porte Jaujard) (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 26 janvier.

RÉTROSPECTIVE ARP (1886-1966). Jusqu'au 8 février.

ART ET CRÉATION TEXTILE. Jusqu'au 22 février.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE. Jusqu'au 4 janvier ; **MANUEL ALVAREZ BRAVO.** Photographies 1920-1986 ; **LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE.** Jusqu'au 12 janvier. **LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES.** Le mercredi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 26 avril. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F.

RÉTROSPECTIVE ARP (1886-1966). Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 8 février.

LOTHAR BAUMGARTEN, PHILIPPE CAZAL, RICHARD TUTTLE. ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 février.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ. L'exposition du centenaire. Jusqu'au 1er février. **L'ARCHE DE NOÉ.** Jusqu'au 8 février. **DALE CHIHULY.** Objets de verre. Jusqu'au 18 janvier. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

JEAN-MARC ZAORSKI. Jusqu'au 26 janvier. **DONIGAN CUMMING.** Jusqu'au 2 mars. **LES COMMUNS DES MORTELS**, photographies de William Klein. Jusqu'au 2 mars. Centre national de la Photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président Wilson, tlj., sauf le mardi de 9 h 45 à 17 h 15.

GIANNI VERSACE : Dialogues de mode. Des photographes autour d'une création. **WILLY MAYWALD ET LA MODE.** Jusqu'au 4 janvier. Palais Galliera. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

MANUEL CANOVAS. Créateur Textile. Jusqu'au 1er mars. Musée des Arts de la Mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Jusqu'au 1er mars.

LES ORS HELLÉNISTIQUES DE TARENTE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.

LA VOIE ROYALE. 9 000 ans d'art au Royaume de Jordanie. Musée du Luxembourg. 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; Le samedi 13 F. Jusqu'au 25 janvier.

SHISEIDO. BEAUTÉ ET PUBLICITÉS 1872-1986. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier.

PARIS-TOKYO-BEGRAM. Hommage à Joseph Hackin (1886-1941). Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 2 mars.

J.I. HITTORF, architecte. Jusqu'au 4 janvier. **PARIS DES ANNÉES FOLLES.** Jusqu'au 4 janvier. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

DESSINS DE RODIN. A l'occasion de la présentation du troisième volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 16 mars.

R. X. PRINET (1861-1946). Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27).

FRANÇOIS DESPATIN et CHRISTIAN GOBELI. Bibliothèque nationale, Galerie Colbert 2, rue Vivienne. Jusqu'au 24 janvier.

ALPHABETS. Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 février.

30e SALON DE LA MARINE. HOMMAGE A LÉON HAFFNER. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Jusqu'au 17 février.

AUTOMATES A MUSIQUE DUJU 19e siècle (1840 à 1880). Musée de la Musique Mécanique. Monsieur Triquet, Impasse Berthaud (42-71-99-54). Jusqu'à fin janvier.

VILLAGES ET VILLAGEOIS EN ASIE AU DÉBUT DU SIÈCLE (1912-1926). Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES PLASTIQUES. Jusqu'au 4 janvier 1987. **LA TÉLÉ A CINQUANTE ANS.** Jusqu'au 15 mars. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (42-78-70-00).

SUR L'EAU... SOUS L'EAU... : Imagination et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales – Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 janvier.

AUTOUR DU PSAUTIER DE LA REINE INGEBURGE. Musée national des monuments français. Palais de Chaillot (aile gauche), place du Trocadéro (47-27-35-74). Jusqu'au 4 janvier. Entrée : 15 F.

CRÈCHES ET TRADITIONS DE NOËL. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 11 F (9 F le dimanche, l'exposition seulement). Jusqu'au 16 février.

LA VOIE DES ANCÊTRES. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf le dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.

BEAU COMME UN CAMION... JOUETS DES ENFANTS DU GHANA ET DU CONGO. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 5 janvier.

AUGUST SANDER. Autoportrait de l'Allemagne. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Jusqu'au 25 janvier.

Centres culturels

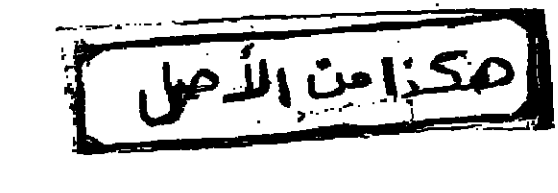
MOBILIER MINIATURE-OBJETS DE MAITRISE XVIe-XXe. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 1er mars.

KABAKOV. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Jusqu'au 11 janvier.

ALBERTO GIACOMETTI VU PAR LES PHOTOGRAPHES. Centre culturel suisse, Salle des Arbalétriers. 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Du mardi au samedi, de 14 h à 19 h ; dimanche de 14 h à 17 h. Jusqu'au 4 janvier.

OULHACI MOHAMED. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). Sauf dimanche, de 9 h à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

LA VOIE DES ANCÊTRES. En hommage à Claude Lévi-Strauss. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 février.



« le Palanquin des larmes » à Shanghai

d'un Français en Chine

Je pose une question mal élevée : *« Mais alors, la Chine s'ouvre, ou pas? »* Tout le monde me répond, mais pas la même chose. Dans le brouhaha, je saisis : *« Mais si, elle s'ouvre, et comment ! » « Mais non, elle se referme déjà. » « Elle ne s'ouvrira jamais vraiment. » « Si elle s'ouvre, c'est pour mieux se refermer. » « Elle ne peut plus ne pas s'ouvrir. »* Changeons de sujet.

De combien d'âmes se compose la colonie française? M. le consul, appuyé contre une pile de vieux *Monde*, soupire : cent vingt environ. On lui dit : *« Ça n'est pas mal. »* Il l'accorde : *« Pas mal, en effet. »* Est-il heureux? Il soupire : *« Oui, très heureux. »* On le croit, mais le consulat, ce petit bout de France qu'on quitte, paraît vraiment petit, tout petit.

En sortant dans le froid qui vient, dans la rue qui bouge tout le temps, d'une foule si dense, si douce, et qui pousse, se pousse, vous pousse, sans violence mais sans répit, on essaye d'imaginer le temps arrogant des concessions. Où le café Renaissance prospérait entre la rue du Père-Robert et l'avenue du Roi-Albert. Désolé. On a peine à imaginer.

Vous avez remarqué tous ces platanes dans les rues de Shanghai? Bien sûr. Ce sont les Français qui les ont plantés. Et en chinois l'épithète « français » est restée accrochée à ces arbres-là. D'accord...

Si vous ne me croyez pas, allez à Fuxing Park, anciennement parc Français. Vous y découvrirez une stèle à la mémoire du pilote Vallon, le premier à avoir atterri en Chine. Il a voulu épater les habitants de Shanghai, le pauvre, au printemps 1911, il a décollé du champ de courses nord, dans le quartier Jiangwan, et il a crashé son biplan avant d'être arrivé au champ de courses sud...

Le témoin des turpitudes. Que reste-t-il de la Shanghai rapace et dissolue? Du paradis des aventuriers? Du sanctuaire des conspirateurs? Il reste le Peace Hotel, indestructible vaisseau des années 30, au bar long comme un réveil de cuite, juste assez pourri pour rendre à ces années-là leur éloignement réel, leur enfoncement dans le marais des nostalgies inavouables.

Au restaurant du onzième étage, il n'y a plus que des hommes d'affaires australiens. Dans une vitrine Lalique trône, solitaire, une bouteille de valpolicella. Si l'on se rend aux toilettes (cuivre et acajou), il faut demander l'aumône à une jeune fille en uniforme qui débite avec une gracieuse parcimonie un mètre cinquante de papier. Par personne.

A la sortie de l'hôtel, une bouffée des anciennes turpitudes vous saisit. Quelques petits trafiquants, timides comme des rosières, vous abordent : *« Changing money? Changing money? »*

Tel qu'il est dans sa décrépitude altière, le Peace est tellement plus excitant que le Sheraton qui vient d'ouvrir, compact monolithe lie de vin, où le gérant des restaurants, un Allemand, a fait disposer des attelages de rennes enneigés dans le grand hall et organise des soirées choucroute. Des passants – ils gagnent pour la plupart l'équivalent de 60 F par mois – collent leur nez aux grandes baies de la cafétéria. Ils sont d'une dignité imperturbable.

Ce Sheraton n'était pas construit, mais le Peace Hotel, si, lorsque Gene Tierney, Poppy, la prostituée de *The Shanghai Gesture* de Josef von Sternberg, disait : *« Ici tout peut arriver. Cette ville semble effroyablement familière, comme un rêve à demi oublié. »*



Chow Ching Lie à huit ans en compagnie de son père de cinéma, Jian Wen et la véritable Chow Ching-Lie avec son père, à Shanghai.

TONY FRANK/SYGMA

Aujourd'hui Shanghai m'apparaît formidablement étrangère, comme un rêveur en train de s'éveiller.

Mme Chow Ching Lie, avenue Foch. Lorsqu'elle s'avance à pas mesurés, blottie dans sa pelisse doublée de vison, on a tout de suite envie de crier : *« Cherchez l'erreur ! »* Elle avance le long des rues grises, car si les rues ne sont plus uniformément bleues, elles sont grises tout de même. Seuls les enfants y éclatent de toutes les couleurs, petits clowns choyés, verts, indigo, violine, avec des culottes fendues qui leur font des fesses comme des pêches.

Chow Ching Lie, l'héroïne du *Palaquin des larmes*, est devenue Julie depuis qu'elle a quitté la Chine, il y a plus de vingt ans. Elle le dit elle-même : *« Mes cellules ont changé. »* Impérieuse et pathétique, dans la grisaille laborieuse des docks de Shanghai, elle vous tend soudain sa carte de visite : *« Mme Chow Ching Lie, avenue Foch, Paris »*.

Ce qui lui arrive est proprement insensé. Voir sa propre vie mise en images, voir une petite fille de huit ans, une autre de treize ans, puis une actrice plus âgée (*« Nettement plus âgée que moi »*, précise-t-elle) la représenter, elle, Julie, il y a de quoi friser une légère schizophrénie.

La fiction donc rejoint sa réalité : celle d'une Chinoise née en 1936, mariée de force à treize ans pour échapper à la misère et qui a *vécu la guerre sino-japonaise*, l'entrée des troupes de Mao Tsé-Toung à Shanghai, avant d'habiter Hongkong et de faire fortune à Paris dans l'import-export... La réalité de Julie (celle qu'elle a livrée à Georges Walter pour en faire un livre...) n'est d'ailleurs pas forcément la vérité. Celle-ci étant, on le sait, soumise à des variations saisonnières.

Ainsi les Japonais, aujourd'hui, ont cessé d'être les ennemis jurés des Chinois. Et le récit de leurs exactions passées a, semble-t-il, été expurgé de l'édition du *Palanquin des larmes*, dont la publication est annoncée à Pékin, tout comme de la énième version du scénario...

Inlassable, cependant, Julie récite les passages préférés de son roman vécu. Ses débuts misérables à Paris, dans un local minuscule. La musique, sa passion. Le piano acheté 150 F à la salle Drouot, qu'il fallait accorder tous les jours. Le concert enfin, au Théâtre des Champs-Elysées, l'apothéose durement gagnée, les affiches qu'elle avait collées elle-même, la nuit, sur les murs de la capitale. La rencontre avec Georges Walter, une collaboration ponctuée de brouilles. La *naissance du livre. La méfiance* de Robert Laffont, qui voulut bien prendre le risque, en 1975, d'un tirage de mille cinq cents exemplaires. Le succès immédiat. Un million et demi de *Palanquin* vendus, quarante-huit semaines sur la liste des best-sellers. La revanche. *« Je n'ai jamais fait de mal à personne,* dit Julie, *mais je sais sortir mes griffes. »* Elle *crispe ses petites mains* impeccablement manucurées. Fière et un peu terrifiante, elle ajoute : *« J'ai vingt personnes à charge, mon fils Paul a fait Cambridge et la Harvard Business School... »* Et de Jacques Dorfmann : *« Il n'avait pas autant de cheveux blancs en arrivant ici, il essaie de mettre la Chine dans sa peau. »*

Georges Walter vient de débarquer, avec sa voix de violoncelle et une équipe d'Antenne 2. Son caméraman, Christian Hirou, a l'œil vif. Près des docks, il filme toutes ces fenêtres où la lessive permanente palpite au vent. Sur un fil, sagement alternées, pendent des chaussettes noires et des *anguilles de même couleur*. Il filme sur le « Bund » (le front de fleuve), deux policiers kaki, l'étoile rouge au front, qui se tiennent le bras sous un parapluie fleuri...

Il filme Julie, Mme Chow Ching Lie de l'avenue Foch, rendant visite à ses vieux parents, dans leur plus que modeste demeure : *« Voici mon papa, il est beau, n'est-ce pas? Il a quatre-vingts ans, on ne dirait jamais. »* Gros plan de papa, très beau, en effet, impassible. *« Et maman. Elle se plaint toujours qu'elle est malade, mais elle se porte très bien. »* Gros plan sur maman. Opaque. Comment dit-on Œdipe, en chinois ?

Julie, après, me dira : *« L'acteur qui joue mon papa, je ne peux pas lui dire bonjour. Tu comprends, tout ça, ça raconte mon enfance, alors je redeviens petite, et je n'accepte pas que ce jeune homme que je ne connais pas soit mon papa... »* Comment dit-on Freud en chinois ?

« Le trésor de la Chine ». Où puis-je trouver Ching Yi? C'est elle qui doit interpréter, dans *le Palanquin des larmes*, le rôle de Chow Chin Lie aujourd'hui. Ching Yi est une star, une grande comédienne adorée des Chinois ; ses déplacements provoquent des émeutes. On la localise, elle tourne un téléfilm, quelque part, en ville.

Une maison bourgeoise, carrée, avec un grand jardin, une tonnelle. Dans le salon, en bas, un piano droit, noir, jouxtant un réfrigérateur blanc, et un buste de Beethoven en plâtre. Est-ce là un décor de cinéma ? Peut-être pas. La propriétaire, une dame seule avec son petit-fils ; toute la famille a émigré à Hongkong.

Le tournage, c'est au premier. Ou plutôt le marathon. Deux prises par plan, cinquante plans par jour. On ne traîne pas. Nous sommes dans une chambre de jeune fille des années 50. Formica et acrylique. Ching Yi joue une maman déchirée dans cette série intitulée « Je suis un petit nuage dans le ciel », sombre mélo où il est question de mariage forcé (toujours...). A la fin, veuve du mari qu'elle n'aimait pas, la jeune fille voit son premier amour revenir. Trop tard, elle est devenue folle. Chang Xian Ming (« le petit nuage ») est une pure beauté de vingt ans. Elle vient de sortir de l'Institut du cinéma de Pékin, elle gagne 90 yuans par mois (180 F) avec les primes... Elle dit de Ching Yi : *« Je collectionne ses photos depuis que je suis toute petite, c'est le trésor de la Chine. »*

Le trésor de la Chine est une femme sévère et belle. Près de soixante ans, mais un visage au modelé inflexible. Que pense-t-elle du livre de Chow Ching Lie ? Elle ne l'a pas lu. *« Mais il met en cause des personnes vivantes, des habitants de Shanghai. Il aurait été plus convenable de changer les noms... »*

Ching Yi a débuté dans les années 40. En montant dans la rue un spectacle de chansons anti japonaises. *« Oui, c'est ça, de la résistance. »* Elle est d'une grande famille de dix enfants, ils ne sont plus que quatre. Elle a joué plus de quarante pièces (y compris du Shakespeare), tourné plus de quarante films. Elle a incarné toutes sortes de femmes... Elle sourit : *« Toutes sortes de révolutionnaires... »* Et ses rôles ont suivi la marche du temps sans jamais rejoindre l'actualité.

Au théâtre, il lui est arrivé de donner onze spectacles dans la journée, le public ne voulant pas la laisser partir. Et pendant la révolution culturelle, qu'a-t-elle fait ? Ching Yi, d'abord, ne répond pas. La nuit est tombée dans la chambre, et, tandis que nous parlions, des machinistes ont vidé la pièce, complètement. Plus de lit, plus de coiffeuse. Plus rien que nous, et cette voix dans le noir qui dit : *« Pendant la révolution culturelle, il s'est tourné huit films, en tout. Sans moi. Après, on m'a fait des excuses. Mais dix ans avaient passé, et l'âge était venu. »*

Les Japonais ont capitulé. Dans la vaste salle de projection des studios de Shanghai, je suis conviée à voir dix minutes de « rushes », du *Palanquin des larmes*, des scènes muettes, non encore montées. Celles de la capitulation des Japonais. Rien de touristique, de hollywoodien. Quelque chose de très authentique, de très sincère se dégage. Comme le disait Michel Denizot venu ici faire prendre l'air à son émission « Zénith » (2) : *« Au départ, on vient se servir de la Chine, et à l'arrivée, c'est la Chine qui gagne. »*

Une légère maladresse embellit encore les images, comme une coquetterie dans l'œil peut embellir un regard. Parfois les figurants fixent un instant la caméra, ce qui est rigoureusement interdit, en principe. Mais ici, le film y puise une densité supplémentaire, une surprenante valeur documentaire.

Maintenant, la ville est rouge. On devait tourner l'entrée de l'armée de libération. Le travail devait se poursuivre toute la nuit. Titre de la scène, sur la feuille de service : « Maintenant, la ville est rouge. » Les autorisations avaient été demandées, accordées. A minuit, sans explication, il a fallu plier bagages. Les techniciens chinois avaient reçu l'ordre : ils ont éteint les projecteurs. Et les trois mille figurants (de l'armée) sont repartis au pas.

Le lendemain matin, les premières manifestations d'étudiants se déroulaient dans les rues de Shanghai. Contagion inimaginable : à Paris, les jeunes demandaient : *« Pas moins de démocratie. »* Ici, ils réclament : *« Plus de démocratie. »* C'est si troublant, ce câlin des cultures... Parmi les revendications des manifestants : *« Que* le Canon noir *soit projeté à l'étranger. »*

L'hiver sera long sur les rives du Huang-Pu. Je forme un vœu en ce début de l'année : que les dieux du cinéma, Bouddha, Deng Xiaoping et les studios de Shanghai protègent *le Palanquin* jusqu'à la fin. Jusqu'à un film...

DANIÈLE HEYMANN.

(1) J'ai fait la multiplication : cela donne environ 25,5 milliards de spectateurs par an.

(2) Jusqu'au 2 janvier, tous les soirs à 19 h 15, sur Canal Plus.

EXPOSITIONS

FOLIES EN ILE-DE-FRANCE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, Neuilly, Paris (16e). Jusqu'au 31 décembre.

LA LIBERTÉ N'EST PAS UNE STATUE. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Jusqu'au 24 janvier.

CONTES ET LÉGENDES DU BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS. Espace Vendôme, 9, place Vendôme. Jusqu'au 31 décembre.

TABLEAUX DE FLEURS DES XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles. Galerie tableaux Drouot, 12, rue Drouot (47-70-75-78). Jusqu'au 31 décembre.

Galeries

CLASSICISMES ET RÉALISMES AU PRÉSENT. Galerie Blondel II, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

ZOO. LE BESTIAIRE DES SCULPTEURS. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 3 janvier.

LES SOURCES JAPONAISES DE L'ART OCCIDENTAL. Galerie Janette Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 28 février.

CLASSICISMES ET RÉALISMES AU PRÉSENT. Galerie Blondel II, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 15 janvier.

LE « JEU » NE SAIT QUOI... ET LE PRESQUE RIEN. Galerie Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 10 janvier.

57 MASQUES HIMALAYENS. Galerie Le Tour du Monde, 33, rue Berthe (42-23-76-43). Jusqu'au 30 janvier.

100 BRONZES ET DESSINS. Galerie Sculptures. 11, rue Visconti (46-34-13-75). Jusqu'au 24 janvier.

1930 CRÉATEURS et quelques autres... Galerie Nickel-Odéon. 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-28-40). Jusqu'au 17 janvier.

NICOLE MORELLO. Jusqu'au 3 janvier. Livres peints ; **FRANCESCA TAYLOR.** Juqu'au 10 janvier. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67).

LES PEINTRES DE LA RÉALITÉ POÉTIQUE. Galerie du Cherche-Midi, 17, rue Dupin (42-22-74-79).

VENISE EN EGYPTE. Emaux et masques de Jacques Gautier. 36, rue Jacob (42-60-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

BUSSE. Peintures et dessins de 1981 à 1986. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 24 janvier.

ANTONI CLAVE. Retour du Japon. Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (43-59-73-46). Du 10 décembre au 31 janvier.

PIERRE COLLIN. Galerie Lacourière Frelaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 17 janvier.

DENISE ESTEBAN. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 3 janvier.

SAM FRANCIS. Œuvres sur toile et sur papier. Galerie Sam Francis, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 15 janvier.

GNOLI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 31 janvier.

YANNIS KOTTIS. Galerie d'art contemporain. 68, quai de l'Hôtel-de-Ville (42-72-90-44). Jusqu'au 5 janvier.

TETSUMI KUDO. Chemin d'un artiste d'avant-garde japonais. Galerie Claude Samuel. 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 24 janvier.

ANNE ET PATRICK POIRIER. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 31 décembre.

ANTOINE POUPEL. Images. Galerie Nikki Diana Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 17 janvier.

JEAN PUIFORCAT. 21, boulevard Haussmann. Jusqu'au 31 décembre.

KAZUO SHIRAGA. Peintures. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 17 janvier.

JACQUES SULTAN. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 31 décembre.

JÉROME TISSERAND. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-11). Jusqu'au 10 janvier.

KEIJI UEMATSU. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 11 décembre au 10 janvier.

En région parisienne

COURBEVOIE. Poupées-merveilles, créations d'aujourd'hui. Musée Roybet-C.-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (43-33-30-73). Jusqu'au 4 janvier.

LA DÉFENSE. Vitrail lumière. Galerie de l'Esplanade. Jusqu'au 4 janvier.

FRESNES. Mémoires de 36. Ecomusée, 41, rue Maurice-Ténine (46-68-08-05). Entrée gratuite. Jusqu'au 6 avril 1987.

IVRY. Vladimir Skoda. C.R.E.D.A.C. Galerie Fernand Léger, 89 bis et 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 25 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. 1981-1986. Peintres et sculpteurs espagnols. Fondation Cartier pour l'art contemporain (39-56-46-46). Jusqu'au 5 janvier.

MELUN. Le vitrail, espace de lumière. Musée de Melun. Maison de la Vicomté (64-39-17-91). Jusqu'au 31 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. L'aracine. Art brut. Château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle, RN 34 (43-08-82-35 – 43-09-62-73). Sam., dim., jours fériés de 11 h à 18 h ; mar., jeu. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier. Miquel Hernandez. Jusqu'au 15 janvier.

PONTOISE. Hommage à Serge Charchoune, Patchworks d'aujourd'hui. Jusqu'au 22 février. Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier (30-38-02-40) ; Horriblement ressemblant (Les Officiels vus par André Malraux). Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-32-06-75). Jusqu'au 28 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Lorraine d'avant l'Histoire. Musée des antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 23 février.

En province

BORDEAUX. Wolfgang Laib ; Art minimal II. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Du 12 décembre au 22 février.

CARCASSONNE. Rencontres France-Corée. 10 + 10 Peintres. Musée des Beaux-Arts. 1, rue de Verdun (68-47-80-90). Jusqu'au 5 janvier.

CHARTRES. Jochen Gerz. Œuvres sur papier photographique 1983-1986. Musée des Beaux-Arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 19 janvier.

GRENOBLE. Magnelli : ardoises ; Ange Leccia : collages. Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun (76-54-09-82) ; Pistoletto : le temps du miroir ; Uno sguardo. Centre national d'art contemporain. Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 janvier.

LILLE. Matisse, peintures et dessins du musée Pouchkine et du musée de l'Ermitage. Place de la République. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, sauf mardi. Jusqu'au 5 janvier 1987.

LONS-LE-SAUNIER. Peintures mexicaines sur papier amate. Hôtel de ville, place Perraud (84-47-26-93). Jusqu'au 5 janvier.

MARCQ-EN-BARŒUL. Le groupe de Roubaix (1946-1986). Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 30 janvier.

MARSEILLE. Monticelli. Jusqu'au 4 janvier ; Bernard Faucon : magie blanche. Jusqu'au 11 janvier. Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-54-77-75).

MULHOUSE. Marc Riboud, photographe ; Robert Capa, photographies. Galerie A.M.C., 7, rue A.-Engel. Jusqu'au 1er février.

NANCY. Grandville. Dessins originaux et du Cabinet des dessins et estampes. Musée des Beaux-Arts, place Stanislas. Jusqu'au 2 mars.

NEMOURS. « Comme Archéologie ». Shaune Neill et Jean-Paul Kitchener. Musée de la Préhistoire, avenue de Stalingrad (64-28-40-37). Du 6 décembre au 28 février.

NICE. François Dilasser. Musée des Beaux-Arts. 20, quai Emile-Zola (99-30-83-87). Jusqu'au 9 février ; Hommage à Irix Clert. Exposition-rétrospective. Acropolis, 1, Esplanade Kennedy (93-92-83-00). Du 15 décembre au 4 janvier.

ORLÉANS. Manfred Paul. Photographies. Musée des Beaux-Arts, 1, place de la République (38-87-39-22). Jusqu'au 14 janvier.

SAINT-QUENTIN. Christoforou. Musée Antoine Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer. Jusqu'au 12 janvier.

TOULON. Charles de Tournemine. Du 16 décembre au 15 mars ; Daniel Meyer. Du 16 décembre au 15 février. Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54).

TOURCOING. Autour de l'exposition internationale des industries textiles. Jusqu'au 24 janvier. Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92).

TOURS. Trésors du mécénat. Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 15 janvier. ROB. MALLET STEVENS. Architecture, mobilier, décoration. Centre de création contemporaine. Rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 1er février. Les 20 ans de l'A.B.M. Musée des Beaux-Arts, 18, place F. Sicard (47-05-68-73). Jusqu'au 4 janvier.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gina Pane – La légende dorée 84/86. Musée d'art moderne, allée du Musée. Jusqu'au 7 décembre. Six peintres contemporains tunisiens. Musée d'art moderne (20-05-42-46). Jusqu'au 4 janvier.

VILLEURBANNE. Daniel Buren. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 15 février.

THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), mer. à 20 h 30 : gala Offenbach, dir. musicale Georges Prêtre ; jeu. à 19 h 30 : Ballets Robbins-Balanchine.

SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche jusqu'au 9 janvier.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer. à 14 h 30 ; ven. et lun. à 20 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; mer., jeu. ; mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; jeu. à 14 h 30 ; sam. et dim. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), relâche jusqu'au 9 janvier.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), lun. et mar. à 18 h 30 : le Maître-nageur, de J.-P. Amette.

TEP (43-64-80-80), mar. à 20 h 30 : les Voix intérieures.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer. à 20 h ; jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Opéra de Quat'sous.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mer. à 21 h : Lyon opéra ballet ; mar. à 21 h : les Crachats de la Lune, de Gildas Bourdet ; mer. à 18 h 30 : Philippe Genty.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34) (lun.), mer. à 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas (der.) ; jeu. et dim. à 16 h ; ven., sam., mar. à 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30, dim. + le 1er à 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable (dern. le 3) ; mar., ven. 20 h 30, 1er épisode ; mer., sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or (dern. le 3).

ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), mer., jeudi 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui (dern. le 3).

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHENÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : le Désir sous les ormes (à partir du 6).

BASTILLE (43-57-42-14) (L.) 19 h : le Tunnel (dern. le 31) ; 21 h 30 : la Mouette (dern. le 31).

BATACLAN (47-00-30-12) (L.) 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir et le 1er), 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : le Nègre.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir), 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES *CHAMPS-ÉLYSÉES* (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) le 31 à 15 h 30 et 21 h, le 1er et le 4 à 15 h 30, le 2 à 21 h, le 3 à 17 h 30 et 21 h : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14) (mer., D. soir), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D.), 22 h, dim. 17 h : Naître ou naître pas.

DIX HEURES (42-64-35-90) (L.), 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles (dern. le 31).

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37) (D., L. et le 1er), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30, le 1er à 17 h : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 18 h 30 : la Nuit et le Moment (dern. le 31) ; 20 h 30 Jeune couple (dern. le 31) ; 22 h 15 : Confidence (dern. le 31).

ESPACE KIRON (43-75-50-25) (D.), 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L.) 20 h 30 : l'Amour en pièces. (D. soir, L.) 22 h 30, dim. 17 h : les Chiards du grand mec.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergotoa.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : le Système Ribadier.

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau) (dern. le 31).

GALERIE 55 (43-26-63-51), (D., L.), 21 h : Sir Gawain and the green Knight, (à partir du 6).

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D. et le 25) : 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : La vie est un grand toboggan (dern. le 3). (D., L.), 20 h 30 : Naître ou ne pas naître (dern. le 3).

HOTEL LUTETIA (45-48-74-28), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h : le Mariage du père (dern. le 3) ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres (dern. le 31) ; 22 h 15 : Ainsi sois je.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 20 h 15 : Savage/Love.

MARIGNY (42-56-04-41) 21 h : les Brumes de Manchester (dern. le 31).

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30, le 1er à 16 h : les Petits Oiseaux.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, le 1er à 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune (dern. le 31).

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, dim. 15 h, le 1er à 16 h : l'Avare.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L. et le 1er), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle (D. soir, L. et le 1er), 21 h, dim. et le 1er à 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (S. soir, D. soir), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30, le 1er à 15 h 30 et 18 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir), 20 h 45, dim. et le 5 à 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle (D.), 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt (dern. le 3) ; Petite salle (D.), 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar. et le 1er), 20 h 30, dim. et le 1er à 17 h : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. et le 1er à 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. et le 1er à 16 h : Hedda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. et le 1er à 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. et le 5), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve (dern. le 31).

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio (dern. le 3).

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel (dern. le 31).

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : jeu. vend. 20 h 30, sam., 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours (dern. le 4) ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos (dern. le 4).

TEMPLIERS (42-78-91-15) les 2, 3, 6 à 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : les Oiseaux ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 31 à 20 h 30, le 1er à 17 h : Théâtre de foire ; les 2, 3, et 6 à 20 h 30, le 4 à 15 h : les Salons. Petite salle (J. soir, D. soir, L.), 20 h 30, jeu. 17 h, dim. 15 h : Pour un oui pour un non.

TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 30, dim. 16 h : l'Enfant enfoui.

TH. 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45. dim. 17 h : les Rêves de Lolita et Laverdure (à partir du 6).

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L. et le 1er), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; dim. et le 1er, 20 h 30, le 4 à 15 h : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. et le 1er à 15 h 30 : le Tombeur (dern. le 5).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h 30, Sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, dim., lun. 20 h 30 : J'assure à tes risques ; (D.) 23 h, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (le 1er), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15, le 31 à 20 h 30 et 22 h 30 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (S., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D. et le 1er), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : D. and J. Memories ; (D.) 21 h 30 + sam. et le 31 à 24 h : Nos désirs font désordre ; (D.) 22 h 30 + le 31 à 18 h 45 : Pièces détachées.

RANELAGH (42-88-64-44) (D.), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L., Mar.), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Tom Novembre (dern. le 3).

Music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), les 5, 6 à 21 h : Ligue d'improvisation française.

BERCY (43-46-12-21), le 31 à 20 h 30 : la Nuit des stars du siècle.

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos (dern. le 31).

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L. et le 1er), 20 h 45, dim., 16 h : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), 18 h : G. Scherer.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 31, 2, 3 à 20 h 30, les 1er, 4 à 17 h : P. Perret, les 5, 6 à 20 h 15 : El Wad Saïd el Shagal.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), mer. 14 h, sam., dim. à 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D), 20 h 30 : F. Chopel (dern. le 3).

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), ven., mar. 20 h 30, mer. 14 h, sam. 14 h, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h, 17 h 30 : Cirque de Moscou.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) (D. soir, L.), 18 h : Le prince qui ne voulait pas être roi ; 20 h 30, dim., 16 h : Font et Val ; le 5 à 20 h 30 : Folk 2 et Zoon et Léo.

ZÉNITH (42-00-22-24), le 2 à 14 h 30, les 3 et 4 à 14 h 30 et 17 h 30 : Dorothée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. et le 1er à 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), le 31 à 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

Opérettes, comédies musicales

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., ven., sam. 14 h 30 + ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39) (D. soir, Mer.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Belle Hélène.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), le 31 à 22 h, les 1er, 2, 3 à 21 h, le 4 à 16 h : Play Back.

COMBS-LA-VILLE, La Coupole (64-88-69-11), le 5 à 15 h : C. Vaucaire.

ENGHIEN, Théâtre du Casino (34-12-90-00), le 31 à 20 h 45 : Voisin voisine.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Roi.

NEUILLY, Athlétic (43-87-07-92), les 1er, 2, 3 à 21 h : After Liverpool.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), salle G.-Robard : les 31, 2, 3, 5 à 20 h 30, le 4 à 16 h : Hamlet.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 31 à 21 h : l'Age de Monsieur est avancé.

VINCENNES, Th. D. Sorano (48-08-60-83) (sam., dim. soir, mar.), à 21 h, dim. à 18 h : la Poudre aux yeux.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre des Bouffes du Nord (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Eglise Saint-Pierre de Montmartre, 21 h : Les trompettes de Versailles (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : M. Leclerc, F. Hardy (Albinoni, Bach, Delalande...)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h 15 : G. Fumet, J. Galard (Vivaldi).

VENDREDI 2 JANVIER

La Table verte, 22 h : Ch. Roca, N. Palmieri (Schumann, Debussy, Poulenc...).

SAMEDI 3 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 2.

Eglise Saint-Merri, 21 h : C. et Th. Wartelle (Beethoven, Schumann, Debussy...).

DIMANCHE 4 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ch. Becker, J.-L. Vidal (Marin Marais, Saint-Saëns, Fauré...).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Leclerc (Brixi, Krebs, Mozart...).

Notre-Dame, 17 h 45 : P. Boumard (Widor, Lenot, Messiaen...).

LUNDI 5 JANVIER

Bercy, Palais omnisports, 20 h 45 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Gershwin).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : Ensemble vocal et instrumental, dir. : G. Guillard (Jacquet de la Guerre, Charpentier).

MARDI 6 JANVIER

Bercy, Palais omnisports, 20 h 45 : voir le 5.

Auditorium des Halles, 18 h 30 : B. Eidi, J.-F. Gardeil (Fauré, Poulenc, Debussy).

Salle Cortot, 12 h 30 : M. Barret, I. Wjuniski (Schroeder, Riegel, Pinkham...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : F. Constantin, F. Lockwood, F. Lezeau, S. Marc (dern. le 4).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, les 31, 1er, 2, 3 : J. Lacroix; les 4, 5, 6 : Bert de Kort.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 31, 1er, 2, 3 : Bonbon tropical.

CITHEA (43-57-99-26), le 2 à 19 h 30 : Salade active + Jus d'opéra ; le 3 : Point zéro + Ensemble vide.

DUNOIS (45-84-72-00), le 31 à 20 h 30 : Macondo Salsa Combo.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 1er : Aino ; Les 2, 3 : Dear Marge, le 6 : Kalin, Scott, Flynn, Barstars.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : L. Hampton.

MONTANA (45-48-93-08) (D., L.), 22 h 30 : R. Urtreger ; lun. et mar. : Cl. Luter.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 31 : Chocolate.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mar. : Azzola, Caratini, Fosset.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : M. Rocheman, F. Moutin, P. Gritz.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 2, 3, : Cl. Laronde.

SLOW CLUB (42-33-84-30), les 31, 1er, 2 et 3 à 21 h 30 : Bert de Kort Quintet ; le 6 : S. Guérault, B. Vasseur.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h, le 31 : Couturier/Celea à partir du 1er : L. Cockelacre Quintet.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Renato Castellani : 16 h, I sogni nel cassetto.

JEUDI 1er JANVIER

Vincente Minnelli : 16 h, l'Horloge (The Clock) ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon ; 19 h, Je suis un aventurier de Mann ; 21 h, l'Odyssée de Charles Lindbergh de B. Wilder.

VENDREDI 2 JANVIER

Hommage à Robert Stevenson : 16 h, Jane Eyre ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon ; 19 h, Un vrai cinglé du cinéma (Hollywood or Bust) de F. Tashlin ; 21 h, Ride Lonesome (la Chevauchée de la vengeance) de B. Boetticher.

SAMEDI 3 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, 1re guerre mondiale – Fronts occidentaux – Maroc ; 17 h, 1re guerre mondiale – Les civils ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : 19 h, Quatre étranges cavaliers (Silver Lode) de A. Dwan ; 21 h, la Party (The Party) de B. Edwards.

DIMANCHE 4 JANVIER

Otto Preminger : 15 h, La lune était bleue (The moon is blue) ; Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 17 h, Non coupable de H. Decoin ; 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon ; 19 h, His girl friday (la Dame du vendredi) de H. Hawks ; 21 h, la Forêt interdite (Wind across the everglades) de N. Ray.

LUNDI 5 JANVIER

En avant-première et en présence du réalisateur : 20 h 30, Promesse (Ningen No Yakusoku) de Y. Yoshida.

MARDI 6 JANVIER

Phil Karlson : 16 h, The Phenix City Story ; Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 19 h, Film de 1re année 1985 : Blind Alley d'E. Salinger ; Films de 1re année 1986 : Les huîtres d'E. Salinger ; La quatrième dimension : le Secret de B. Elnerd ; Tartare de L. Vachaud ; 9 h 58, de E. Diouloufet ; Le théâtre anatomique de E. Bullot ; Portez ce vieux whisky au juge blond qui fume de T. Tartas ; En ville d'O. Devautour et O. Ducastel ; Pueri Domus d'A. Komives ; les Volets clos de J. Gottesdiener ; La cinémathèque de la danse présente ; 21 h, Serge Lifar, Une vie pour la danse, avec des extraits de La mort du cygne de J. Benoit-Levy ; Symphonie en blanc de R. Chanas et F. Ardoin ; A la mémoire d'un héros de R. Ventura ; Méphisto-valse de R. Ventura ; le Spectre de la danse de D. Delouche ; Première du film : Lifar à Paris de P. Bernard.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Indochine – Indochine/Pacifique 1925-1945.

JEUDI 1er JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Indochine/Pacifique 1946-1951 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Maléfices de H. Decoin ; 19 h, les Tontons flingueurs de G. Lautner.

VENDREDI 2 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Indochine – Indochine/Pacification 1950-1952 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, le Vice et la Vertu de R. Vadim ; 19 h, Les Barbouzes de G. Lautner.

SAMEDI 3 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Indochine/Cambodge 1953-1954, documents filmés par A. Lebon et P. Schoendorffer ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Cent mille dollars au soleil de H. Verneuil ; 19 h 30, le Procès des doges (Il fornaretto di Venezia) de D. Tessari ; 21 h 15, les Hauts de Hurlevent de W. Wyler.

DIMANCHE 4 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Pendant la deuxième guerre – La drôle de guerre 1939-1940 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Les fêtes galantes de R. Clair ; 19 h, Le journal d'une femme en blanc de C. Autant-Lara ; 21 h, Opération San Gennaro de D. Risi.

LUNDI 5 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Pendant la deuxième guerre – La drôle de guerre 1939-1940 (suite) ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Piège pour Cendrillon de A. Cayatte ; La cinémathèque créatrice présente : Les novateurs du cinéma ; 19 h 15, Films futuristes, dada, surréalistes, abstraits : Rythme 21 de H. Richter ; le Retour à la raison de M. Ray ; le Ballet mécanique de F. Léger ; Entr'acte de R. Clair et F. Picabia ; Anémic cinéma de M. Duchamp ; Vormittagsspuk (ou jeux de chapeaux) de H. Richter ; Un chien andalou de L. Bunuel et S. Dali.

MARDI 6 JANVIER

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

MERCREDI 31 DÉCEMBRE

14 h 30, Cinéma japonais pour les jeunes ; 17 h 30, Dodes'caden de Kurosawa A.

JEUDI 1er JANVIER

14 h 30, Okoto et Sasuke de Shimazu Y. ; 17 h 30, Histoire de Shunkin d'Ito D. ; 20 h 30, Miss Oyu de Mizoguchi K.

VENDREDI 2 JANVIER

14 h 30, L'amour d'un idiot ; la Chatte japonaise de Masumura Y. ; 17 h 30, Svastika de Masumura Y. ; 20 h 30, l'Étrange obsession d'Ichikawa K.

SAMEDI 3 JANVIER

14 h 30, Un chat, Shozo et deux femmes de Toyoda S. ; 17 h 30, Relations matrimoniales de Toyoda S. ; 20 h 30, les Lucioles de Gosho H.

DIMANCHE 4 JANVIER

14 h 30, Cinéma japonais pour les jeunes ; 17 h 30, Feux dans la plaine d'Ichikawa K. ; 20 h 30, la Dame de Musashino de Mizoguchi K.

LUNDI 5 JANVIER

14 h 30, Zone de vide de Yamamoto S. ; 17 h 30, Toute la famille travaille de Naruse M. ; 20 h 30, les Bateaux de l'enfer de Yamamoto S.

Les exclusivités

ABLAKON (Ivoirien) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*), v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ATTENTION... PRIVÉS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BANCO (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o. et v.f.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CAP SUR LES ÉTOILES (A., v.f.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h. sp.).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-10-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h. sp.).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A.) (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; (v.o. et v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (45-75-79-79).

KAMIKAZE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MEMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISSION (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Maillot, 17e (47-22-46-01) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ON A VOLE CHARLIE SPENCER (fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Alesia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (42-28-42-27).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ROCKY IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

BONS BAISERS DE LIVERPOOL, *film britannique de Chris Bernard*, v.o. : Hautefeuille, 6e (46-73-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AMERICAN WARRIOR II (*), *film américain de Sam Firstenberg*, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

A STRANGE LOVE AFFAIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BOB LE FLAMBEUR (Fra.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CALIGULA (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

COBRA (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CLÉOPATRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CIRQUE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA DÉESSE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90)

EJANAIKA (J., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) (h.sp.)

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

L'ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR MORGAN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

E.T. (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

FANTASIA (A.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA GARÇONNIÈRE (A, v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LES GIRLS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LES GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (H sp.), 11e (47-00-89-16).

INFIDÈLEMENT VOTRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) : Agora, 18e (42-54-76-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PIRATES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (42-36-12-83).

POLICE ACADEMY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUPERMAN I (A., v.f.) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-85-16).

LA STRADA (It. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE TESTAMENT DU Dr MABUSE (A., v.o.) : Republic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mer. : le Kid ; jeu. : les Temps modernes ; ven. : la Revue de Charlot ; sam. : les Lumières de la ville ; dim. : la Ruée vers l'or ; lun. : l'Emigrant ; mar. : le Dictateur.

HOMMAGE A C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer. : Je ne suis pas un ange ; jeu. : l'Impossible M. Bébé ; ven. : Sylvia Scarlett ; dim. : Honeymoon ; lun. : l'Indiscret ; mar. : Mon épouse favorite + Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; mer. : l'Indiscret ; jeu. : Chérie, je me sens rajeunir ; ven. : Mon épouse favorite ; sam., mar. : l'Impossible M. Bébé ; dim. : Cette sacrée vérité ; lun. : Opération jupons.

FESTIVAL POUR ENFANTS PAS BÊTES, Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), en alternance : les As d'Oxford ; les Aventures fantastiques ; Voyage au centre de la Terre ; les Dalton en cavale ; Sinbad le marin ; la Pêche au trésor.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), en alternance : Collège jeu, la Croisière du Navigator, le Mécano de la « General », les Lois de l'hospitalité, Sherlock Junior, Fiancées en folie, le Dernier Round, Steamboat Bill Junior, Ma vache et moi.

MAN RAY CINEASTE, 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77). A 12 h, sauf le jeu. : Autoportrait ; Courses landaises ; la Garoupe ; Deux femmes ; Anemic cinéma ; Paris-Express ou souvenirs de Paris ; Ruth, Roses and Revolvers.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Mer., jeu. : Ejanaika ; vend., sam. : l'Esquimaude à froid ; dim., mar. : la Dernière image.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). Sam. 22 h : les Nuits de la pleine lune ; lun. 16 h 20 : Pauline à la plage ; mer., sam. 18 h, mar. 16 h : la Marquise d'O ; dim. 12 h : la Collectionneuse ; mer. 15 h 40, lun. 14 h : Perceval le Gallois ; dim. 15 h 20 : le Beau Mariage ; sam. 12 h 20 : le Genou de Claire + Denfert, 14e (43-21-41-01). Jeu. 22 h, dim. 16 h : les Nuits de la pleine lune ; mar. 16 h : la Carrière de Suzanne ; mer. 22 h, lun. 19 h : la Femme de l'aviateur ; ven. 22 h : le Beau Mariage + Denfert, 14e (43-21-41-01). Jeu., dim. 16 h : les Nuits de la pleine lune ; lun. 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; sam. 18 h, mar. 15 h 20 : le Femme de l'aviateur ; vend. 12 h : le Beau mariage ; jeu. 14 h 20 : Pauline à la plage.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04), en alternance : la Pyramide humaine, Jaguar, la Chasse au lion à l'arc, Petit à Petit, Moi un noir, Cocorico M. Poulet, Dionysos.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Grand-Valois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01). Jeu. 14 h : les 400 Coups ; jeu., sam. 22 h : Jules et Jim ; dim. 12 h : l'Homme qui aimait les femmes ; ven. 20 h 20 : Tirez sur le pianiste ; sam. 14 h : l'Enfant sauvage ; lun. 12 h : la Mariée était en noir.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Ven. 18 h 10 : Nostalghia ; dim. 21 h 40 : Solaris ; mar. 21 h 20 : Stalker ; lun. 21 h : Andreï Roublev ; lun. 17 h 20 : le Miroir ; ven. 15 h 40 : l'Enfance d'Ivan, le Rouleau compresseur et le Violon.

VISCONTI (v.o.). Le Latina, 4e (42-78-47-86). Mer., sam., lun. : Senso ; jeu., mer. : l'Innocent ; ven., dim. : Bellissima.

Les séances spéciales

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), ven., lun. 17 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h 30, dim., lun., mar. 15 h 15, 21 h 30, + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 20, sauf mercredi.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), ven. 14 h, lun., mar. 18 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 20 h 15, jeu. 15 h 45, sam., lun. 22 h 15, mar. 15 h 30.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), jeu. 14 h, vendredi 13 h 45 ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., dim. 18 h, mar. 19 h 20.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., jeu., ven., dim., lun. 16 h, sam., mar. 22 h 30.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), mer. 22 h 30, lun., sam. 20 h 15.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., sam. 22 h 10.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), dim. 19 h, mar. 17 h.

CLOCKWISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h sauf jeudi.

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 18 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h, ven., sam. 0 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven., lun. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

LA NUIT (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., 21 h, mar., 17 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), t.l.s. sauf mer. 22 h 30.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mar. 21 h 30.

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er JANVIER

« L'Opéra », 14 h hall (M. Pohyer).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale, et « le Nouvel An à la carte au Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Du logis de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré », 15 h 15, 12, rue Duphot (G.-S. Barbier).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 h, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Montmartre : cité d'artistes, ruelles et jardins », 15 h, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Marais, place des Vosges : de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens. Le vieux village Saint-Paul. L'enceinte de Philippe-Auguste », 15 h, parvis Hôtel de Ville devant poste (G. Botteau).

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses caves », 14 h 30, église Saint-Germain-des-Prés (Vieux Paris).

« Coins ignorés du Vieux Montmartre », 15 h, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités de Paris).

« Hittorf et Paris : le Cirque d'hiver et évocation du Boulevard du Crime », 15 h, métro Filles-du-Calvaire (Approche de l'art).

« Le mobilier sous la Régence et le règne de Louis XV au Musée des arts décoratifs », 15 h, 107, rue de Rivoli (AITC).

« Hôtels du Marais » (nord). Place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« L'hôtel de Lauzun et son décor intérieur Louis XIV », 15 h, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, [illegible] métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La somptuosité parisienne de la Concorde à la tour Eiffel », 14 h 30, Espace Cardin (V. de Langlade).

« Une heure à Montmartre » 11 h, 14 h et 15 h 30, place E. Goudeau devant bateau-lavoir (M. Pohyer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

VENDREDI 2 JANVIER

« L'Opéra », 14 h, hall d'entrée (M. Ch. Lesnier).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 31 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Théâtre : Turlututu.
Comédie de Marcel Achard. Mise en scène Jean-Paul Cisife.

22.10 Ballet : Black and blue.
Mise en scène de Claudio Segovia et Hector Orezzoli.
La fameuse revue noire, enregistrée au Châtelet, à Paris.

23.40 Soirée réveillon : Bonne année la France.
Des quatre coins du monde, les vedettes de la Une et celles de RFO enverront leurs vœux : clips, chansons, rencontres.

2.00 TSF (télévision sans frontière) : Hit parade.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Variétés : Certain Leeb show.
Les coulisses du music-hall. Michel Leeb passe en revue les aventures et les gags que les artistes peuvent vivre en coulisse ou sur scène.

22.00 Musique au cœur : Offenbach.
Présenté par Eve Ruggieri, entourée de Régine Crespin, Jane Rhodes, Danielle Borot, Georges Pretre, Jérôme Savary, Mikail Rudy, Jean-Philippe Laffont et Alain Duault.

23.45 Ici, on réveillonne.
Emission de Philippe Bouvard.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 Divertissement : Magic island.

22.00 Journal.

22.25 Variétés : C'est aujourd'hui demain.
Emission de Guy Lux.

1.00 Cinéma : The Harvey Girls ■■
Film américain de George Sidney (1946).
Une jeune fille vient dans un village de l'Ouest pour se marier. Pétillante comédie musicale avec étonnantes compositions en couleurs, et Judy Garland.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. **21.00** Cinéma : Mariage royal ■■ film américain de Stanley Donen (1950), avec Fred Astaire, Jane Powel, Peter Lawford, Sarah Churchill, Keenan Wynn, Albert Sharpe (v.o.). **22.30** Flash d'informations. **22.40** Cinéma : Pizzaiolo et Mozzarel □ film français de Christian Gion (1985), avec Aldo Maccione, Beth Todd, Sidney Duteil, Valentina Gras Iglesias, Alberto Maccione. **0.05** Cinéma : Salut Fami, adieu le trésor ! □ film américain de Sergio Corbucci (1981), avec Bud Spencer, Terence Hill, John Fujoka, Luise Bennett, Sal Borgese. **1.50** Documentaire : Les reines du strip-tease. **2.30** Téléfilm : Implosion trois. **4.05** Cinéma : les Misérables ■ (1re partie). Film français de Jean-Paul Le Chanois (1957), avec Jean Gabin, Bernard Blier, Danièle Delorme, Fernand Ledoux, Bourvil, Elfriede Florin. **5.30** Cinéma : les Misérables ■ (2e partie).

LA « 5 »

20.30 Série : Supercopter. **22.10** Série : Mike Hammer. **23.05** Variétés : Les sexy vœux. **23.40** Surprise. **0.45** Série : Supercopter. **2.20** Série : Mike Hammer.

TV 6

20.30 Sixties. **0.00** Cinéma : Rock, rock, rock ■ film américain de Will Price (1956), avec Tuesday Well, Man Fred.

FRANCE-CULTURE

20.00 Pour ainsi dire, avec Pierre Bettencourt et Gherasim Luca, deux poètes de l'humour et de l'émotion. **21.30** Musique : Faites comme chez vous. Des Beattles aux Chats sauvages, Eddie Cochran, Bob Dylan... Textes de Proust, Borges, Virginia Woolf... **22.30** Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Le vin. **0.00** Vœux de M. Roland Faure, PDG de Radio-France. **0.10** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Les étoiles d'Orphée. En direct du studio 105 de Radio-France : Ludmilla Kovatcheva, Esther Lamandier, Irène Kudela, Gérard Bucquet, Mel Culbertson, Michel Lethiec... ; à 22.00, Réveillon avec Offenbach, en direct de l'Opéra et en simultané avec Antenne 2, avec l'orchestre du Théâtre national de l'Opéra. **24.00** Soirée de fin d'année. Denise Bahous, Daniel Kienzi, Dee Dee Bridgewater et son trio, Corinne Delaporte, Pierre-Yves Artaud, Jean-Patrice Brosse, Abdel Rahman El Bacha, Philippe Muller, Vincent Pasquier, Laurent Verney... et, au cours de la nuit, la Maîtrise de Radio-France, François Leroux, Ensemble A sei voci, le Quatuor Rosamonde, Pascal Le Corre, Jean-Christophe Benoit, Chantal de Buchy, Philippe Hersant, Brigitte Engerer, Ivry Gitlis, Jean-Louis Bindi, Youri Boukoff, Maurice Baquet...

Jeudi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.05 Feuilleton : La petite maison dans la prairie.
14.55 Croque-vacances.
15.25 Quarté à Vincennes.
15.35 Croque-vacances (suite).
16.20 Document : Jacques, Jean-Claude, Pierre et le loup.
Casadesus, Higelin : la rencontre de deux hommes, de deux univers musicaux, les répétitions, les tensions, les bonheurs.
17.15 Feuilleton : L'appel de l'or.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : la Belle et l'Empereur ■
Film allemand d'Axel von Ambesser (1959).
Pendant le congrès de Vienne en 1815, une jolie corsetière marivaude avec le tsar de Russie pour rendre son amoureux jaloux. Bonbon viennois.
22.05 Ballet : Carolyn Carlson. Still Waters.
Mise en scène Carolyn Carlson au Théâtre de la Ville de Paris...
23.00 Paris-Dakar.
23.05 Journal.
23.20 Destinations futures.
23.35 Cinéma : la Dame de Monsoreau ■
Film français muet de René Le Somptier (1923). 1re partie.
Une jeune femme, qui a épousé par reconnaissance un grand veneur du roi Henri III, s'éprend d'un autre homme. Scènes coloriées au pochoir. Une curiosité.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.35 Cinéma : Soldat Duroc, ça va être ta fête □
Film franco-italien de Michel Gérard (1975).
15.00 : Récré A2.
15.50 Cinéma : Mayerling ■
Film franco-britannique, de Terence Young (1968). Avec Catherine Deneuve, Omar Sharif, Ava Gardner, James Mason, Geneviève Page.
Somptueuse reconstitution de Vienne et de sa cour impériale à la fin du dix-neuvième siècle pour les amours légendaires de l'archiduc Rodolphe et de Marie Vetsera.
18.00 Les Trophées d'Antenne 2, 1986.
Emission animée par André Chapatte et Gérard Holtz. Avec Jeanne Mas, Lio, Bernard Lavilliers, Patrick Bruel, Etienne Daho.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Guerre des étoiles ■■■
▶ Film américain de George Lucas (1977).
Un jeune paysan qui a découvert un message codé dans un robot part, avec un vieux chevalier, à l'assaut d'un empire galactique dirigé par des tyrans, et délivre une princesse. Mythologie du bien et du mal, aventures incessantes, stupéfiants effets spéciaux. L'événement.
22.40 Le Sottisier nouveau est arrivé.
Des chutes de films, des erreurs techniques (ou professionnelles) : fous rires de journalistes, décors qui tombent, etc.
23.40 Variétés : Paradis latin.
0.35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Série : Les contes savoureux d'Auvergne.
14.15 Laurel et Hardy.
14.30 Cinéma : le Solitaire de fort Humboldt ■■
Film américain de Tom Gries (1975).
Un assassin en état d'arrestation mène – ô surprise ! – une enquête pleine de dangers, à bord d'un train emmenant à fort Humboldt un détachement de cavalerie. Excellent western.
16.00 Feuilleton : Quentin Durward.
17.00 Bonne année en B.D.
19.00 La 3 se met en 4.
Emission de Jacques Mailhot. Avec Dominique Sanda, Gabrielle Lazure, Geneviève Guicheney...
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.00 Variétés : Tous en piste.
Edwige Antier, les Forbans, Corinne Charby, C. Jérôme, Kimeira.
20.30 Cinéma : l'Aile ou la cuisse ■
Film français de Claude Zidi (1976).
Un prince de la gastronomie part en guerre contre un grand patron de la restauration industrielle. Beaucoup d'argent pour des gags étirés.
22.15 Journal.
22.40 Variétés : Nuits brésiliennes.
23.40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Frankenstein Junior ■■ *film* américain de Mel Brooks (1974). Avec Gene Wilder, Peter Boyle, Marty Feldman, Madeline Kane, Clovis Leachman, Teri Garr. **16.00** Cinéma : Pizzaiolo et Mozzarel □ film français de Christian Gion (1985). Avec Aldo Maccione, Beth Todd, Sidney Duteil, Valentina Gras Iglesias, Alberto Maccione. **17.25** Série : Triangle en bermudas. **18.00** Flash d'informations. **18.05** Variétés : Sandwich. **18.15** Jeu : Les affaires sont les affaires. **18.45** Top 50, les Avions. **19.15** Zénith, Spécial Chine. **19.55** Flash d'informations. **20.05** Starquizz. **20.30** Les triplés. **20.35** Cinéma : l'Effrontée ■■ film français de Claude Miller (1985). Avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Clothilde Baudon, Jean-Philippe Ecoffey. *Une fille de treize ans mal dans sa peau, rencontre une pianiste prodige de son âge et se croit devenue son imprésario. Claude Miller a évité tous les pièges, tous les stéréotypes sur l'adolescence, sa mise en scène est subtile, et Charlotte Gainsbourg vit son rôle. Prix Delluc 1985.* **22.05** Flash d'informations. **22.15** Série : Espion à la mode. **23.05** Cinéma : Element of crime ■ film danois de Lars von Trier (1984). Avec Michael Elphick, Me Me Lei, Esmond Knight, Jerold Wells, Preben Lerdoff Rye, Astrid Henning-Jensen (vo). **0.50** Téléfilm : Le convoi de la dernière chance. **2.20** Magazine : Hollywood stars.

LA « 5 »

14.10 Série : Supercopter. **15.40** Série : Tonnerre mécanique. **16.35** Série : Chips. **17.25** Série : Shérif, fais-moi peur. **18.15** Série : K 2000. **19.05** Série : Happy Days. **19.35** Série : Star Trek. **20.30** Cinéma : Le facteur sonne toujours deux fois ■■ film américain de Bob Rafelson (1981), avec Jack Nicholson. *Dans l'Amérique des années 30, un homme séduit la femme d'un garagiste. Cette nouvelle adaptation du roman de James Cain, violente et impudique, transforme l'héroïne (Jessica Lange) de garce déterminée en amoureuse pathétique.* **22.10** Série : Mike Hammer. **23.10** Série : Lou Grant. **0.25** Série : Mike Hammer. **1.20** Série : Star trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. **17.00** Système 6. **18.50** NRJ 6. **19.40** Série : Max la menace. **20.10** Feuilleton : Le temps des copains. **20.30** Cinéma : A l'est de Sumatra ■ film américain de Budd Boetticher (1953), avec Jeff Chandler, Marilyn Maxwell, Anthony Quinn. *Des hommes venus exploiter une mine d'étain dans une île d'Indonésie se heurtent à l'hostilité d'un chef indigène. Aventures exotiques en série B.* **21.50** 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 La robe de chambre bleue, de Nicole Mahieux et Simone Desperier. **21.20** Musique : Emotion-mutation, le magazine des musiques innovatrices. Bilan 1986 ; Tympan sorcier : Lettre d'Amérique. **22.30** Nuits magnétiques. La nuit et le moment. Le vin. **0.10** Du jour au lendemain.

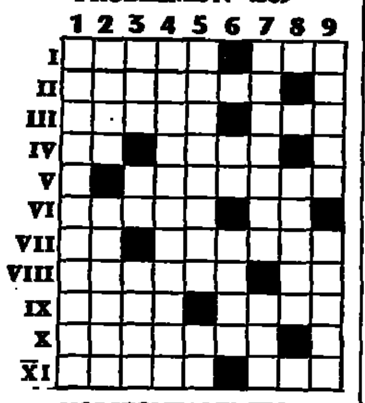
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 juin à Rouen). The battle of revolt, de Saeverud ; Peer Gynt (extraits), de Grieg ; L'oiseau de feu, de Stravinski ; Symphonie n° 2, en ut mineur, op. 17, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Mariss Jansons. **22.30** Les soirées de France-Musique. Yvonne Lefébure raconte... ; à 23.08, Le bœuf, le grisbi et les autres ; à 24.00, Pour le plaisir ; à 1.00, Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4389



HORIZONTALEMENT

I. Tue lentement ceux qui la font et beaucoup plus vite ceux qui la reçoivent. Sujet de bien des lamentations. – II. Avec elle, on peut parfois s'entendre. – III. Facteurs de crise. Partition ou répartition. – IV. Négation. A cours chez Mobutu. – V. Agissement d'un faisan malfaisant. – VI. Apostrophe ou chapitre. Cité. – VII. Partie de belote. Protecteur ayant un lien avec la marquise. – VII. Retrouva des lieux familiers. Participe passé. – IX. Gagnerai un point. Ayant un domicile fixe. – X. Blanchir dans des lieux obscurs. – XI. Cours étranger. Symbole de liberté.

VERTICALEMENT

1. Tirent quelques subsides grâce à de bonnes combinaisons. – 2. Entre le couvert et le découvert. On la donne à des gens qui s'en passeraient bien. – 3. Profonde quand elle est haute. Temps. Rien ne l'empêche de voir les choses en grand. – 4. Division. – 5. Un théâtre pour Shakespeare. Article. – 6. Il est repris par celui auquel on l'a donné. Contient toujours de l'eau ou épisodiquement, selon le genre. – 7. Faisan migrateur. Siéra. – 8. Elles sont parfois bourrées d'idées. – 9. Dépouille. Exécutant d'un ordre que lui interdit un certain commandement.

Solution du problème n° 4388

Horizontalement

I. Testament. – II. Cerbère. – III. Armoire. – IV. Bi. Un. Saï. – V. Strate. N.S. – VI. Tee. Ethos. – VII. Vase. Ne. – VIII. Maintien. – IX. Viandes. – X. Crottin. – XI. Bien. TTC.

Verticalement

1. Abstème. – 2. Ecrite. Ci. – 3. Sem. Revivre. – 4. Troua. Anion. – 5. Ab intestat. – 6. Mer. Eteint. – 7. Eres. Edit. – 8. Né. Anonnent. – 9. Hissé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 29 et mardi 30 décembre 1986 :

DES LOIS

● N° 86-1307 du 29 décembre 1986 relative à la famille.

● N° 86-1308 du 29 décembre 1986 portant adaptation du régime administratif et financier de la Ville de Paris.

DES DÉCRETS

● N° 86-1309 du 29 décembre 1986 fixant les conditions d'application de l'ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence.

● N° 86-1316 du 26 décembre 1986 modifiant le décret n° 82-955 du 9 novembre 1982 pris en application de l'article L 442-3 du code de la construction et de l'habitation et fixant la liste des charges récupérables.

UN ARRÊTÉ

● Du 26 décembre 1986 fixant le taux de la taxe de protection sanitaire et d'organisation des marchés des viandes pour 1987.

EN BREF

● **JEUNES : classes des villes et classes des champs.** – Les classes de neige et les classes vertes sont entrées dans les habitudes. Trois foyers internationaux d'accueil de la région parisienne (agréés par le ministère de la jeunesse et des sports) proposent aux jeunes Français et étrangers des « classes de ville » qui leur permettront de découvrir Paris, ses musées, ses monuments, son histoire, son urbanisme.

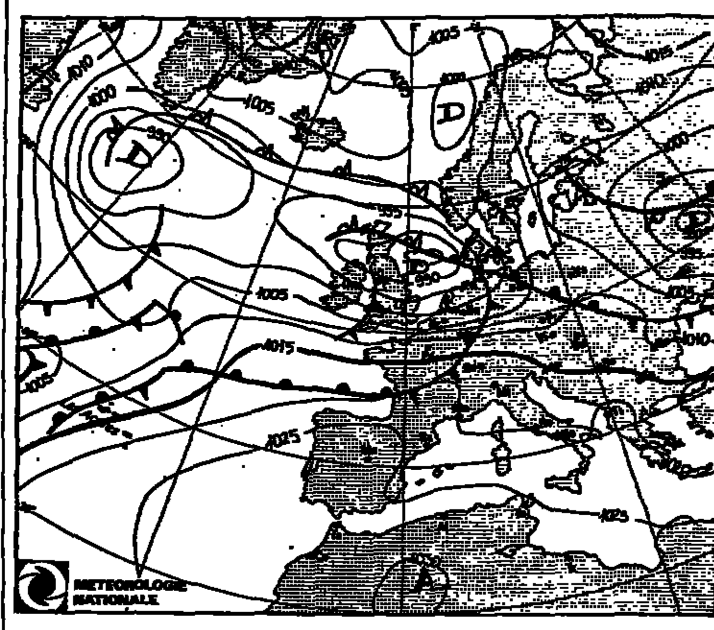
★ Renseignements : FIAP-Evry 4, les Passages 91000 Evry. Tél. : 60-77-97-20 ; FIAPAD, 19, rue Salvador-Allende BP 631 92006 Nanterre. Tél. : 47-25-91-34 ; FIAP, 30, rue Cabanis 75014 Paris. Tél. : 45-89-89-15.

SUR MINITEL

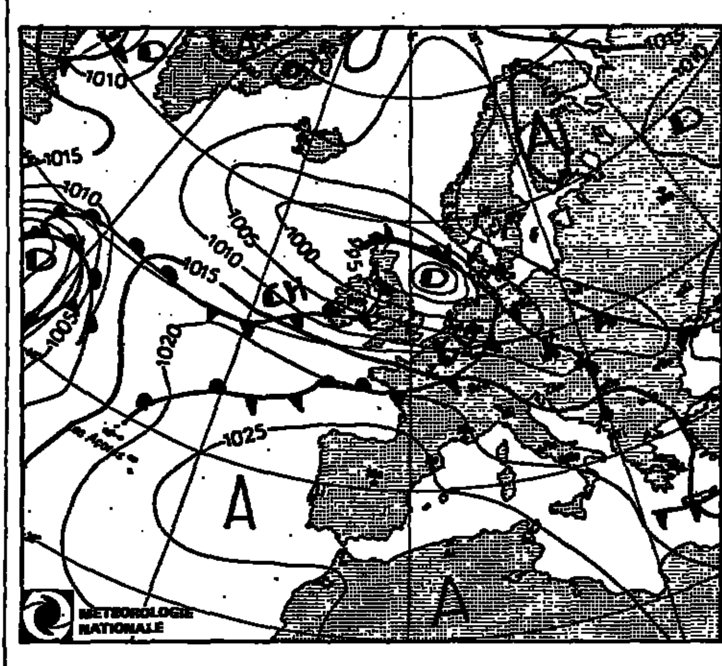
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 JANVIER A 0 HEURE TU



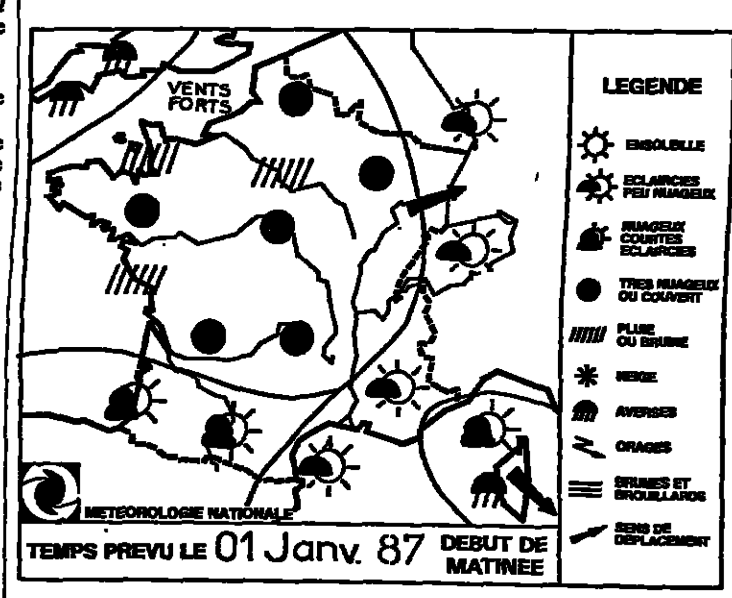
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 décembre à 0 heure et le jeudi 1er janvier à 24 heures.

Les dépressions et perturbations océaniques circulent sur l'Atlantique et l'Europe occidentale donnant un temps doux et humide. Les hautes pressions méditerranéennes s'affaiblissent en descendant vers l'Afrique du Nord.

Jeudi : temps couvert le matin avec des pluies éparses au nord de Bordeaux/Lyon. Plus au Sud ciel variable avec nuages et éclaircies. Les températures restent entre 7 et 9 degrés dans la zone pluvieuse au lever du jour et baisse jusqu'à 3 et 5 degrés sur le Midi.

Dans la journée, sur les régions méridionales, temps nuageux avec quelques éclaircies mais sans pluies. De la Bretagne à la Normandie, après un renforcement des pluies en début d'après-midi, des éclaircies se développeront en fin de journée. Le vent d'ouest soufflera assez fort en Manche.

Sur toutes les autres régions, persistance du temps couvert et pluvieux. Les températures maximales seront comprises entre 10 et 15 degrés du Nord au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-12 à 6 h TU et le 31-12-1986 à 6 h TU — le 31-12-1986

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	13	9	C
BORDEAUX	13	9	P
BOURGES	9	8	D
BREST	12	9	N
CAEN	12	9	A
CHERBOURG	11	9	A
CLERMONT-FERR.	12	9	C
DIJON	10	7	C
GRENOBLE St-M-H	1	-1	C
LILLE	10	8	A
LIMOGES	7	6	P
LYON	7	2	C
MARSEILLE-MAR.	13	3	N
NANCY	10	7	A
NANTES	12	8	N
NICE	13	3	D
PARIS-MONTS.	11	9	C
PAU	7	4	C
PERPIGNAN	16	4	D
RENNES	12	8	A
ST-ÉTIENNE	12	7	C
STRASBOURG	10	7	A
TOURS	10	8	D
TOULOUSE	7	4	P
POINTE-A-P.	30	19	D

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	17	1	D
AMSTERDAM	9	7	A
ATHÈNES	16	10	D
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	14	4	D
BELGRADE	14	4	N
BERLIN	4	0	P
BRUXELLES	10	8	A
LE CAIRE	17	9	D
COPENHAGUE	2	-3	*
DAKAR	24	19	D
DELHI	20	7	D
DJERBA	14	9	D
GENÈVE	7	4	N
HONGKONG	21	19	D
ISTANBUL	11	9	N
JÉRUSALEM	10	7	C
LISBONNE	13	9	C
LONDRES	12	7	N
LOS ANGELES	23	10	C
LUXEMBOURG	7	5	A
MADRID	9	-5	B
MARRAKECH	20	3	D
MEXICO	23	8	B
MILAN	7	-1	B
MONTRÉAL	2	-3	A
MOSCOU	-12	-15	*
NAIROBI	26	16	D
NEW-YORK	6	1	C
OSLO	-11	-17	N
PALMA-DE-MAL.	16	1	B
PÉKIN	-3	-9	D
RIO-DE-JANEIRO	24	22	P
ROME	15	11	C
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	-5	-16	C
SYDNEY	28	21	C
TOKYO	12	3	N
TUNIS	15	3	N
VARSOVIE	2	-6	N
VENISE	8	0	C
VIENNE	11	7	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

Les conflits sociaux

La CGT appelle à une grève à EDF le 6 janvier

Le climat demeure toujours aussi tendu à la SNCF, où la première séance de discussion au sein de la commission mixte du statut n'a pas suffi pour décrisper l'atmosphère. Les grévistes continuent à réclamer le retrait du projet de grille. Ce sujet devait être examiné avec les syndicats le mercredi ?è décembre, par M. François Lavondès, le médiateur désigné par M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports.

Sur l'ensemble du réseau ferroviaire, le trafic a atteint 30 % en moyenne. La gare du Nord est toujours bloquée, mais les incidents ont été moins nombreux que la veille, quand la direction avait tout fait pour démontrer l'existence d'*« une très nette amélioration »*. Des points sensibles sont toutefois apparus, notamment à Belfort, à Mulhouse et à la gare de Lyon à Paris, où les CRS sont intervenus assez vivement. La direction régionale de Lorraine faisait état de *« sabotage »* et des policiers ont accompagné les rames du Métrolor, entre Nancy et Metz. A Rennes, les syndicats ont annoncé qu'aucun train ne pourrait circuler en Bretagne, même pour le service minimum. A Clermont-Ferrand, le train pour Paris n'a pu partir à la suite d'« avaries » sur la locomotive.

La journée du 30 décembre a également été marquée par des manifestations organisées par la CGT, celle de Paris rassemblant environ 3 500 personnes. Parti de la gare Saint-Lazare, le cortège devait se disperser rue de Budapest, devant le lieu de la réunion de la commission mixte. Les participants étaient essentiellement des cheminots et des cégétistes, la CFDT étant faiblement représentées, tout comme les délégations extérieures au conflit. Dans la cour de Rome, M. Georges Lanove, secrétaire général de la fédération des cheminots CGT, avait consacré une partie de son discours aux coordinations syndicales. *« Nous n'avons rien à cacher et, par conséquent, nous n'avons pas à être surveillés »*, affirma-t-il en expliquant l'attitude de certains cheminots : *« Ils ont pour le moins quelques doutes sur la solidité et la volonté de leurs organisations à défendre leurs intérêts. On les comprend, mais ça ne concerne pas la CGT. »* Il assura ensuite que seule la CGT s'était engagée *« à ne rien conclure, à ne rien décider sans que les cheminots se soient démocratiquement prononcés »*.

• A EDF-GDF, la fédération CGT de l'énergie a annoncé une *« première »* journée de grève pour le 6 janvier. Les quatre autres fédérations (CFDT, FO, UNCM-CGC et CFTC) avaient lancé un *« ultimatum »* pour la journée du 5 janvier. Dans la soirée un communiqué commun à ces quatre fédérations affirmait que les directions générales d'EDF et de GDF proposaient une séance de négociation salariale pour le 6 janvier à 18 heures. Les précédentes négociations s'étaient achevées le 11 décembre par un constat d'échec.

• A CARMAUX (Tarn), le 30 décembre, où ils sont en grève depuis vingt-huit jours, les mineurs ont voté à main levée la poursuite de leur mouvement pour obtenir des garanties d'emploi sur le site alors que le puits doit fermer. L'entrevue de la veille au ministère de l'industrie n'a pas calmé les esprits. Malgré les assurances données par la direction des Charbonnages et expliquées par l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, CGC et FO), les mineurs estiment qu'ils doivent maintenir leur pression en vue des négociations qui doivent s'ouvrir le 5 janvier. Dans l'après-midi, la fédération CGT du sous-sol estimait dans un communiqué que les propositions avancées par la direction *« constituent un premier pas mais sont encore largement insuffisantes »*.

• DANS LES ARSENAUX, la fédération CGT des travailleurs de l'Etat a annoncé, le 30 décembre, qu'elle avait déposé un préavis de grève à compter du 5 janvier. Là aussi la CGT proteste contre le blocage des salaires et contre la nouvelle grille des salaires.

• DANS LES PORTS, le conflit, entretenu par la seule CGT, se poursuit. La réunion, le 30 décembre, entre M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, et M. François Lagain, secrétaire de la Fédération CGT des marins, n'a pas donné de résultats concrets, même si, selon les deux parties, *« il n'y a pas d'obstacles insurmontables à une négociation »*. La grève continue de faire sentir durement ses effets à Dieppe (où le trafic transmanche est bloqué), à Brest, à Bordeaux et surtout à Marseille. La Société nationale Corse-Méditerranée a dû mettre en place un pont aérien pour acheminer ses passagers vers l'île de Beauté.

Tandis que la CGT appelait l'ensemble des salariés des zones portuaires à exprimer leur *« solidarité active »* avec les marins, les officiers du syndicat autonome et de la CGC ont lancé l'idée d'une *« négociation sans aucune exclusive et sans préalable »*.

SNCF : des négociations à peine ébauchées

La trentaine de membres de la commission mixte du statut (représentant les sept organisations syndicales, la direction de la SNCF et les ministères des transports, de l'économie et des affaires sociales) n'ont pas vraiment engagé les négociations le mardi 30 décembre dans l'après-midi. Six organisations syndicales sur sept – la CGC faisant bande à part – sont favorables au retrait du projet de grille de salaires qui n'est pour l'heure que suspendu. La CGT, la CFDT et FO en ont fait un préalable à toute avancée dans la négociation afin d'établir un relevé de conclusions, qui, présenté dans les assemblées générales de cheminots, puisse servir de base à une reprise du travail.

Dès son ouverture, la réunion qui n'était officiellement prévue que pour parler des conditions de travail, était condamnée à l'impasse. Les syndicats voulaient discuter de la grille « au mérite » alors que la direction de la SNCF s'estime pratiquement dessaisie de ce dossier depuis qu'il a été transmis au « médiateur » – l'intermédiaire, disent les syndicats – M. Lavondès qui a théoriquement obtenu carte blanche du gouvernement sur ce sujet. Le dialogue de sourds était inévitable.

Au bout de quatre heures, MM. Georges Lanoue, secrétaire général de la fédération des cheminots CGT, Yves Tasserie, secrétaire général de la fédération CFDT, et M. Jean-Jacques Carmatran, secrétaire général de la fédéraion FO, accompagné de son adjoint, quittaient la séance, non pour rompre les discussions, mais en signe de protestation contre le refus de la direction de retirer la grille. *« Nous avons la volonté de voir réglé l'ensemble du dossier*, expliquait M. Lanoue. *Nous ne refusons pas de rencontrer M. Lavondès mais nous sommes opposés à la manœuvre qui consiste à dégager en touche, de la part de la direction et du gouvernement. »* Les syndicats ont ainsi souhaité être reçus tous ensemble par M. Lavondès avant de reprendre – en principe à 15 heures mercredi – les travaux de la commission mixte du statut.

Après le départ des trois secrétaires généraux – les délégations étant restées sur place –, les discussions ont repris sur les conditions de travail. Les uns après les autres, les syndicats ont exposé leurs revendications – autour d'une *« meilleure application des trente-cinq heures, d'une augmentation des repos les dimanches et les jours de fête et d'une répartition nouvelle des conduites de nuit »* – que la direction s'est bornée à écouter avant de suspendre les travaux à 21 h 30. M. Descouture, directeur général adjoint de la SNCF chargé des affaires sociales a indiqué qu'il ferait des *« propositions concrètes »* le 31 décembre.

L'issue des négociations est cependant totalement conditionnée par la question d'un éventuel retrait de la grille. La direction est consciente qu'il faut parvenir à un règlement global, les revendications sur les conditions de travail n'arrivant qu'au second plan derrière la grille. Elle se déclare prête à réouvrir des discussions avec les syndicats sur cette grille après que M. Lavondès aura tout *« remis à plat »*, suivant la mission qui lui a été confiée. Dans l'immédiat, il s'agit pour elle de laisser agir « l'intermédiaire ». *« On ne peut pas*, dit-on à la direction, *lui reprendre sa mission alors qu'elle vient de lui être confiée. Ce serait comme si donnant 1 million à quelqu'un, on s'empressait de le lui reprendre aussitôt. »* Elle espère que les réunions avec M. Lavondès permettront d'éclaircir le débat afin que des négociations puissent s'engager sur les conditions de travail. Les propositions seront précises sur ce point, mais supposent de nouveaux gains de productivité. Les roulants de la SNCF ne font que 33 000 kilomètres/an contre 110 000 kilomètres/an pour les routiers...

Lors de la réunion de mardi, la CFDT a demandé à la direction d'abandonner sa « philosophie » du mérite – ce qui est interprété par celle-ci comme une surenchère – en essayant de rechercher une subtile porte de sortie entre la « suspension » de la grille décidée et le renoncement total à toute modification. L'idée serait d'aboutir à un abandon de la philosophie du mérite tout en acceptant un aménagement de la grille actuelle. La CFDT serait ainsi prête à admettre la création d'un indice supplémentaire afin qu'il y ait un *« chevauchement »* entre les différents niveaux de qualification. Une voie bien étroite qui rend, dans l'immédiat, encore faibles les chances de compromis.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Lavondès, intermédiaire

C'est dès mercredi 31 décembre que M. François Lavondès devait recevoir les représentants des syndicats de cheminots pour entendre leur point de vue sur le projet de grille des salaires faisant une moindre place à l'ancienneté.

Car telle est bien la mission du secrétaire général du Conseil économique et social : servir d'« intermédiaire », mais pas de négociateur. *« Tout l'objet de ma mission sera de savoir si sera appliquée l'ancienne grille salariale, inchangée, ou la nouvelle, inchangée »*, dit-il. Le ministre des transports ne lui a pas imparti de délai pour remettre ses conclusions et M. Lavondès a obtenu que le projet contesté soit suspendu. Ce haut fonctionnaire manifeste le souci de tenir la balance en équilibre : *« J'ai tendance à penser que le point d'aboutissement ne sera ni tout à fait le projet de la direction ni tout à fait les revendications syndicales. »* Il a en fait des idées plus arrêtées. Sur ses interlocuteurs d'abord : il est *« peu probable »* qu'il rencontre les représentants de la coordination nationale des cheminots, réservant son écoute aux syndicats. Sur la grille elle-même : pour que son retrait soit décidé, *« il faudrait démontrer qu'elle est mauvaise »*. Sur la suite du conflit : *« J'ai peine à imaginer que les syndicats puissent subordonner la reprise du travail à un accord complet sur la grille. »*

M. Lavondès continuera ses auditions vendredi. Il refusera de discuter de tout ce qui l'éloignerait de la fameuse grille et de sa mission. Que les syndicats ne lui parlent pas de paiement de jours de grève ou des conditions de travail des roulants : il n'entendra pas. Que la Fédération des usagers des transports ne lui demandent pas des indemnités pour les usagers pris en otage : il sera résolument sourd.

La grille, encore la grille, toujours la grille.

AL. F.

Economie

Les conflits sociaux et leurs conséquences

RATP : pas d'accord, mais des métros tout de même

La direction et les syndicats se retrouveront, le lundi 5 janvier dans l'après-midi, pour poursuivre les négociations qui ont échoué le 31 décembre. En effet, les syndicats CGT et CFDT ont jugé inacceptables les dernières propositions de M. Michel Rousselot, directeur général, améliorant de 0,2 point l'augmentation de la masse salariale 1987, portée ainsi de 2,7 % à 2,9 %. La CGT a maintenu ses mots d'ordre d'arrêt de travail pour la journée, tout comme la CFDT, et déposé un préavis de grève pour le 5 janvier.

En revanche, FO, la CFTC, les autonomes et les indépendants ont estimé qu'il existait des points positifs dans les propos de M. Rousselot. FO et la CFTC ont donc levé leur préavis de grève pour la journée de mercredi.

Du côté des conducteurs, les représentants de toutes les organisations syndicales devaient se retrouver, à l'initiative des autonomes, pour décider une action qui pourrait avoir lieu au début de la semaine prochaine. Les conducteurs autonomes, qui représentent 56 % des agents de conduite du métro, ont repoussé la proposition d'une prime mensuelle de 150 F.

La mobilisation du personnel à l'appel des syndicats s'est révélée, le 30 et le 31 décembre, relativement faible, si l'on en croit les chiffres de la direction, qui fait état de 16,3 % de grévistes parmi les conducteurs du métro, et de 25 % parmi les machinistes des bus. Dans la matinée de mercredi, le RER fonctionnait normalement ; le métro circulait à 81 %, six lignes sur treize seulement étant perturbées. Quant aux bus, le trafic était évalué à 77 % de l'ordinaire.

Les grands de la vente par correspondance tirent leur épingle du jeu

On pourrait croire *a priori* que les sociétés de vente par correspondance (VPC) sont parmi les plus touchées par la grève de la SNCF. Ce n'est pas tout à fait le cas, avec, bien sûr, des différences énormes selon la taille de l'entreprise ou sa spécificité.

Toutes ont dû improviser l'organisation de transports de remplacement pour les centaines de milliers de colis qui sont expédiés chaque jour. Les unes et les autres ont dû tenter de récupérer, avec des fortunes diverses, les colis enfermés dans des wagons bloqués en gare : c'était particulièrement important, en cette veille de Noël pour les produits périssables ou plus simplement destinés aux fêtes. Les petites entreprises spécialisées dans la vente de foie gras ou de vins pour Noël ne connaîtront qu'à la fin de la grève, avec le retour des colis parvenus trop tard à destination, l'étendue du désastre.

Les moins bien loties des entreprises de VPC sont sûrement celles dont les envois se font systématiquement par le train, en raison du volume ou du poids des commandes à honorer : les caisses de vins fins ne voyagent jamais par la poste. Il aura fallu dénicher le transporteur routier prêt à livrer dans les délais requis. Pour les colis postaux, moins de problèmes : les P et T ont dû se débrouiller avec la SERNAM, filiale routière commerciale de la SNCF qui n'est pas en grève, ou avec des routiers pour acheminer les colis. Le dommage est difficile à estimer pour ces petites entreprises dont on ne connaît ni le nombre, ni le chiffre d'affaires (l'ensemble de ce secteur regroupe environ 150 entreprises pour un chiffre d'affaires global de plus de 30 milliards de francs). *A fortiori*, on ne peut connaître le surcoût dû aux transports de remplacement et encore moins l'ampleur des refus de colis par la clientèle.

Les grands de la VPC étaient mieux armés pour faire face à la soudaineté de la grève. La Redoute (plus de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires) dispose, par filiale interposée – la SOGEP – de son propre système de livraison qui distribue, de façon normale, 55 % de ses 45 000 colis quotidiens. La grande majorité du reste a transité comme prévu par les P et T. Pour 15 % à 20 % du trafic, les délais de livraison auront été un peu allongés.

Les commandes ne fléchissent pas

Les Trois Suisses (4 milliards de francs de chiffre d'affaires), situés sur le réseau Nord, comme La Redoute, n'ont pas de réseau propre de distribution, mais, en temps ordinaire, le quart des commandes sont livrées par un réseau privé de transporteurs. Ce réseau a plus que doublé son activité depuis la grève. Le reste passe par les P et T.

Chez les grands, non plus, on ne connaît pas l'importance des retours éventuels, mais on ne se montre pas trop inquiet puisque la densité des commandes enregistrées par la poste, soit la moitié, le reste arrivant par téléphone ou par minitel, n'a pas fléchi.

C'est pour les petites entreprises d'alimentation de luxe, où les fêtes de fin d'année représentent facilement la moitié de l'activité annuelle, que le contrecoup risque d'être le plus sévère. Les plus fragiles d'entre elles auront sans doute du mal à le supporter.

J. D.

Le mark au plus haut à Paris

Victime des conflits sociaux, le franc continue de glisser lentement vis-à-vis du deutschemark, qui, à la veille du 1er janvier, atteignait le cours record de 3,3130 F, à moins de 2 centimes de son cours plafond de 3,33 F au sein du système monétaire européen. Ce glissement s'effectue dans le calme, les marchés des changes étant très peu actifs entre les fêtes. Contrairement à son attitude lors des crises du franc antérieures, en 1981, en 1982 et en 1983, et même à l'automne dernier, la Banque de France est peu intervenue, se bornant à vendre quelques centaines de millions de marks pour freiner le glissement de la devise française : une intervention véritable implique la vente de plusieurs milliards de marks. Selon les spécialistes, l'institut d'émission attendrait le cours de 3,32 F pour réagir vigoureusement.

Dans l'immédiat, la Banque de France se borne à manier modérément l'arme des taux d'intérêt, qui se sont tendus à 8,50 % au jour le jour.

De toute façon, les marchés des changes font maintenant le pari d'un réaménagement du système monétaire européen après les élections législatives allemandes fin janvier, estiment que la RFA, avec sa santé insolente, sera forcée de réévaluer sa monnaie. Il est à remarquer que le franc n'est faible que par rapport au mark : il monte lentement vis-à-vis du dollar et de la livre, plus faibles encore.

Le gouvernement partagé

M. François Mitterrand, qui séjournait au Fort de Brégançon dans le Var depuis le 29 décembre, devait regagner Paris le mercredi 31 décembre pour enregistrer son message de vœux du Nouvel An. Celui-ci devait être diffusé à 20 heures à la radio et à la télévision. Le président de la République devait ensuite regagner Brégançon et y passer la fin de l'année en famille.

M. Chirac, rentré du Gabon mercredi à 3 heures, a réuni à l'hôtel Matignon MM. Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie, Jacques Douffiagues, Charles Pasqua et Robert Pandraud pour faire le point du conflit à la SNCF.

« Il faut savoir terminer une grève. » Lancée par Maurice Thorez en juin 1936, cette formule s'adresse, ordinairement, aux grévistes. Elle s'applique cette fois au gouvernement. Veut-il réellement sortir du conflit qu'il a laissé se durcir, à la SNCF, depuis treize jours, ou bien cherche-t-il encore à gagner la partie contre les cheminots rebelles à la *« révolution culturelle »* vantée par M. Jacques Douffiaques ?

Le silence observé par les responsables gouvernementaux procède, pour une part, d'un souci de pragmatisme, qui donne sa chance à la négociation. Pour une autre part, il révèle une difficulté à formuler une ligne de conduite claire, qui fasse l'unanimité parmi les ministres et au sein de la majorité. Le conflit proprement dit se complique, ainsi, de plusieurs débats intermédiaires, au sein du gouvernement, dans la direction de la SNCF, entre les syndicats, parmi les grévistes eux-mêmes, et entre ces différents échelons.

Au centre de l'affaire se trouve le projet de nouvelle grille de rémunération des cheminots et, par conséquent, la mission confiée, sur ce sujet, à M. François Lavondès, secrétaire général du Conseil économique et social.

Reçu mardi par M. Douffiagues, M. Lavondès est sorti de cette entrevue en soulignant qu'il n'a pas, à strictement parler, un rôle de médiateur et qu'il appartient à la direction de la SNCF de mener la négociation.

Cette définition de la tâche assignée à l'« expert consultant » est conforme à ce qu'on disait à l'hôtel Matignon. Puisque le projet de grille qui doit s'appliquer au 1er janvier 1988, n'est pas retiré, mais « suspendu » ou « gelé », M. Lavondès n'est pas chargé d'ouvrir des pourparlers sur les salaires et les modes de promotion des cheminots, mais d'entendre les diverses parties et de remettre un rapport. Les dirigeants de l'entreprise nationale pourront, en tenant compte de ce document, revoir leur projet, à condition de ne pas toucher à la masse salariale, ni remettre en cause l'augmentation de la part faite au mérite, par rapport à l'acienneté, dans les critères d'avancement.

La détermination de M. Douffiagues

L'harmonie règne, sur ce point, entre l'hôtel Matignon et M. Douffiagues. L'un des plus résolus parmi les ministres du Parti républicain, défenseurs du libéralisme, le ministre délégué aux transports avait montré sa détermination dans le conflit qui l'avait opposé à l'ancien président de la RATP, M. Claude Quin, membre du parti communiste, puis lorsqu'il avait critiqué le statut des personnels de la SNCF. Partisan de la fermeté dans le conflit actuel, il n'entend pas renoncer à une réforme qui correspond aux vœux des cadres de la société nationale et qui tend à rendre celle-ci plus « performante ».

Ministre de tutelle de M. Douffiagues, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, est d'accord avec cet objectif, mais juge qu'une telle évolution ne peut se faire sans un assentiment largement majoritaire des intéressés. Comme il l'avait fait valoir au moment du conflit avec les étudiants et les lycéens sur le projet Devaquet, le ministre de l'équipement estime que les réformes de société ne peuvent être imposées autoritairement. Dans le cas de la SNCF, la lourdeur des structures hiérarchiques inspire aux agents des craintes légitimes, aux yeux de M. Méhaignerie, face à un système qui les rendrait davantage tributaires, dans leur carrière, de l'encadrement. Dès lors que les salaires ne sont pas en cause, il convient, selon le ministre de l'équipement, de faire preuve de souplesse sur les conditions de travail et de réinstaurer le dialogue sur les modes de promotion.

M. Méhaignerie réservé

La logique de cette position devrait conduire à ne pas « mégoter » sur les conditions du dialogue et à aller jusqu'au retrait du projet de grille. M. Chirac, lundi, en a décidé autrement. Un échec de la double négociation engagée mardi et mercredi l'obligerait à revoir cette attitude. Elle rendrait indispensable, en tout cas, une intervention politique officielle, dont la responsabilité incomberait à M. Douffiagues. Il semble clair, au ministère de l'équipement, que M. Méhaignerie n'assumerait pas, face à l'opinion, le fiasco éventuel d'une démarche sur laquelle il est réservé.

Le résultat provisoire de la tentative de réforme menée par M. Douffiagues, avec l'appui de M. Chirac, amène à se demander, là encore, si celle-ci a été bien engagée. Rechercher un changement d'état d'esprit dans les services publics est peut-être une idée valable, mais était-il habile de commencer, et de cette façon, à la SNCF ? Cumuler baisse des effectifs et révision des carrières, c'était prendre un risque, alors que la direction de l'entreprise est divisée entre ceux qui, comme M. François Essig, le président, sont préoccupés par la médiocrité du dialogue social, et ceux qui, comme M. Jean Dupuy, sont plutôt soucieux de renforcer le rôle des cadres.

Le duel du libéralisme et du corporatisme aurait été plus opportunément engagé ailleurs, ou autrement. Il conserve néanmoins ses partisans, qui comptent sur les transports de substitution, y compris militaires si besoin est, pour rendre l'épreuve de force supportable aux usagers. Il y va, à leurs yeux, du crédit du gouvernement, face à ceux qui, dans sa propre majorité, le soupçonnent d'impuissance. *« Il semble aujourd'hui ne plus avancer que sur son erre »*, écrit M. Alain Peyrefitte dans *le Figaro* de ce mercredi et alors que le franc est attaqué sur les places financières.

Face, aussi, au président de la République, dont la position se renforce, selon les sondages, et dont les interventions sont redoutées.

L'attitude de M. Mitterrand

Obligé de faire cause commune avec M. François Mitterrand dans l'affaire tchadienne, M. Chirac a peu apprécié les informations selon lesquelles il aurait été, lors de son entretien du lundi avec le chef de l'Etat, rappelé à l'ordre par ce dernier sur la conduite du conflit de la SNCF. L'entretien, auquel a participé M. André Giraud, ministre de la défense, a porté dans sa quasi-totalité sur l'aide demandée par le gouvernement tchadien. Ce n'est qu'à la fin, au moment où le premier ministre allait prendre congé, que M. Mitterrand – qui, souligne-t-on à l'hôtel Matignon, rentrait d'un séjour d'une semaine en Egypte – a interrogé M. Chirac sur la grève des cheminots, en observant que le président de la République ne peut se désintéresser d'un tel problème. Le premier ministre ne l'a pas contredit sur ce point et l'a brièvement informé de la situation.

Le risque, pour M. Chirac, est que la nécessaire clarification de la position du gouvernement dans ce conflit se fasse finalement sous la pression de M. Mitterrand.

PATRICK JARREAU.

Le système D a réussi aux stations de sports d'hiver

Surprise dans les stations de sports d'hiver : les Français ont une fois de plus prouvé l'efficacité du système D et, attrapant les derniers TGV, hissant leurs skis dans les autocars ou plus généralement utilisant leur voiture personnelle, ils ont été peu nombreux à renoncer à leurs vacances. Il est vrai qu'une semaine aux sports d'hiver coûte cher (de 7 000 francs à 10 000 francs pour une famille de quatre personnes) et que la grève de la SNCF n'étant pas considérée comme « un cas de force majeure », les skieurs ne pouvaient se faire rembourser le montant des locations. D'autre part, 25 % seulement des skieurs voyagent en train, 75 % en voiture.

Selon les professionnels, le mouvement des cheminots confirme les comportements constatés au cours des années passées : les Français ne passant plus qu'une semaine à la neige, ils préfèrent fêter Noël en famille et partir ensuite : le taux de remplissage des stations ne dépasse pas 40 % durant la première semaine de congé.

D'autre part, après quatre ans d'enneigement très tardif, les skieurs attendent le dernier moment pour faire leurs réservations. Cette année, ils avaient une raison de plus de retarder leurs séjours à la montagne. Enfin, les professionnels craignent, si la grève dure, que le mois de janvier ne soit particulièrement mauvais.

A Pierre et Vacances, premier promoteur immobilier de loisirs français, on n'a constaté aucune diminution du taux de remplissage, ni annulation, mais des encombrements significatifs sur les routes. Même constatation à Maeva-Locarev (filiale de la Compagnie internationale des wagons-lits et du Club Méditerranée) où on affirme : *« La grève ne s'est généralisée qu'après les premiers départs. Les skieurs sont arrivés. » dans les stations la première semaine et nous n'avons pas constaté de difficultés lors de leur retour.* Maeva-Locarev reconnaît néanmoins que le nombre de semaines vendues est inférieur à celui de 1985.

Le Club Méditerranée pour sa part n'a pas voulu prendre de risques. Tous les voyageurs prévenus par téléphone ont été regroupés dans les gares et conduits dans les stations par autocar. Seuls deux trains pour la Suisse ont été annulés. Ce sont ainsi 2 000 personnes qui sont parties la première semaine, 3 500 la seconde.

L'association des maires des communes de sports d'hiver est moins optimiste. Les élus, sous l'égide des préfectures, ont fait appel à la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR). Mais ce sont les stations les mieux desservies par la route qui se tirent sans trop de dommage de cette grève. Megève et Chamrousse ont vu arriver leurs cars. En revanche Serre-Chevalier fait état d'une baisse de fréquentation de 50 % par rapport à l'an dernier et des défections ont été enregistrées à La Clusaz.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● ***Le jugement de M. Auroux.*** – M. Jean Auroux, ancien ministre socialiste du travail, a déclaré, mardi 30 décembre, à l'AFP, que *« l'action du gouvernement* [dans le conflit avec les cheminots] *est marquée par une incompétence dans la gestion des relations sociales »*. Selon le maire de Roanne (Loire), le gouvernement fait preuve de « lâcheté » : *« Cela discrédite le pouvoir politique. C'est sans doute aux pouvoirs publics de faire le premier pas dans ce conflit, sinon il y aura des cicatrices qui mettront longtemps à se refermer et qui se rouvriront vite. »*

La mort d'Alain Le Leap

Un « compagnon de route »

Alain Le Leap est mort le 26 décembre. Il était âgé de quatre-vingts ans (*le Monde* du 31 décembre 1986).

Alain Le Leap, comme l'ancien collaborateur de Léon Jouhaux, Pierre Le Brun, fit partie des dirigeants non communistes qui restèrent à la CGT après la scission de décembre 1947. Il était alors secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, après avoir milité dans la Fédération des finances. La CGT qui, depuis la Libération, avait deux secrétaires généraux, Jouhaux et Frachon, maintint cette fiction de bicéphalisme au départ de Jouhaux, en nommant Alain Le Leap secrétaire général, poste qu'il occupera jusqu'en 1957.

Membre du bureau du Mouvement français de la paix et du bureau du Conseil mondial de la paix, Alain Le Leap défraie la chronique lorsqu'il est arrêté en octobre 1952, pour *« entreprise de démoralisation de l'armée »* à cause de l'opposition active qu'il manifeste à la guerre d'Indochine. Il ne sera libéré que dix mois plus tard.

Alain Le Leap fait partie des dirigeants de la CGT qui furent troublés par la dénonciation par Krouchtchev des erreurs de Staline, puis par l'intervention de l'Union soviétique en Hongrie en novembre 1956. Il démissionne un an plus tard, *« pour raison de santé »*, de son poste où il ne sera pas remplacé. La CGT se retrouve avec un seul secrétaire général.

Rallié en 1966 à la politique du général de Gaulle, avec le « Mouvement des 29 », c'est pourtant comme communiste qu'Alain Le Leap sera élu en 1977 maire de Pradet, poste qu'il occupera jusqu'en 1979.

Economie

REPÈRES

Croissance

Amélioration aux Etats-Unis en novembre

L'indice composite des principaux indicateurs censé *préfigurer*, aux Etats-Unis, la conjoncture à court terme a progressé de 1,2 % en novembre, après une modeste *progression révisée à 0,5 %* en octobre, indique le département du commerce. Cette augmentation, la plus forte enregistrée outre-Atlantique depuis avril 1986, recouvre essentiellement une hausse des prix des matières premières et notamment du bois, du fer, de l'acier, de l'aluminium et du cuir brut. En dehors de ce *phénomène*, l'indicateur composite aurait connu une amélioration limitée à 0,7 %. Parmi les facteurs ayant défavorablement influencé l'indicateur composite, le département du commerce note la baisse des crédits à la consommation et aux entreprises ainsi qu'un recul des commandes de biens de consommation. Les analystes restent au total prudents face à ces résultats et estiment que, après le rebond des achats de fin d'année et d'anticipation à l'application de la réforme fiscale, la croissance durant le premier trimestre 1987 s'annonce lente.

Emprunts internationaux

L'URSS au premier rang

Le rapport semestriel de la Banque des règlements internationaux (BRI) confirme le ralentissement des nouveaux prêts aux pays lourdement endettés comme la tendance à la baisse des fonds octroyés par les banques de dix-sept pays occidentaux. Durant le premier semestre 1986, les prêts nets ont baissé de 1,7 milliard de dollars, si l'on tient compte des distorsions intervenues du fait de la dépréciation de la devise américaine. Un bilan qui donne un éclairage particulier à la politique d'emprunt de l'URSS, qui a levé, durant les six premiers mois de 1986, 2,3 milliards de dollars à l'Ouest, généralement sous forme d'emprunts à long terme. Principal emprunteur durant la période sous revue, l'URSS est suivie parmi les pays de l'Est par la RDA et la Hongrie, avec 400 millions de dollars chacun. Par contre, les pays de l'OPEP ont réduit de 1,7 milliard de dollars leur dette bancaire.

CGE et ITT créent le numéro 2 mondial des télécommunications

Les groupes français CGE (Compagnie générale d'électricité) et américain ITT (*International Telephone & Telegraph*) ont signé, le mardi 30 décembre à Bruxelles, l'accord regroupant leurs activités dans les domaines des télécommunications, de la communication d'entreprise et des *câbles*. Un nouvel ensemble – provisoirement dénommé Teleglobal Communication NV (TCNV) – voit le jour. Il se hisse au deuxième rang mondial dans les télécommunications publiques derrière le géant américain ATT (American Telephone & Telegraph), au premier rang européen dans la communication d'entreprise et au premier rang mondial dans les câbles.

TCNV sera une société de droit *hollandais et son siège sera situé* à Bruxelles dans les anciens locaux d'ITT Europe. Elle réalisera un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de dollars avec cent cinquante mille salariés environ. Elle sera vraisemblablement composée d'un directoire (présidé par M. Pierre Suard, *le patron de la CGE*) et d'un conseil de surveillance (présidé par M. Rand Araskog, le chairman d'ITT).

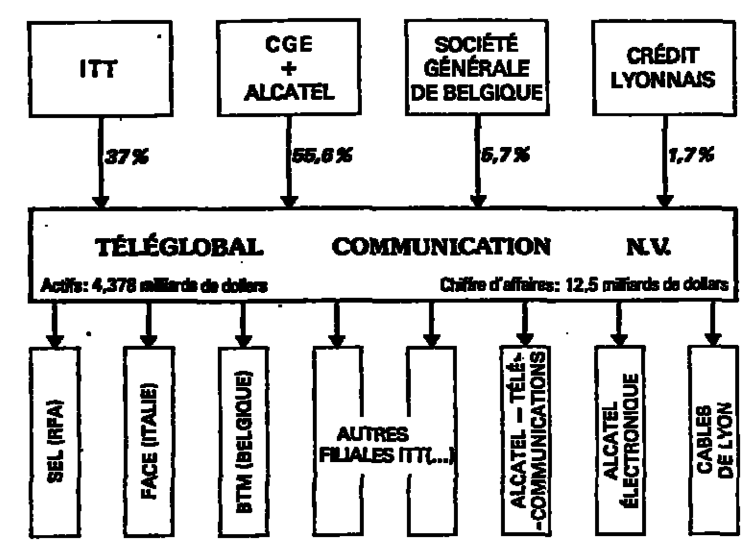
Six mois auront été nécessaires pour mettre au point l'accord passé en juillet par l'ancien président de la CGE, M. Georges Pebereau, auquel revient la paternité « intellectuelle » de ce mariage. Après la reprise du téléphone de Thomson en 1983, qui lui assurait 84 % du marché français de la téléphonie publique, il rêvait de donner à la CGE une stature internationale dans le domaine des télécommunications. C'est chose faite puisque TCNV occupera 12 % du marché mondial et 45 % du marché européen de la téléphonie publique.

Ces six mois ont été mis à profit par son successeur pour concrétiser cette ambition, ce qui ne fut pas une *mince affaire puisque* la CGE rachète environ deux cent cinquante filiales et sociétés d'ITT éparpillées dans soixante-dix pays. Il aura également fallu jusqu'au dernier moment négocier avec les dirigeants de la société espagnole Telefonica, qui mettaient une série de conditions à leur participation à l'opération : l'entreprise espagnole n'apparaît donc pas dans le montage annoncé mardi et, si elle décide finalement de le faire, il lui faudra maintenant racheter les parts d'un autre actionnaire.

Autre modification depuis *l'accord initial de juillet : dans un* souci de cohérence industrielle, la CGE apporte à la TCNV 65 % de sa filiale les Câbles de Lyon et ITT ses activités américaines dans les fibres optiques. A l'inverse, les 24 % détenus par ITT dans la société britannique Standard Telephones and Cables Public Limited Company (STC) restent en dehors de l'accord : les activités de l'entreprise britannique dans les câbles auraient fait double emploi avec certaines sociétés du groupe CGE.

Le schéma financier initial, qui *prévoyait de réunir les intérêts des* partenaires européens dans une holding intermédiaire, a également été simplifié : TCNV sera détenue directement à 55,6 % par le groupe CGE, à 37 % par ITT, à 5,7 % par la Société générale de Belgique. Surprise de dernière minute : le Crédit lyonnais en sera actionnaire à 1,7 %. La SGB apporte ainsi 250 millions de dollars au nouvel ensemble contre 75 millions de dollars pour le Lyonnais. Les sommes versées à ITT s'élèveront ainsi au total à 902 millions de dollars dont 577 millions de dollars pour la CGE. En outre, les *filiales de TCNV devront rembourser* à ITT les dettes qu'elles ont contractées envers elle.

L'organigramme du nouveau groupe



Un pari de taille

En se séparant de ses filiales dans les télécommunications, ITT se coupe en quelque sorte de ses origines historiques. En effet, l'entreprise était née dans les années 20 de la scission des activités internationales d'ATT dans les communications. Mais le groupe américain, qui ne réalisait plus en 1985 que 25 % de son chiffre d'affaires dans les télécommunications, connaissait des déboires techniques avec ses centraux téléphoniques électroniques appelés « Système 12 ». Il avait même dû renoncer en février 1986 à le vendre aux Etats-Unis.

En prenant la direction de l'opération, la CGE fait également un pari de taille et rectifie son profil industriel. Le groupe réalisera désormais un chiffre d'affaires de l'ordre de 130 milliards de francs, emploiera 240 000 personnes et deviendra ainsi le troisième groupe *industriel* français et le trentième mondial. Les télécommunications représenteront désormais 60 % de son activité (35 % actuellement), le reste revenant à l'énergie (65 % actuellement).

Tout reste à réaliser et il s'agit de *« faire tourner la boutique »* : en novembre, M. Suard estimait que le bénéfice après impôts de TCNV serait de l'ordre de 2 % de son chiffre d'affaires en 1987. Il prévoyait de gérer l'ensemble de façon très décentralisée, sauf dans le domaine de la recherche. En téléphonie publique, *il s'agira de développer de* façon harmonieuse les différentes lignes de produits de TCNV : les centraux E 10 d'Alcatel, mais aussi ceux hérités de Thomson, et le Système 12 d'ITT.

L'autre pari est d'ordre financier : la CGE devra consolider sa situa*tion. Où trouver l'argent frais pour* assurer la bonne marche de l'affaire ? M. Suard – mais il n'est pas le seul – espère que son groupe sera privatisée rapidement pour faire appel au marché des capitaux. La CGE sera-t-elle le fameux grand groupe industriel dont la privatisation a été annoncée par M. Balladur pour la fin du premier semestre 1987 ?

FRANÇOISE VAYSSE.

● **Rhône-Poulenc rachète la pharmacie brésilienne d'Upjohn.** – Le groupe pharmaceutique américain *Upjohn se retire du Brésil* et revend tous ses intérêts au groupe français Rhône-Poulenc. Upjohn do Brasil a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 26 millions de dollars (172 millions de francs), dont 4 millions (26 millions de francs) dans la santé animale. Le prix de cession n'a *pas été révélé. C'est* la sixième acquisition faite cette année par Rhône-Poulenc Santé qui, au total, aura consacré 1,5 milliard de francs environ à sa croissance externe.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Atochem, n° 3 européen du polystyrène

Atochem (groupe Elf), numéro deux de la chimie française (24 milliards de francs de chiffre d'affaires) vient de signer avec la firme américaine Arco Chemical (Atlantic Richfield) un accord d'intention en vue de lui racheter ses installations, en Espagne, à savoir deux unités de polystyrène (PS) d'une capacité globale de 50 000 t/an, une unité d'ABS (acrylonitrile – butadiène – styrène) de *7 000 t/an et une unité* de composé et d'alliage PS-ABS (18 000 t/an).

Grâce à cette acquisition, dont la réalisation se fera durant le premier semestre de 1987, Atochem deviendra, avec une capacité instal*lée de 280 000 t/an, le troisième* producteur européen de PS derrière BASF (600 000 t/an) et Montedison (320 000 t/an), réléguant ainsi CdF-Chimie (261 000 t/an) à la quatrième place.

De son côté, Atochem cède à ARCO ses productions de polyols à Rième (Belgique).

BSN vend la Veuve Laurent-Perrier

La société Champagne Lanson père et fils (groupe BSN) a cédé au Crédit commercial de France (CCF) sa participation de 25 % dans la société champagne Veuve Laurent-Perrier and Co., a annoncé, le mardi 30 décembre, BSN.

La transaction, dont le montant n'a pas été précisé, s'est faite avec l'accord de la famille de Nonancourt, propriétaire de la majorité des actions de la firme. Cette décision est cohérente avec la politique de BSN, numéro un français de l'agro-alimentaire, qui souhaite garder un contrôle étroit sur la gestion *de ses filiales, et vendre les partici*pations minoritaires dans des sociétés dont il ne juge pas intéressant de prendre le contrôle.



Economie

La CEE prépare une riposte à l'augmentation des droits de douane américains sur les alcools

Le président Reagan a annoncé à Palm Springs (Californie), le mardi 30 décembre, les sanctions dont il menace la CEE à la suite de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. Selon la Maison Blanche, des droits de douane supplémentaires pouvant atteindre 200 % seraient imposés sur une série de produits comme le gin, le cognac, certains vins blancs et fromages d'une valeur globale de 400 millions de dollars (1). Ces mesures toutefois n'entreront en vigueur qu'au 1er février.

Cette annonce fait suite à l'échec des négociations entre les Douze et les Etats-Unis portant sur les compensations à apporter à Washington, qui, du fait de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, se voyait fermer le marché des céréales dans ces deux pays. Après une première escalade au premier semestre, les deux parties concluaient un accord intérimaire pour six mois. La CEE s'était engagée à ne pas proroger cet accord. D'où la nécessité de parvenir à un arrangement définitif. Mais les positions étaient trop éloignées : Bruxelles proposait un accès au marché communautaire de 1,6 million de tonnes de céréales, à droits réduits et pour quatre ans. Cette durée correspond à celle du régime transitoire prévue par le traité d'adhésion. A son terme, les Etats-Unis auraient retrouvé un meilleur accès pour leurs exportations d'oléagineux (huiles de soja surtout) qui, pour l'heure, sont protégées.

Les Etats-Unis exigeaient de pouvoir importer à des conditions de faveur 4,4 millions de tonnes par an. Les Douze ont fait valoir que cette demande n'avait aucune rationalité économique, du fait notamment de l'augmentation des productions céréalières dans la péninsule Ibérique.

Ensuite, les Douze ont proposé aux Américains de repousser d'un mois la date butoir des négociations, initialement fixé au 31 décembre. Washington a refusé ce délai, mais la procédure normale, nécessaire pour activer les mesures de rétorsion américaines, demandera environ... un mois, le temps d'entendre les différents groupes de pression concernés.

Théoriquement, la riposte de la Communauté est prête. La liste des produits sur lesquels porteront les « contre-rétorsions » est arrêtée depuis le 16 juin : gluten de maïs, riz et blé. Il est prévu également qu'elles seront annoncées officiellement quinze jours après les déclarations faites par Washington et seraient très exactement proportionnelles au volume des exportations touchées par les mesures américaines. Dès mardi, le commissaire européen chargé des relations extérieures, M. Willy De Clercq, déclarait que, *« comme prévu, la CEE était prête à riposter »* et qu'*« il ne restait qu'un mois pour éviter le pire »*. De son côté, M. Yeutter, représentant spécial de M. Reagan pour le commerce, a indiqué que la France était particulièrement touchée par les menaces américaines. Il a relevé en effet que le cognac et le vin sur lesquels les droits seraient relevés représenteraient 250 millions sur les 400 millions de dollars correspondant au total des importations touchées.

Une autre annonce faite mardi par la Maison Blanche préfigure peut-être l'esquisse d'un compromis possible avec la Communauté : Washington a décidé en effet de suspendre pendant six mois toute mesure éventuelle de représailles contre le Brésil dans l'attente de possibles progrès de Brasilia dans l'ouverture du marché brésilien des micros et petits ordinateurs. Les actions prévues et donc suspendues répondaient à une loi brésilienne de 1984 qui interdit les importations de micro et petits ordinateurs pour une période d'au moins huit ans.

JACQUES GRALL.

(1) Les produits visés sont : le jambon en boîte, les fromages bleus, l'edam et le gouda, les fromages à pâte molle, les endives, les carottes en conserve, les olives noires, les vins blancs de table (d'une valeur inférieure à 4 dollars par gallon, soit 3,8 litres), les cognacs (d'une valeur supérieure à 13 dollars par gallon), les gins en bouteille d'un gallon ou moins.

Scandale à la City

Guinness n'est pas bon pour tout le monde...

LONDRES
de notre correspondant

« Morgan Grenfell lâche Guinness. » La rumeur courait depuis plusieurs jours dans la City. Cette fois, c'est officiel : la banque d'affaires Morgan Grenfell, l'une des plus importantes institutions sur la place de Londres, a annoncé, le mardi 30 décembre, qu'elle mettait un terme à ses relations avec Guinness. Il s'agit là d'un nouveau coup dur pour le célèbre groupe, le plus puissant en Grande-Bretagne dans le domaine de la brasserie et des boissons alcoolisées.

Les activités financières de Guinness sont en effet l'objet, actuellement, d'une enquête approfondie ordonnée par le ministère du commerce et de l'industrie. On soupçonne les dirigeants de Guinness d'avoir commis de graves irrégularités lorsque, en avril dernier, au terme d'une très spectaculaire et coûteuse opération de rachat (près de 2,5 milliards de livres), organisée par Morgan Grenfell, il s'était assuré le contrôle d'un autre groupe, Distillers, possédant plusieurs grandes marques de whisky. L'un des directeurs de la banque, qui avait plus particulièrement conseillé Guinness dans cette démarche, a été contraint de démissionner.

Quelques mois seulement après avoir frappé les imaginations par ce succès, qui consacrait la rapide extension de son empire (1), Guinness se trouve maintenant au centre d'une série d'affaires scandaleuses dont on ne fait que commencer à mesurer l'ampleur, et qui risque d'ébranler la City tout entière, si ce n'est le gouvernement. Pour Guinness même, la crise est telle que l'avenir du groupe qui semblait si brillant paraît soudain menacé. Pour Morgan Grenfell, l'embarras n'est guère moindre, car, en novembre, la réputation de cette banque avait déjà été sérieusement entamée quand l'un de ses principaux responsables, M. Geoffrey Collier, avait dû se démettre par ce qu'on lui reprochait d'être l'un de ces « initiés » (insiders) qui mettent à profit des informations confidentielles pour spéculer au moment d'opérations de rachat.

« Piraterie » boursière

La « piraterie » boursière semble prendre une dimension de plus en plus internationale depuis que la direction de Guinness a reconnu avoir confié des fonds assez considérables, environ 100 millions de dollars, à M. Yvan Boesky, autre initié qui, avec l'éclat que l'on sait, vient de défrayer la chronique de Wall Street.

Les doutes qui pèsent sur la manière dont Guinness a pris le contrôle de Distiller (dont M. Boesky était actionnaire) ont créé un malaise au sein du groupe. Malgré les démentis de la direction, les bruits les plus inquiétants circulent dans la City, notamment celui de l'éventuel départ de l'ambitieux président de la compagnie, M. Ernest Saunders. Le cours des actions de Guinness a fortement chuté. Selon la presse britannique, Guinness pourrait à son tour devenir la proie d'un autre « prédateur », le géant américain Anheuser-Bush (les bières Budweiser, entre autres), dont les actions ont récemment été introduites à la Bourse de Paris.

Les inspecteurs du ministère du commerce et de l'industrie n'enquêtent pas seulement sur les tractations qui ont permis à Guinness de racheter Distiller ; diverses autres affaires assez considérables sont soumises à leur investigation. Et, dans plusieurs d'entre elles, des fonctionnaires gouvernementaux sont mis en cause ; certains auraient renseigné des initiés sur les décisions que s'apprêtait à prendre la commission des monopoles chargée de donner ou non l'aval du gouvernement à des regroupements d'entreprises. Dans l'un des cas, on a constaté que la cote des actions du groupe de transports maritimes Peninsularand Oriental avait nettement augmenté trois jours avant l'approbation officielle de la commission pour la récente reprise d'European Ferries (Townsend-Thoresen).

Tout cela jette une ombre déplorable sur la City, alors que celle-ci vient de faire peau neuve avec le « big bang », la grande déréglementation du Stock- Exchange. Tandis que, de l'avis général des observateurs spécialisés, les révélations des dernières semaines ne sont qu'un début le gouvernement de Mme Thatcher s'apprête à faire face devant le Parlement aux critiques renouvelées de l'opposition — voire de quelques conservateurs — qui l'accusent depuis longtemps de trop faire confiance à l'« auto-discipline » de la City, et d'avoir *« fermé les yeux »* devant des pratiques dont il admet aujourd'hui le caractère répréhensible. Le Parti travailliste a l'intention de réclamer un renforcement des moyens de surveillance de l'ensemble des opérations financières de la City, où l'Etat se donnerait un rôle bien plus important.

FRANCIS CORNU.

(1) *En 1985, Guinness avait déjà repris les whiskies Arthur Bell.*

Marchés financiers

PARIS, 30 décembre ↓

La chute : – 2 %

Devant les conséquences assez graves causées à l'économie par la grève des transports, la Bourse de Paris a commencé mardi à se sentir très mal à l'aise. Son pessimisme s'est traduit par une forte baisse des cours. Dans la matinée, l'indicateur instantané avait déjà reculé de 0,86 %. Mais ce n'était qu'un aperçu de la chute. A l'issue de la séance principale, le thermomètre du marché donnait la température : – 2,03 %. C'est le plus important repli enregistré depuis septembre.

Les actions des entreprises les plus éprouvées par le conflit social, soit en raison du manque à gagner, soit à cause des difficultés de livraison, ont sérieusement pâti du malaise général : Perrier, Club Méditerranée, les grands magasins en général, Peugeot.

Les malheurs arrivant rarement seuls, le plongeon de Wall Street a encore ajouté au climat de découragement. Sans parler de la lourdeur du marché obligataire et du MATIF, l'un et l'autre malmenés par la hausse des taux rendue inévitable pour défendre le franc. Au premier étage, un spécialiste parlant de la situation, disait sur un air mi-figue, mi-raisin : « C'est Waterloo. »

Pas encore. Avec la « trêve des confiseurs », l'activité s'est sensiblement ralentie et, par voie de conséquence, la glissade n'en est que plus prononcée.

De l'avis général, il ne faudrait pas que le conflit s'éternise. « Le risque d'une crise politique », disait-on dans les travées, « n'est pas mince ». Pour l'instant, les investisseurs gardent leur sang-froid, et la baisse n'est l'œuvre que des petits porteurs. Beaucoup l'assuraient.

NEW-YORK, 31 décembre ↓

Légère baisse

A l'issue d'une séance assez active pour une fin d'année, Wall Street a clôturé, le 30 décembre, en légère baisse. L'indice Dow Jones des trente principales valeurs industrielles a terminé à 1 908,60, cédant 3,52 points. 127 millions d'actions ont changé de mains. 1 132 titres étaient en baisse, 473 en hausse et 466 inchangés.

Le marché a, une nouvelle fois, réagi à la baisse accusée par les obligations. La hausse des taux d'intérêt hors banque et l'annonce par le département du commerce d'une progression de 1,2 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en novembre ont conforté le sentiment pessimiste des investisseurs : le taux d'escompte de la Réserve fédérale ne devrait, selon eux, pas baisser, dans un proche avenir en tout cas.

Parmi les valeurs en repli figuraient Exxon, qui perdait 1 dollar (à 71 5/8), après avoir annoncé son intention de se retirer d'Afrique du Sud. MacDonnell Douglas a perdu 1 1/8 à 71 1/2, à la suite de l'annonce du lancement d'un nouveau programme d'avion triréacteur, le MD-11. Aux chimiques, Dupont perdait 1 dollar, à 85 3/8.

Bell South était la valeur la plus échangée (4,282 millions de transactions), devant Illinois Power (1,954) et Niagara Mohawk Power (1,308).

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 30 déc.
Alcoa	33 3/4	33 7/8
A.T.T.	25 1/4	25 1/8
Boeing	53	52
Chase Manhattan Bank	36 1/4	36 1/4
Du Pont de Nemours	86 3/8	85 3/8
Eastman Kodak	67 3/8	68 1/4
Exxon	72 5/8	71 5/8
Ford	57 3/8	57 1/8
General Electric	86 3/4	87 1/8
General Motors	66 3/4	66
Goodyear	41 5/8	41 5/8
I.B.M.	120 1/2	120 7/8
I.T.T.	53	54
Mobil Oil	40 1/4	40 1/2
Pfizer	61 1/2	61 1/4
Schlumberger	31 5/8	31 5/8
Texaco	36	35
U.A.L. Inc.	53 1/2	53 1/4
Union Carbide	22 5/8	22 5/8
U.S. X.	21 5/8	22 5/8
Westinghouse	57 3/8	58
Xerox Corp.	61 1/2	60 3/4

CHANGES

Dollar : glissement à 6,44 F ↓

Sur des marchés des changes calmes à l'approche du 1er janvier, le dollar a légèrement glissé à 6,44 F, contre 6,45 F. A Paris, le deutschemark a poursuivi son ascension à 3,3120 F.

FRANCFORT	30 déc.	31 déc.
Dollar (en DM)	1,9475	1,9450

TOKYO	30 déc.	31 déc.
Dollar (en yens)	159,20	160,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (31 déc.)	8 1/2 %
New-York (30 déc.)	11 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 déc.	30 déc.
Valeurs françaises	151,7	148,7
Valeurs étrangères	113,3	112,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 déc.	30 déc.
Indice général	405,8	398,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	29 déc.	30 déc.
Industrielles	1912,12	1908,60

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	29 déc.	30 déc.
Industrielles	1 307,1	1 308,6
Mines d'or	299	298,2
Fonds d'Etat	83,25	83,52

TOKYO

	30 déc.	31 déc.
Nikkeï	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 30 décembre
Nombre de contrats : 21 365

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	—	—	105,35	105,20	105,25
Précédent	—	—	104,90	104,85	104,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LE TRÉSOR SÉLECTIONNE TREIZE SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR. — La direction du Trésor a retenu, le 30 décembre, en qualité de spécialistes en valeurs du Trésor (SUT), treize établissements financiers sur une liste de trente-trois candidats. Parmi eux figurent sept banques françaises (banque Indosuez, BNP, Paribas, Crédit lyonnais, Caisse nationale de crédit agricole, Société générale, Crédit commercial de France), une banque étrangère (Morgan), la Caisse des dépôts et consignations ; deux maisons de réescompte (Banque d'escompte, Caisse de gestion immobilière) et deux groupements (finances-contrepartie, finances plus). Parmi les grands absents, on note les banques populaires et le Crédit industriel et commercial. Les établissements sélectionnés auront pour vocation de conseiller la direction du Trésor sur *« la politique d'émission des emprunts publics, de la tenir informée de l'évolution des marchés, d'assurer l'animation du marché des valeurs du Trésor et de contribuer à leur placement auprès des investisseurs »*.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 30 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1535	4,5 % 1973	1565	1595	1595	+ 2 57
4285	C.N.E. 3%	4300	4320	4320	+ 0 46
1227	B.N.P. T.P.	1150	1175	1180	+ 2 60
1210	C.C.F. T.P.	1160	1195	1195	+ 3 01
1120	Créd. Lyon. T.P.	1125	1115	1115	- 0 88
2570	Electricité T.P.	2420	2430	2440	+ 0 82
2090	Renault T.P.	2037	2015	2012	- 1 22
2102	Rhône-Poul. T.P.	2093	2090	2090	- 0 14
1310	St-Gobain T.P.	1335	1335	1335	....
1299	Thomson T.P.	1267	1210	1265	- 0 94
500	Accor	482	475	472	- 2 07
2100	Agence Havas	2150	2060	2060	- 4 18
1980	Ag. Havas C. I.	2095	2000	2000	- 4 53
720	Air Liquide	711	701	701	- 1 40
2550	Alcatel	2465	2360	2360	- 4 25
1820	Als. Superm.	1820	1821	1821	+ 0 05
435	A.L.S.P.I.	449	433	432	- 3 78
335	Alsthom ★	337	329 10	331	- 1 78
2180	Arjom. Prioux	2090	2040	2040	- 2 39
530	Aussedat-Rey	495	481	479	- 3 23
1490	Aux. Entrepr.	1468	1400	1380	- 5 99
1340	Avions Dassault	1300	1295	1285	- 1 15
515	Bail-Equipem.	550	559	550	....
1060	Bail-Investiss.	1041	1045	1045	+ 0 38
1160	Cie Bancaire	1130	1088	1080	- 4 42
540	Bazar H.-V.	495	485 50	485 20	- 1 97
590	Béghin-Say	586	585	580	- 1 02
555	Berger (Ma)	562	566	566	+ 0 71
745	Bic	715	690	695	- 2 79
1780	B.I.S.	1696	1605	1635	- 3 53
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2600	2585	+ 7 70
2500	Bongrain S.A.	2440	2490	2490	+ 2 04
1270	Bouygues	1270	1230	1210	- 4 72
4540	B.S.N.	4470	4321	4300	- 3 80
1280	Carnaud	1211	1190	1185	- 2 14
3690	Carrefour	3880	3821	3808	- 1 96
2590	Casino	2422	2420	2360	- 2 55
1840	Casino A.D.P.	1850	1880	1885	+ 1 89
785	C.C.M.C.	800	800	800	....
1330	Cetelem	1360	1350	1340	- 1 47
2180	C.F.A.O.	2070	2057	2050	- 0 96
450	C.F.D.E.	460	435	439	- 4 56
1300	C.G.I.P.	1278	1206	1211	- 5 24
1670	Chargeurs S.A.	1581	1639	1636	- 3 45
84	Chiers-Châtill.	85	83	83 40	- 2 45
780	Ciments franç.	780	750	760	- 2 56
730	Club Méditerr.	720	667	675	- 6 25
230	Codetel	226	225 90	225 90	- 0 04
400	Cofimeg	404	404	399	- 1 23
1380	Colas	1311	1285	1285	- 1 98
210	Compt. Entrepr.	216	216	215 10	- 0 41
750	Compt. Mod.	692	682	682	- 1 44
1220	Créd. Foncier	1200	1180	1180	- 1 66
570	Crédit F. Imm.	544	544	540	- 0 73
1480	Crédit Nat.	1451	1425	1418	- 2 27
345	Crouzet ★	333	333 50	335 90	+ 0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2500	Damart S.A.	2470	2325	2325	- 5 87
475	Darty ★	468	465	458	- 2 13
270	Dév. R.d.C. (Lê)	269	270	270	+ 0 37
910	D.M.C.	598	582	580	- 3 01
2570	Docks France ★	2483	2400	2440	- 1 73
1940	Dumez ★	1922	1895	1871	- 2 65
1350	Eaux (Gén.)	1320	1300	1285	- 2 65
2960	Ecco ★	2960	2960	2875	- 2 87
1070	Electro-Finan.	1088	1060	1040	- 4 41
315	Elf-Aquitaine	316 50	315	315	- 0 47
295	— (certific.)	287	280 50	283	- 1 39
2900	Epeda-B-Faure	2918	2900	2865	- 1 81
3700	Essilor	3790	3740	3740	- 1 31
460	Esso S.A.F. ★	440	435 50	439	- 0 22
3340	Eurafrance	3080	3090	3020	- 1 94
1590	Eurocom ★	1569	1569	1519	- 3 18
2900	Euromarché	2810	2760	2750	- 2 13
890	Europe n° 1 ★	828	829	815	- 1 57
1660	Facom	1620	1645	1572	- 2 96
1180	Fichet-Bauche	1183	1175	1175	- 0 67
280	Finextel	267 90	265 50	265 50	- 0 89
180	Fives-Lille	185	181 10	182	- 1 62
330	Francarep	325 10	325 10	325	- 0 03
1550	Fromageries Bel	1480	1380	1380	- 6 75
1020	Gal. Lafayette	956	956	956	....
410	Gascogne	405	400	400	- 1 23
290	Géophysique	286	286	286	....
1800	Gerland	1780	1755	1755	- 1 40
520	GTM-Entrepose	508	490	483	- 4 92
740	Guyenne-Gasc. ★	744	745	731	- 1 74
3000	Hachette ★	2915	2919	2900	- 0 51
720	Hénin (La)	750	748	740	- 1 33
89	Imétal	91	88 50	87 10	- 4 28
1000	Imm. Plaine-M.	500	468	475	- 5
4290	Inst. Mérieux	4235	4060	4060	- 4 13
680	Interbail	682	683	683	+ 0 14
1510	Intertechnique	1515	1506	1506	- 0 59
1270	J. Lefebvre	1220	1220	1160	- 4 91
2000	Lab. Bellon	2030	1960	1958	- 3 54
1400	Lafarge-Coppée	1385	1345	1341	- 3 17
1590	Lebon	1601	1590	1590	- 0 68
5410	Legrand	5310	5300	5260	- 0 94
1460	Lesieur	1415	1400	1400	- 1 06
985	Locabail Immob.	950	940	940	- 1 05
790	Locafrance	780	780	770	- 1 28
1060	Locindus	1067	1069	1069	+ 0 18
1080	L. Vuitton S.A ★	1050	1050	1025	- 2 38
800	Lucheire	760	721	732	- 3 68
1450	Lyonn. Eaux ★	1440	1431	1440	....
210	Mais. Phénix	168	178	178	+ 5 95
625	Majorette (Ly)	670	635	635	- 5 22
76	Manurhin	80 50	77 90	77 90	- 3 22
425	Mar. Wendel	402	400	401	- 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1770	Martell	1780	1750	1750	- 1 68
2470	Matra	2400	2300	2305	- 3 95
2910	Merlin-Gerin ★	2789	2789	2750	- 1 39
2590	Michelin	2612	2541	2545	- 2 56
1680	Midi (Cie)	1661	1600	1589	- 4 33
450	Midland Bk S.A.	464 80	459	458	- 1 46
555	Min. Salsig. (Ma)	560	565	565	+ 0 89
51	M.M. Penarroya	50 10	49	48	- 4 19
2650	Moët-Hennessy	2531	2480	2478	- 2 09
970	Mot. Leroy-S ★	960	961	959	- 0 10
82	Moulinex	85 80	86	84 70	- 1 28
1100	Navig. Mixtes	1050	1039	1036	- 1 33
199	Nord-Est	203	199	196 50	- 3 20
525	Nordon (Ny)	540	545	545	+ 0 92
615	Nouvelles Gal.	575	579	579	+ 0 69
1100	Occident. (Gén.)	1068	1065	1064	- 0 37
1460	Omn.F.Paris	1500	1500	1500	....
162	Olida-Caby	166	160	160	- 3 61
555	Opfi-Paribas	541	540	540	- 0 18
4000	Oréal (L')	3900	3900	3920	+ 0 51
890	Paris-Réescomp	840	835	835	- 0 59
1330	Pechelbronn	1301	1280	1278	- 1 76
1490	Penhoet	1480	1460	1453	- 1 82
1060	Pernod-Ricard	1070	1040	1036	- 3 17
148	Pétroles B.P.	142	135 10	138	- 2 81
1250	Peugeot S.A.	1201	1163	1165	- 2 99
36	Poclain	36 10	36 05	36	- 0 27
1820	Poliet	1815	1803	1805	- 0 55
860	P.M. Labinal	844	827	827	- 2 01
2680	Presses Cité	2775	2755	2750	- 0 90
1630	Prétabail Sic.	1580	1580	1550	- 1 89
580	Primagaz	583	578	582	- 0 17
575	Printemps ★	524	510	528	+ 0 76
2350	Promodès	2200	2160	2152	- 2 18
275	Prouvost S.A ★	271 90	270 20	271 80	- 0 03
1100	Radiotechn.	1050	1030	1028	- 2 09
140	Raff. Dist. Total	139 80	134 10	134 90	- 3 50
2450	Redoute (La) ★	2479	2473	2472	- 0 28
245	Rober financière	253	245	250	- 1 18
1550	Roussel-Uclaf	1531	1551	1531	....
1010	Roussel-C.N.I.	1066	1050	1055	- 0 09
5390	R. Impériale (Ly)	5330	5330	5330	....
275	Sade	270	286	286	+ 5 92
3560	Sagem	3450	3220	3280	- 4 92
....	Saint-Gobain	362	358 10	358 20	- 1 04
780	St-Louis B.	805	776	774	- 3 85
1980	Salomon	1980	1968	1968	- 0 60
1300	Salvepar	1370	1372	1372	+ 0 14
780	Sanofi	781	776	764	- 2 17
510	S.A.T.	509	505	501	- 1 57
780	Saupiquet (Na)	768	770	770	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
630	Schneider ★	639	636	620	- 2 97
93	S.C.O.A.	89	86 20	86 50	- 2 80
620	S.C.R.E.G.	570	556	556	- 2 45
785	Seb ★	759	750	735	- 3 16
495	Sefimeg	477	470	469	- 1 67
1800	S.F.I.M.	1803	1760	1760	- 2 38
94	S.G.E.	86 20	86 30	86 80	+ 0 69
635	Signaux Ent. El.	615	585	585	- 4 87
985	Silic	958	958	958	....
645	Simco-U.P.H. ★	630	640	640	+ 1 58
345	Simnor (Li)	335	339 50	339 50	+ 1 34
1240	Skis Rossignol	1281	1281	1260	- 1 63
895	Siminco	884	875	875	- 1 01
225	Sodero (Na)	224	224	224	....
2330	Sodexho	2275	2240	2240	- 1 53
405	Sogerap	406	405	405	- 0 24
1600	Sommer-Allib.	1495	1401	1401	- 6 28
800	Source Perrier	822	805	810	- 1 45
1310	Sovac	1284	1280	1285	+ 0 07
800	Spie-Batignol.	785	783	783	- 0 25
585	Strafor	601	621	615	+ 2 32
420	Synthelabo ★	430	423 10	420	- 2 32
540	Talcs Luzenac	551	550	550	- 0 18
3240	Tél. Elect.	3150	3115	3115	- 1 11
1610	Thomson-C.S.F.	1560	1540	1530	- 1 92
415	Total (CFP)	419 50	410	410	- 2 26
96	— (certific.)	95 50	95 50	95 50	....
2400	T.R.T.	2390	2315	2312	- 3 26
760	U.F.B.	728	715	715	- 1 78
1410	U.I.C.	1348	1301	1340	- 0 59
640	U.I.F.	636	601	615	- 3 30
1030	U.I.S.	1038	1038	1059	+ 2 02
560	U.C.B. ★	535	534	520	- 2 80
880	Unibail	881	875	875	- 0 68
520	Valéo	518	510	519	+ 0 19
84	Vallourec	86 50	83 50	83 50	- 3 46
....	V. Clicquot-P.	4770	4838	4839	+ 1 44
740	Via Banque	737	732	715	- 2 98
870	Elf-Gabon	878	870	870	- 0 91
80	Amax Inc.	79 90	78 20	78 70	- 1 50
390	Amer. Express	381	378	378	- 0 78
165	Amer. Teleph.	166 70	163	163	- 2 21
95	Anglo Amer. C.	92 10	91 20	91 20	- 0 97
485	Amgold	457 50	453 50	453 50	- 0 87
910	BASF (Akt)	924	924	924	....
1060	Bayer	1075	1067	1067	- 0 74
120	Buffelsfont.	118	117	116 20	- 1 52
240	Chase Manh.	243	236	236	- 2 88
235	Cie Pétr. Imp.	240	241 90	230	- 4 16
48	De Beers	47 75	47 70	47 70	- 0 10
2700	Deutsche Bank	2765	2757	2757	- 0 28
50	Dome Mines	48 80	49	49	+ 0 40
1350	Dresdner Bank	1370	1369	1369	- 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Driefontein Cld	89 10	88 80	88 80	- 0 30
570	Du Pont-Nem.	572	563	562	- 1 74
445	Eastman Kodak	455	442	443	- 2 63
38	East Rand	36 95	36 80	36 80	- 0 40
305	Electrolux	292 10	301	301	+ 3 04
200	Ericsson	203 30	200 10	200	- 1 62
475	Exxon Corp.	478	465	465	- 2 71
380	Ford Motors	370	367 60	367 60	- 0 64
74	Freegold	73 30	72 30	72 40	- 1 22
78	Gencor	79 50	78	78 10	- 1 76
580	Gén. Electr.	571	567	567	- 0 70
525	Gén. Belgique	559	604	565	+ 1 07
430	Gen. Motors	431 50	428	428	- 0 81
62	Goldfields	60 70	61 50	61	+ 0 49
42	Gd Metropolitain	43	43	42 90	- 0 23
66	Harmony	66 10	67	66 90	+ 1 21
45	Hitachi	44	43 75	43 80	- 0 45
890	Hoechst Akt.	880	900	900	+ 2 27
99	Imp. Chemical	103 10	103 10	103	- 0 09
79	Inco. Limited	76	75 30	75 30	- 0 92
810	IBM	793	783	783	- 1 26
340	ITT	342 50	341	341	- 0 43
163	Ito-Yokado	182 50	180 10	180 50	- 1 23
87	Matsushita	82 70	82 30	82 30	- 0 48
760	Merck	839	801	801	- 4 52
780	Minnesota M.	762	762	762	....
260	Mobil Corp.	257	257 60	257 60	+ 0 23
590	Morgan J.P.	561	555	555	- 1 06
....	Nestlé	....	....	....	....
124	Norsk Hydro	122	122 50	122 50	+ 0 40
192	Ofsil	184	182 10	182 20	- 0 97
1550	Petrofina	1645	1570	1555	+ 0 64
485	Philip Morris	481	480	480	- 0 20
127	Philips	126 20	127	127	+ 0 63
530	Quilmès	520	506	520	....
590	Randfontein	584	575	575	- 1 54
610	Royal Dutch	612	613	613	+ 0 16
62	Rio Tinto Zinc	65 20	65 30	65 75	+ 0 84
80	St Helena Co	80	79 75	79 75	- 0 31
220	Schlumberger	209 10	206	207 90	- 0 57
91	Shell transp.	91 05	91 60	91 60	+ 0 60
2420	Siemens A.G.	2493	2495	2495	+ 0 08
142	Sony	133 90	135 10	135 10	+ 0 89
162	T.D.K.	154 80	154	154 50	- 0 19
28	Toshiba Corp.	26 50	26	26	- 1 88
1540	Unilever	1542	1538	1538	- 0 25
305	Unit. Techn.	307	301	303	- 1 30
530	Vaal Reefs	530	531	531	+ 0 18
330	Volvo	326	322	322	- 1 22
255	West Deep	249	251 50	251 50	+ 1
405	Xerox Corp.	414	401	400 10	- 3 35
1 08	Zambia Corp.	1 13	1 12	1 14	+ 0 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8615	..
Emp. 8,80 % 77	123	5 352
9,80 % 78/93	100 25	4 618
10,80 % 79/94	102 90	3 492
13,25 % 80/90	105 60	7 660
13,80 % 80/87	103 32	2 873
13,80 % 81/89	107 70	13 233
16,75 % 81/87	104 61	5 140
16,20 % 82/90	117 50	15 623
16 % juin 82	118 20	8 986
14,60 % fév. 83	116 40	12 520
13,40 % déc. 83	121	0 367
12,20 % oct. 84	111 70	2 808
11 % fév. 85	112	9 433
10,26 % mars 86	103 80	8 284
ORT 12,75 % 83	1682	..
OAT 10 % 2000	108 10	5 973
OAT 9,90 % 1997	106	0 488
OAT 9,80 % 1996	104 10	8 995
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	100 50	4 244
CNB Paribas	101 30	4 244
CNB Suez	101 30	4 244
CNI janv. 82	100 30	4 244
PTT 11,20% 85	105 70	0 994
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	....	5 983
CNT 9% 86	94 85	5 947
CRH 10,90% déc. 85	107 80	0 027

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	635	625
Agache (Sté Fin.)	1472	1458
A.G.F. (St Cent.)	870	885
André Roudière	230	230
Applic. Hydraul.	683	700
Arbel	190	187 50
Astorg	275 30	276
Avenir Publicité	2050	1988
Ban C. Monaco	418	401
Banque Hypoth. Eur.	480	470
Béghin-Say (C.I.)	425	404
B.G.I.	446	445
Blanzy-Ouest	485	475
B.N.P. C.I.	472	472
B.N.P. Intercontin.	380	385
Bénédictine	4050	4100
Bon-Marché	780	781
Calf	820	820
Cambodge	544	560
C.A.M.E.	307	305
Campenon Bern.	645	570
Carbone-Lorraine	760	750
C.E.G.Frig.	519	498 o
Centen. Blanzy	3130	3005
Centrest (Ny)	215	215
Cerabati	63	71
CERUS	775	785
Champboussy (M.)	985	985
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	285 10	287
C.I. Maritime	459	459
[illegible]	1047	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	493 40	579 d
Clause	1030	1000
Cofradel (Ly)	1845	1771 o
Cogifi	540	530
Comiphos	505	505
Cie Industrielle	3700	3600
Comp. Lyon-Alem.	550	550
Concorde (La)	1132	1100
C.M.P.	22	21 10
Crédit (C.F.E.)	880	830
Créd. Gén. Ind.	950	988
Crédit Lyonnais C.I.	682	680
Cr. Universel (Cie)	750	740
Créditel	191	192
Darblay S.A.	467	462
Darty Act. d. p.	389 90	379
De Dietrich	1840	1850
Delalande S.A.	1169	1169
Delmas-Vielj. (Fin.)	1220	1195
Didot-Bottin	597	621 d
Eaux Bass. Vichy	1700	1700
Eaux Vittel	1995	2020
Economats Centre	640	640
Electro-Banque	462	453
Elf-Antargaz	455	436 80
E.L.M. Leblanc	815	820
Emafi-Bretagne	280	270
Entrepôts Paris	525	504
Epargne (B)	2900	2950 d
Europ. Accumul.	89	84 80
Eternit	2630	2730
Exor	3800	3716
Finalens	233	233
FIPP	395	405
Fnac	1045	1003 o
Foncière (Cie)	651	651
Fonc. Lyonnaise	4500	4500
Foncina	612	615
Forinter	1122	1125
Fougerolle	333	327
France I.A.R.D.	380	370
France (La)	8200	8010
From. Paul Renard	479	....
GAN	1105	1100
Gaumont	421	431
Gaz et Eaux	2470	2500
Gévelot	395	383 o
Gr. Fin. Constr.	508	486 o
Gds Moul. Paris	350	350
Groupe Victoire	3800	3800
G. Transp. Ind.	618	652
Hutchinson	1130	1100
Immindo S.A.	586	610
Imminvest	351	340
Immobail	538	530
Immobanque	917	917
Immob. Marseille	9250	9250
Immofice	594	580
Invest. (Sté Cent.)	3510	3450
Jaeger	229 40	238 60 d
Laffitte-Bail	580	580
Lambert Frères	140	134 40
Lille-Bonnières	1100	1070
Loca-Expansion	370	370
Localinancière	486	476
Locatel	485	475 c
Louvre (Sté)	2000	2070
Machines Bull	40 35	40
Magasins Uniprix	171 50	171 30
Magnant S.A.	161	162
Maritimes Part.	345	336 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	488	478
Mors	211	211
Naval Worms	100	104
Navig. (Nat. de)	205 70	....
OPB Paribas	480	480
Optorg	198 50	192
Oréal (L') C.I.	3060	3060
Origny-Desvroise	730	735
Palais Nouveauté	880	....
Paribas-CIP	899	890
Paris France	310	298
Paris-Orléans	294 10	295
Part. Fin. Gest. Im.	1750	1750
Pathé-Cinéma	641	631
Pechiney (cert. inv.)	198 50	200
Piles Wonder	825	825
Piper-Heidsieck	1040	1082
P.L.M.	219	217
Porcher	386 40	390
Providence S.A.	1500	1600
Publicis	2310	....
Raff. Souf. R.	163 90	157 30
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	385
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	175	....
Rochette-Cenpa	104	100
Rosario (Fin.)	360 20	386 d
Rougier et Fils	64 10	68 70
Sacer	420	420
SAFAA	913	950
Safic-Alcan	900	900
SAFT	1345	1338
Saga	350	360
St-Gobain C.I.	343 50	338
Salins du Midi	508	508
Santa-Fé	168	166
Satam	144	144
Saulnes	66	65 95
Saunier-Duval	59 50	57 10
Savoisienne (M)	172	....
SCAC	665	655
Semelle Maubeuge	561	539
S.E.P. (M)	240	245
Serv. Equip. Véh.	89	85
Sofi	254 40	244 20
Sicosi	438	421
Sinvim	310	....
Siph (Plant. Hévéas)	333	335
Sté Générale-CIP	1229	1180
Sofal financière	1850	1900
Sofio	350	336
Soficomi	891	891
S.O.F.I.P. (M)	210	196 o
Sofragi	1126	1185
Souders Autog.	410	393 80
Sovabail	875	840
Speichim	67 60	....
S.P.I.	608	608
Suez (Fin. de)-CIP	1111	1103
Stemi	680	665
Taittinger	2321	2320
Testut-Aquitaine	283	273 50 d
Tour Eiffel	545	515
Ufiner S.M.D.	560	550
U.A.P.	2470	2371
U.T.A.	2200	2160
Vicat	720	715
Vinipix	1650	1650
Virax	189	189
Wassermann S.A.	700	652 o
Brass. du Maroc	126	129

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	....
Akzo	427	435
Alcan Alum	175	174
Algemeine Bank	1501	1495
American Brands	285	278
Am. Petrofina	276	275
Arbed	285	278
Asturienne Mines	151	143
Bco Pop Espanol	359	389
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1299	....
B. Régl. Internat.	34900	....
Br. Lambert	594	594
Canadian-Pacific	82	81
CIR	37	37 50
Commerzbank	1046	1080
Dart. and Kraft	320	320
De Beers (port.)	47 60	....
Dow Chemical	385	379
Gén. Belgique	559	565
Gevaert	940	....
Glaxo	101 50	102 60
Goodyear	265	262 80
Grace and Co	330	316
Gulf Canada Corp.	71 30	72
Honeywell Inc.	410	....
I.C. Industries	153 50	153 50
Johannesburg	660	....
Kubota	14	15
Latonia	274	277
Mannesmann	560	....
Midland Bank Plc	54 90	....
Mineral-Ressourc.	54 50	51 60
Nixdorf	2515	2546
Noranda	92 75	90 35
Olivetti	33	....
Pakhoed Holding	214	210
Pfizer Inc.	398	405
Procter Gamble	505	490 10
Ricoh Cy Ltd	36 50	36 60
Rolinco	240 60	247 70
Robeco	279 60	275
Rodamco	410	402
Saipem	21	20 50
Shell fr. (port.)	89	....
S.K.F. Aktiebolag	276	281
Steel Cy of Can.	85	....
Tenneco	240	238
Thorn EMI	48	46 60
Thyssen c. 1 000	405	420
Toray indust. inc	22	21 90
Vieille Montagne	810	762
Wagons-Lits	878	865
West Rand	18 20	18 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Autrep	10 70	7 70 o
Calciphos	1160	1169
C.E.M.	....	....
Cochery	200	200
Coparex	373	370
Dubois Inv. (Casso.)	805	806
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1010	1006
Révillon	182	181 10
Rorento N.V.	144 90	144 90
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	217	217
Ufinex	345	....
Union Brasseries	107	124 70 d

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1370	1355	Dauphin O.T.A.	2730	2750	Molex	304 90	304 90
Alain Manoukian	840	935	Devanlay	2117	2089	Navale-Delmas	725	720
Asystel	475 20	488	Deville	930	988	Olivetti-Logabax	434	430
BAFIP	805	770	Drouot-Assurances	548	544	Om. Gest. Fin.	602	504
B.I.C.M.	514	510	Drouot-Obl. convert.	3800	....	Paternelle-R.D.	3440	3440
B.I.P.	1196	1181	Editions Belfond	284 70	273 30	Petit Bateau	250	....
Bolloré Technologies	1059	1060	Elect. S. Dassault	826	835	Petrofigaz	495	480
Buitoni	561	560	Expand	530	528	Rexel	1341	1300
Câbles de Lyon	1310	1258	Filipacchi	870	875	St-Gobain Emballage	1300	1248
Calberson	725	732	Guintoli	599	575	St-Honoré Matignon	249 50	251
Cardif	3080	2960	Guy Degrenne	978	977	S.C.G.P.M.	304	295
Cap Gemini Sogeti	2040	2080	I.C.C.	284	272 60	Sema-Metra	1215	1230
C.D.M.E.	825	825	IN Informatique	342 20	328	S.E.P.	1350	1350
C. Equip. Elect.	274 50	283 50	Le gd livre du mois	315	313	S.E.P.R.	1736	1667
C.E.G.I.D.	1940	1915	Loca-Investissement	385	385	S.M.T. Goupil	290	278 70 o
C.E.P.-Communication	1275	1224	Manutan	516	521	Sodinforg	685	700
C.G.I. Informatique	815	800	Marlin Immobilier	403	406	Sofibus	346	349
C. Occid. Forestière	116	116	Métallurg. Minière	137	142 50	Supra	1220	1185
Delta	220	....	M.M.B.	780	774	Valeurs de France	348 50	347 50

SICAV (sélection) — 30/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	778 65	760 63
Actions France	463 33	446 68
Actions sélectives	600 90	579 18
Aedificandi	652 32	628 74
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1153	1124 88
A.G.F. 5000	567 63	553 79
A.G.F. ECU	1122 27	1111 16
A.G.F. Interfonds	450 05	439 07
A.G.F. OBLIG.	1120 61	1115 03
Agfimo	686 98	650 71
Alsafi	220 08	212 11
A.L.T.O.	201 05	193 78
Amei-Gan	5340 03	5087 88 ◆
America-Valor	739	705 49
Amérique Gestion	351 01	335 09
Amplitude	544 28	528 43
Arbitrages court terme	5187 90	5177 53 ◆
Argonautes	393 44	375 60
Associc	1220 46	1220 46
Aurecic	1301 16	1263 28
Bourse-Investiss.	480 07	458 30
Bred Associations	2625 15	2617 30
Bred International	94 04	92 20
Capital Plus	1639 42	1639 42
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	840 41	802 30
Convertimmo	392 94	377 83
Cortal court terme	12227 16	12227 16
Cortexa	919 14	877 46 ◆
Credinter	458 66	445 30
Crois. Finance	274 51	262 68
Crois. Mercure	2484 61	2412 24
Crois. Immobil.	646 20	618 90
Crois. Prestige	354 77	338 68
Déméter	13129 90	13129 90 ◆
Drouot-France	653 81	624 18
Drouot-Investiss.	1043	995 70
Drouot-Sécurité	251 36	239 56
Drouot-Sélection	141 28	134 87
Ecuric	1172 69	1155 36
Elicoop Sicav	11113 16	11113 16
Eli-Valeurs	9241 63	9016 22
Energia	252 93	241 48
Eparcic	2836 79	2831 12
Eparcourt (div. par 2)	4021 31	4011 28
Epargne Associations	24790 90	24763 77
Epargne-Capital	7789 23	7712 11
Epargne-Crois.	1442 56	1403 95
Epargne-Industr.	768 79	733 93
Epargne-Inter	615 18	598 72
Epargne J	50281 12	50281 12
Epargne-Long-Terme	1751 18	1704 31
Epargne-Oblig.	198 11	192 81
Epargne-Unie	1219 68	1184 37
Epargne-Valeur	418 60	407 59
Eparoblig	1224 91	1222 47 ◆
Eurocic	9727 98	9584 22
Euro-Croissance	555 24	539 07 ◆
Eurodyn	1073 98	1038 67
Francière Plus	26747 18	26482 36
Finord Placement	82123 83	81938 02
Finord Trimestriel	1118 98	1102 44
Finord Valorisation	13013 61	12758 44
Foncier Investiss.	1144 70	1116 78
Fondival	274 50	262 05
France Eco Plus	10248 55	10147 08
France-Gan	5446 58	5199 80 ◆
France-Garantie	313 98	313 35 ◆
France-Investiss.	526 30	502 43
France-Net	122 95	121 73
France-Obligations	457 84	453 31
Francic	406 80	394 95

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1034 69	1004 55
Fructi-Associations	1301 35	1301 35
Fructicapi	297 99	293 59
Fructidor	263	249 26
Fructifrance	815 07	795 19
Fructivar	79807 57	79608 55
Fructi ECU	582 30	553 99
Fructi-Première	11901 10	11725 22
Futuroblig	1078 36	1077 28
Gestilion	59189 03	59051 40
Gestion Associations	146 96	143 73
Gestion Mobilière	722 86	690 08 ◆
Gest. Rendement	496 78	474 25
Gest. Sél. France	776 34	741 14
Haussmann Associat.	1259 98	1259 98
Haussmann court terme	1149 01	1149 01
Haussmann Epargne	1355 87	1355 87
Haussmann Europe	1950 23	1879 74
Haussmann France	1044 75	1006 99
Haussmann Oblicroiss.	1293 05	1293 05
Haussmann Obligation	1530 04	1474 74
Horizon	1237 40	1201 36
I.M.S.I.	625 18	596 81
Indo-Suez Valeurs	754 77	720 54
Ind. française	12849 73	12597 77
Interoblig.	11673 58	11224 58
Interselect France	476 92	455 29
Intervaleurs Indust.	656 79	627 01
Invest. net	14486 53	14457 61 ◆
Invest. Obligataire	17643 66	17608 44 ◆
Japacic	165 38	161 53 ◆
Jeune Epargne	233 07	229 63
Laffitte-crt-terme	60038 21	60038 21
Laffitte-Expansion	820 94	783 71
Laffitte-France	343 58	328
Laffitte-Immobilière	260 15	248 35
Laffitte-Japon	309 82	295 77
Laffitte-Oblig.	146 15	139 52
Laffitte—Rend.	218 15	208 35
Laffitte-Tokyo	1190 86	1136 86
Lion-Associations	11795 48	11795 48
Lion-Institutionnels	24609 90	24548 53
Lionplus	71763 85	71053 12
Livret portefeuille	615 20	587 28
Méditerranée	165 78	158 28
Mondiale Investissem.	468 85	437 86
Monecic	5759 51	5759 51
Moné J.	52150 18	52150 18
Multi-Obligations	421 07	401 98
Mutuelle Unie Sél.	156 43	149 34
Natio.-Assoc.	6314	6301 40
Natio.-Epargne	13757 46	13621 25
Natio.-Immobilier	1026 26	998 79
Natio.-Inter.	1125 56	1078 36
Natio.-Obligations	543 88	529 32
Natio.-Patrimoine	1311 26	1278 17
Natio.-Placements	65278 05	65278 05
Natio.-Revenu	1069 29	1058 70
Natio.-Sécurité	53472 05	53472 05
Natio.-Valeurs	747 70	727 69
Nippon-Gan	5071 31	4841 36
Nord-Sud Développ.	1199 70	1197 31
Oblicic Régions	1007 76	992 87
Oblicoop Sicav	1422 25	1394 36
Oblilion	1059 31	1030 98 c
Optimavalor	630 91	602 30
Options et Rendement	50459 32	49713 62 ◆
Orient-Gestion	170 74	163
Paramérique	522 62	498 92
Pasurope	837 03	799 07
Paribas Epargne	15237 11	15208 70

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	605 28	580 60
Parnasse-Valor	1122 88	1121 76
Patrimoine-Retraite	1617 71	1585 99
Phénix Placements	264 53	263 21
Pierre Investiss.	738 81	705 12
Placement A	988 60	988 60
Placement crt-terme	70224 12	70224 12
Placement J	54547 68	54547 68
Placement Premier	49273 27	49273 27
Priv'Association	22205 93	22205 93
Provence Investiss.	572 18	546 23
Quartz	109 13	106 44
Renacic	165 61	163 16
Revenus Trimestriels	5822 28	5784 63
Revenu Vert	1170 72	1169 55
Rivoli Plus	1025 13	978 64
St-Honoré Assoc.	13429 61	13362 70
St-Honoré Bio-aliment.	753 48	719 31
St-Honoré Pacifique	517 73	494 25
St-Honoré P.M.E.	446 70	426 44
St-Honoré Réal	11283 13	11238 18
St-Honoré Rendement	11986 88	11927 24
St-Honoré Technol.	725 57	692 67
St-Honoré Valor	12143 54	12047 16
Sécuricic	10890 21	10878 23
Sécur. Mobilière	393 14	375 31
Sécuri Taux	10127 18	10127 18
Sél. court terme	12281 13	12189 71
Sicaden (Caden BP)	760 81	739 71
Sicav-Associations	1388 80	1366 75
S.F.I. fr. et étr.	597 45	580 05
Sicavimmo	789 10	762 86
Sicav 5000	358 08	346 53
Sivafrance	551 70	536 93
Sivam	415 42	404 30
Siverente	218 53	212 68
Sivinter	398 63	387 96
S.I.—Est	1244 48	1188 05 ◆
S.I.G.	891 10	850 30
S.N.I.	1219 11	1183 60
Sofinvest	527 23	505 74
Sogepargne	378 10	382 51
Sogeroc	51887 10	50191 38
Sogevar	1032 06	985 26
Soginter	1283 55	1225 35
Soleil Investiss.	468 25	447 02
Technocic	1144 87	1111 52
Techno-Gan	5320 29	5079 04 ◆
U.A.P. Investiss.	390 91	376 78
Uni-Associations	108	108
Unifrance	477 48	465 84
Unifoncier	1323 43	1263 42
Uni-Garantie	1399 11	1371 66
Unigestion	879 75	839 86
Uni-Japon	1427 82	1362 89
Uni-Régions	2941 53	2808 14
Unirente	2240 43	2168 78
Univer	173 44	173 44
Univers-Obligations	1583 36	1511 94
Valorem	508 83	496 42
Valoblig	58889 10	58406 05
Valorg	1457 60	1458 04
Valrem	77789 23	77750 35

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	230
Pernod Ricard	268	258 60
Total	7	6 40

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 438	6 455	6 130	6 680
ECU	6 857	6 872	....	....
Allemagne (100 DM)	330 780	330 930	320 500	338 500
Belgique (100 F)	15 889	15 893	15 200	16 080
Pays-Bas (100 fl.)	292 700	293	279	297
Danemark (100 krd)	87 360	87 450	82 600	90
Norvège (100 k)	87 120	86 950	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 424	9 465	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 639	4 625	3 800	4 800
Italie (1 000 lires)	4 757	4 752	4 500	5
Suisse (100 fr.)	396	395 550	383	403
Suède (100 krs)	94 780	94 800	91 500	97
Autriche (100 sch)	47	47 050	45 300	47 650
Espagne (100 pes.)	4 872	4 876	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 390	4 401	3 900	4 900
Canada ($ can 1)	4 672	4 670	4 490	4 880
Japon (100 yens)	4 053	4 030	3 910	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	82000	81700
Or fin (en lingot)	82000	81800
Pièce française (20 fr)	524	526
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	534	534
Pièce latine (20 fr)	474	471
Souverain	601	616
Pièce de 20 dollars	2990	3100
Pièce de 10 dollars	1430	1460
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3160
Pièce de 10 florins	494	496
Or Londres	391 40	389 40
Or Zurich	389 50	389
Or Hongkong	391 75	390 15
Argent Londres	5 30	5 31

Le Monde

Le trafic de la SNCF n'est assuré qu'à 30 %

Sur l'ensemble du réseau SNCF, la situation était la même, mercredi 31 décembre au matin, que la veille. Environ 30 % des trains circulent alors que l'application du service minimum correspondrait à un trafic de l'ordre de 40 %. Pour toute la journée, la direction de la SNCF prévoit la mise en marche de cent trente trains, rapides, express et TGV au départ de Paris vers la province. Des services par autocars, effectués par la SCETA, filiale de la SNCF, devraient compléter ce programme. Des informations sur les départs, trains et autocars, sont donnés sur Minitel (36-15 + *SNCF*) et *par téléphone* (1-45-82-50-50).

Pour les grandes lignes, une légère amélioration est enregistrée sur le réseau de la gare Saint-Lazare où un peu plus de 50 % des trains circulent. Les TGV devraient être en nombre un peu plus élevé que les jours précédents (1 sur 2 pour Lyon), 6 pour Avignon, 2 pour Grenoble, 3 pour Marseille, 2 pour Montpellier, 3 pour Genève, 3 pour Lausanne) mais leur circulation est très fortement perturbée. Des piquets de grève, placés sur le parcours, bloquent systématiquement les convois et les retardent. Il faut compter entre une demi-heure et une heure et demie de retard pour chaque TGV.

A la gare de l'Est, le trafic est assuré à 40 %, à la gare du Nord et d'Austerlitz à 30 %, à la gare de Lyon (autres trains que TGV) à 25 %, à la gare Montparnasse à 60 %.

Pour le trafic banlieue, aucune évolution n'est constatée. On compte 1 train sur 6 sur le réseau Paris-Est, 1 train sur 4 sur Paris-Saint-Lazare, Paris-Lyon, Paris-Austerlitz et la ligne C du RER, et 1 train sur 2 sur Paris-Montparnasse. A Paris-Nord, la circulation banlieue est toujours nulle.

Selon un sondage de BVA

La cote de popularité de M. Chirac fléchit au profit de M. Barre

Important redressement des chances de M. Raymond Barre en tant que candidat à l'élection présidentielle ; resserrement de l'écart entre la droite et la gauche en ce qui concerne les intentions de vote aux élections législatives : telles sont les deux tendances qui se dégagent d'un sondage BVA réalisé après le mouvement lycéen et étudiant, dont les résultats sont publiés dans l'hebdomadaire *Paris-Match* du 31 décembre (1).

A la question : *« Parmi les personnalités suivantes, quel serait, selon vous, le meilleur candidat pour représenter la droite en cas d'élection présidentielle ? »* 24 % des personnes interrogées répondent : Raymond Barre et 22 % Jacques Chirac. Parmi les électeurs de la droite, 42 % choisissent M. Chirac et 31 % M. Barre. Ils étaient respectivement 49 % et 21 % à prendre ces options en novembre 1986.

Le meilleur candidat pour représenter la gauche en cas d'élection présidentielle serait M. François Mitterrand pour 29 % des personnes interrogées et M. Michel Rocard pour 25 % d'entre elles. 47 % des électeurs de la gauche font choix de M. Mitterrand et 30 % d'entre eux de M. Rocard (49 % et 29 % en novembre 1986).

A la question : *« Si l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain et que vous ayez à choisir au premier tour entre les candidats suivants, quel serait celui pour lequel il y aurait le plus de chance que vous votiez ? »*, 16 % se prononceraient pour M. Barre et 17 % pour M. Chirac, M. Mitterrand étant le seul candidat socialiste.

En cas de primaire entre MM. Mitterrand et Rocard, 15 % porteraient leur suffrage sur M. Barre et 17 % sur M. Chirac. Si M. Rocard était le seul candidat du parti socialiste, 17 % des personnes interrogées voteraient pour M. Barre et 18 % pour M. Chirac.

34 % des personnes interrogées se prononcent en faveur de M. Mitterrand dans la première de ces trois hypothèses ; 24 % pour M. Mitterrand et 12 % pour M. Rocard dans la deuxième et 29 % pour M. Rocard dans la troisième. Parmi les hypothèses relatives au second tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand devancerait M. Chirac de 12 points (56 % contre 44 %). M. Barre obtiendrait 47 % face à M. Mitterrand (53 %) et 49 % face à M. Rocard (51 %). Dans toutes ces hypothèses, la proportion des personnes interrogées qui ne se prononcent pas varie de 23 % à 27 %.

A la question : *« Si de nouvelles élections législatives avaient lieu dimanche prochain, qu'elle serait la formation politique pour laquelle il y aurait le plus de chance que vous votiez ? »*, sur cent intentions de vote exprimées (29 % des électeurs inscrits n'exprimant pas d'intention de vote, 44,5 % se portent sur la gauche et l'extrême gauche et 51,5 % sur la droite et l'extrême droite. Par rapport à novembre 1986, le « score » de la gauche est inchangé et celui de la droite régresse de 1,5 point.

(1) Sondage réalisé entre le 13 et le 17 décembre auprès de neuf cent soixante personnes pour les questions relatives à l'élection présidentielle ; du 28 novembre au 4 décembre et du 13 au 17 décembre auprès de trois mille huit cent douze personnes pour les intentions de vote aux législatives. Echantillonnage par la méthode des quotas.

La politique d'union du PS et de l'UDF

M. Sarre critique vivement M. Joxe

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, membres du courant Socialisme et république (ex-CERES), critique, dans un éditorial publié par la lettre du club Maintenant et demain, la politique d'union du PS et de l'UDF préconisée *« contre les orientations antidémocratiques du RPR »* par M. Pierre Joxe (*le Monde* du 23 décembre), auquel il reproche *« une double faute »*.

D'un point de vue stratégique, il estime que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale commet *« une grave faute »* car *« c'est se tromper de période que de proposer le retour aux errements anciens qui ont fait tant de mal aux socialistes et renforcent le PCF. »*

D'un point de vue tactique, le député de Paris considère que *« la fausse solution de l'alliance au centre (nom qu'on donne à la droite quand on veut s'allier avec elle) vaudrait au parti socialiste de sérieux revers. Au motif de revenir rapidement au pouvoir, nous perdrions des forces et du temps dans ces marais »*. M. Sarre préconise, pour sa part, *« le rassemblement pour une majorité de progrès »* dont le centre de gravité serait indéfectiblement *« à gauche »*.

● **Les quatre-vingt-quinze ans de M. Pinay.** – M. Antoine Pinay, qui vient de fêter ses quatre-vingt-quinze ans, estime dans une interview au *Dauphiné Libéré* que, dans le contexte actuel de la cohabitation, *« le premier ministre est sous la tutelle de l'Elysée. M. Chirac,* dit-il, *est obligé quand il prend une décision de penser à la réaction du président de la République... »*

AFGHANISTAN : 450 morts à Kandahar

Une « bavure » de l'aviation ?

Islamabad (*AFP, UPI*). – Des bombardements aériens auraient fait, le 8 décembre à Kandahar (sud-ouest de l'Afghanistan), 450 morts, selon des sources occidentales à Islamabad, qui ont ajouté qu'il s'agit probablement d'une « bavure » de la chasse aérienne soviéto-afghane. Selon les mêmes sources, les bombes auraient frappé les bureaux du gouverneur de la province, ceux du Khâd (*police secrète de Kaboul*) et ceux du PC afghan. Trois cents soldats afghans auraient été tués et quatre cents autres blessés. A la suite de ce raid, M. Najibullah, secrétaire général du PC afghan, aurait ordonné l'arrestation de plusieurs officiers supérieurs.

Par ailleurs, la résistance a affirmé, le même jour, avoir pris le contrôle de huit postes militaires dans la province du Kunar (Est). L'attaque de ces postes a eu lieu, le 27 décembre, septième anniversaire de l'intervention soviétique en Afghanistan, a déclaré un porte-parole du Hezbe Islami, principal groupe de résistants. Enfin, M. Najibullah a lancé, dans une interview publiée, mardi, par la *Pravda*, un appel aux peuples du Pakistan, de l'Iran et des autres pays de la région pour *« régler les problèmes pacifiquement et non par la force des armes »*.

EGYPTE : pour prévenir une crise politique

Le Parlement adopte une nouvelle loi électorale

LE CAIRE
de notre correspondant

Les Egyptiens viennent d'être gratifiés pour la nouvelle année de la loi électorale la plus complexe au monde. L'Assemblée égyptienne du peuple (Parlement) a approuvé mardi 30 décembre un projet amendant la loi électorale passée en 1983. Cette nouvelle loi, contestée tant par l'ensemble de l'opposition que par une partie de la majorité, a été élaborée en moins de trois semaines, examinée et approuvée par la commission juridique du Parlement en deux jours et débattue et votée en quelques heures. Cette hâte peu coutumière répond au souci du Parti national démocrate (PND, 97 % des sièges au Parlement) de prévenir une crise constitutionnelle.

Le Conseil d'Etat doit en effet se prononcer le samedi 3 janvier sur laconstitutionnalité de la loi électorale de 1983. Or la commission chargée par le Conseil d'étudier l'affaire a conclu début décembre que plusieurs dispositions de cette loi, qui a régi les élections législatives de mai 1984, étaient anticonstitutionnelles. En d'autres termes, le Conseil d'Etat risque de décréter la loi de 1983 nulle et non avenue et de remettre ainsi en question la validité de la consultation de 1984.

La loi de 1983 était fondée sur le double principe du scrutin par liste et de la proportionnelle. Une combinaison entachée de deux vices majeurs : une extrême complexité et des dispositions restrictives favorisant la majorité. Les listes présentées par chaque parti dans les quarante-huit circonscriptions délimitées par la loi devaient comprendre 50 % de candidats *« ouvriers et paysans »*, autant de *« professions libérales »* (terme recouvrant le secteur tertiaire), sans oublier les femmes, auxquelles la loi a dévolu trente-huit sièges. Au niveau des restrictions, il y avait la fameuse condition des 8 %. Selon cette disposition, toute formation n'ayant pas obtenu 8 % des suffrages au niveau national perdait le droit de se faire représenter. Résultat : seul le Parti libéral néo-Wafd a pu entrer au Parlement tandis que le PND profitait des 11 % de suffrages accordés à deux partis de gauche. Enfin, les Indépendants, qui représentaient 40 % des candidats en 1976 se voyaient totalement exclus du processus. C'est justement un indépendant lésé par cette disposition qui a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat.

Le rapport du délégué du Conseil d'Etat lui a donné raison. Il n'est donc pas étonnant que la clause concernant les indépendants ait été la première amendée. La loi votée mardi prévoit un siège pour les Indépendants dans chacune des quarante-huit circonscriptions. Les sièges réservés aux femmes ont par contre été supprimé, abolis, le rapport estimant qu'il s'agissait d'une atteinte à l'article de la Constitution selon lequel tous les citoyens sont égaux.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Les conflits dans l'imprimerie

Le Livre-CGT et M. Bertez restent sur leurs positions

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le mardi 30 décembre, de reporter au 12 janvier sa décision concernant l'Imprimerie de la presse nouvelle (IPN), en règlement judiciaire depuis juin. Ce délai devrait permettre à la Société de diffusion de l'information financière (SDIF), candidate à la reprise de l'IPN et dont M. Bruno Bertez détient 40 % des parts, de trouver un terrain d'entente avec le syndicat du Livre-CGT.

Compte tenu de ses inquiétudes vis-à-vis des trois cents emplois de l'IPN, celui-ci bloque depuis le 29 décembre la parution de *la Tribune de l'économie* et de *l'AGEFI*, dont M. Bertez est le PDG qui ont donc dû être fabriqués à l'extérieur (*le Monde* du 31 décembre). Le Livre-CGT maintient son refus de les imprimer *« tant que M. Bertez n'aura pas repris contact et fait de nouvelles propositions »* et a intercepté, le 31 décembre, les exemplaires de *la Tribune de l'économie* confectionné ailleurs. La CGT indique qu'un projet d'accord a été conclu le 12 septembre concernant le nombre de postes à conserver, compte tenu de la masse salariale de l'IPN et d'un plan social déposé auprès des pouvoirs publics.

Pour M. Bertez, cet accord aurait *« été dénoncé le lendemain de sa signature »*. *« Je ne tiens pas à déclarer la guerre au Livre-CGT,* prévient M. Bertez, *l'accord ramenait la masse salariale au chiffre d'affaires de l'IPN, soit 65 millions de francs. Il est remis en question. Ou le Livre accepte d'augmenter la productivité, ou il admet qu'il faut réduire les salaires, ou, enfin, il considère que je dois faire imprimer mes journaux ailleurs. »* En indiquant, à la suite de la décision du tribunal de commerce, *« qu'on jouait les prolongations et qu'un problème qui n'avait pu être résolu en neuf mois ne le serait sans doute pas en douze jours »*, M. Bertez estime que le Livre-CGT *« se refuse à trouver un ajustement »*.

A l'imprimerie moderne de Paris (IMP, ex-Georges-Lang), occupée par le Livre-CGT depuis dimanche 28 décembre, on attend une nouvelle décision du tribunal de commerce de Paris. Celui-ci a confié l'IMP à M. Serge Lasky, imprimeur à Montrouge. Cette décision est contestée par le Livre-CGT, qui a demandé au procureur de la République de faire appel. Compte tenu de ce conflit, la direction de l'hebdomadaire *Jour de France* a indiqué que le journal ne paraîtrait pas cette semaine.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 décembre

A peine mieux : – 0,09 %

La Bourse de Paris a à peine progressé le 31 décembre en séance du matin, gagnant 0,09 %. Parmi les valeurs en hausse figuraient Alsthom (+ 2,7 %), Via Banque (+ 2,3 %), Cofimeg (+ 2,2 %), SGE (+ 2 %), Printemps (+ 2 %).

En baisse, on notait Bongrain (– 4,4 %), Moët-Hennessy (– 3,3 %), Simco (– 1,8 %), Casino Prioritaire (– 1,8 %).

Valeurs françaises

	Cours préc.	Premier cours	Dernier cours
Accor	472	480	480
Agence Havas	2080	2075	2070
Air Liquide (L')	701	705	702
Bancaire (Cie)	1080	1075	1081
Bongrain	2480	2440	2380
Bouygues	1210	1210	1210
B.S.N.	4300	4310	4330
Carrefour	3608	3610	3615
Chargeurs S.A.	1536	1548	1555
Club Méditerranée	675	690	683
Crédit National	1418	1415	1415
Eaux (Gén.)	1285	1296	1285
Elf-Aquitaine	315	315	315
Essilor	3740	3740	3740
Lafarge-Coppée	1341	1335	1343
Michelin	2545	2555	2530
Midi (Cie)	1589	1575	1600
Moët-Hennessy	2478	2420	2396
Navig. Mixtes	1036	1034	1036
Oréal (L')	3920	3880	3875
Pechelbronn	1278	1280	1275
Pernod-Ricard	1036	1030	1040
Peugeot S.A.	1165	1195	1177
Sanofi	764	770	775
Source Perrier	810	815	815 c
Télémécanique	3115	3120	3120
Thomson-C.S.F.	1530	1540	1540
Total-C.F.P.	410	408	407 50
T.R.T.	2312	2312	2312
Valéo	519	528	520

A B C D F G H

Un drame du divorce

Le malheur de Cathy

PERPIGNAN
de notre correspondant

« Alors j'ai réfléchi et je me suis dit, Cathy, supprime-toi. Je sais que tu as fait tout ce que tu as pu mais que les juges ne veulent pas nous écouter. Je ne veux que toi et rester qu'avec toi. »

Sur une page de cahier d'écolier quadrillée, Cathy, onze ans et demi, a écrit ces mots déchirants à son père avant d'avaler, le samedi 27 décembre, une douzaine de comprimés de Temesta, pour mettre fin à ses jours.

Sauvée de cette tentative de suicide, la fillette devait affroner, mardi, une autre épreuve devant le juge des enfants. Son geste désespéré marquait pourtant le refus de Cathy de retourner chez sa mère, à laquelle une décision en appel à Montpellier vient de la confier, annulant une précédente décision de justice rendue il y a vingt-sept mois, qui l'avait placée chez son père.

Les parents de Cathy avaient divorcé alors que la fillette avait trois ans et demi, et sa mère en avait obtenu la garde pendant six ans. Cathy a neuf ans lorsque son père, en 1984, obtient de M. Bernetel, juge des enfants au tribunal de Perpignan, une contre-décision lui attribuant la garde définitive de sa fille.

Mais c'est en août dernier que Mme Yvette Lefortié, trente-cinq ans, secrétaire au centre psychothérapique de Thuir et son nouveau mari chargé des tutelles dans ce même établissement psychiatrique, font appel du jugement rendu par le juge Bernetel et obtiennent gain de cause.

Mardi, Mme Sylvie Rollet, juge des enfants au tribunal de Perpignan, a confirmé devant Cathy et sa mère que cette dernière avait la garde définitive de l'enfant.

JEAN-CLAUDE MARRE.

Le numéro du « Monde » daté 31 décembre 1986 a été tiré à 449 610 exemplaires

Dans l'Ille-et-Vilaine

Trois membres d'une équipe de réinsertion sociale écroués après un vol à main armée

Quatre malfaiteurs viennent d'être inculpés de vol aggravé, avec port d'armes, et écroués à Saint-Malo et à Rennes. Il s'agit de Patrick Besnard, vingt ans, Jean-Luc Abdou, trente et un ans, Georges Axilais, trente-sept ans, et Henri Hunger, vingt-deux ans, qui, le 1er septembre 1985, masqués et armés d'un pistolet, d'un couteau et de barres de fer, avaient attaqué un couple de personnes âgées propriétaires d'une auberge près de Saint-Malo pour voler leur recette.

Après plusieurs mois de recherches, les quatre agresseurs ont été retrouvés en Allemagne, en Suisse et en France. Jean-Luc Abdou, Georges Axilais et Henri Hunger appartenaient à l'équipe de réinsertion des jeunes délinquants qu'avait constituée l'abbé Guy Gilbert, auteur du livre *Un prêtre chez les loubards ;* celui-ci a été entendu à titre de témoin.

L'Iran opposé au choix de Koweit pour le sommet islamique

Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a clairement indiqué, mardi 30 décembre, que l'Iran était opposé à la tenue du prochain sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) à Koweit. Selon Radio-Téhéran, M. Rafsandjani a notamment déclaré que le *« Koweit était un petit pays qui soutient l'Irak et agit comme s'il était une province irakienne »*. Les dirigeants de l'OCI auraient dû *« prévoir »* que le choix de Koweit pour la réunion de ce sommet, le 26 janvier prochain, *« créerait une situation d'impasse »* ne permettant pas la participation de l'Iran.

M. Rafsandjani a fait ces déclarations en recevant M. Sharifuddin Pirzada, arrivé il y a deux jours à Téhéran pour inviter l'Iran à prendre part au sommet de l'OCI (jusqu'à présent boudée par la République islamique). M. Rafsandjani a émis l'espoir que les dirigeants de l'OCI fassent un autre choix que Koweit. – (*AFP-Reuter.*)

ISRAEL

Démission du ministre de l'intérieur

Jérusalem (*AFP*). – Le ministre israélien de l'intérieur, le rabbin Yitzhak Peretz, a démissionné le mercredi 31 décembre, a annoncé la radio israélienne.

Le ministre (du parti orthodoxe sépharade Shas) quitte le gouvernement après avoir été désavoué par la Cour suprême de justice, qui a jugé illégale sa décision d'inscrire sur la carte d'identité d'une nouvelle immigrante venue des Etats-Unis, Mme Shoshana Miller, la mention *« convertie au judaïsme »*.

[Le ministre voulait imposer cette mention sur la carte d'identité de tous les convertis au judaïsme immigrés en Israël. *A priori*, il est peu probable que la démission de M. Peretz entraîne une crise gouvernementale au sein du cabinet d'union nationale (Likoud-travaillistes).]

Prochaine tournée de M. Richard Murphy au Proche-Orient

Le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient, M. Richard Murphy, doit entamer une tournée dans la région en janvier, a-t-on annoncé mardi 30 décembre, à Washington. M. Murphy est attendu en Israël, en Jordanie et en Egypte à l'occasion de ce séjour, qui sera son premier voyage dans la région depuis l'affaire de l'« Irangate » qui a vivement inquiété les alliés arabes des Etats-Unis au Proche-Orient. Ses conversations porteront sur les moyens de relancer le processus de paix dans la région.

Ce sujet a dominé les entretiens que M. Avraham Tamir, directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, vient d'avoir au Caire. A l'issue d'une conversation de deux heures avec M. Esmat Abdel Meguid, ministre égyptien des affaires étrangères, M. Tamir a indiqué, mardi, que son interlocuteur lui avait soumis de « nouvelles » propositions de paix. Ni M. Tamir ni M. Meguid n'en ont révélé la teneur, mais le ministre égyptien a laissé entendre qu'une visite au Caire de M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, était en préparation. – (*Reuter.*)

